



2021

Rapport d'activité



*Membres, salariés
ou bénévoles,
nous militons
pour la promotion
de la personne
en situation de handicap,
son inclusion sociale
et le maintien
du lien familial.*

– APEI CENTRE ALSACE

Sommaire

4	Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire 2021
9	Rapport d'activité 2021
10	Préambules
14	Pôle AHI (Autonomie habitat inclusif)
18	SAVS
26	Samsah
34	Service d'accueil de jour Le Moulin
44	L'Ancienne Cour
52	Rue du Tabac
64	Pôle SAM (Santé accompagnement médicalisé)
84	Camsp d'Alsace Centrale
91	EPDA
94	Esat L'Évasion
106	Asaca
110	Rapport moral
113	Rapport financier
119	Élection des membres du Conseil d'administration
120	Résolutions de vote

Assemblée générale ordinaire 2021

Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire

23 juin 2021

Monsieur Alexandre Krauth, Président, accueille les personnes présentes et excuse celles qui n'ont pu assister à l'Assemblée Générale. Il remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur soutien.

Hommage aux personnes disparues en 2020-2021

Monsieur Alexandre Krauth rend hommage aux personnes disparues en 2020-2021: résidents, usagers. Une minute de silence est observée en leur mémoire.

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire 2020

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des présents le compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire 2019 du 3 septembre 2020.

Résolution

L'Assemblée Générale approuve le compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 3 septembre 2020.

2. Rapport d'activité de l'exercice 2020

Préambule

En guise de préambule au rapport d'activité 2020, Monsieur Maxime Herrgott reprend les éléments transversaux marquants de l'année écoulée avec notamment la crise sanitaire à gérer. A cet égard, il est mentionné que les établissements et services se sont très rapidement organisés dès le premier confinement, ceci grâce à une formidable solidarité interne. La priorité avait été donnée aux foyers médicalisés et d'hébergement. Des protocoles sanitaires ont été développés et aussitôt appliqués avec pour objectif principale de protéger les personnes accompagnées et les salariés, malgré le grand manque, au départ, des équipements de protection et produits. Le Plan Bleu a dès lors été réactualisé. Un soutien psychologique a été mis en place en interne. Le télétravail a été mis en place pour les personnels qui peuvent y prétendre au regard de leurs missions.

L'Association poursuit le développement de sa politique Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), au travers notamment la mise en place de la démarche Qualité de Vie au Travail (QVT) : un diagnostic QVT et un baromètre social ont été élaborés en 2020. L'engagement de développement durable s'étend notamment au niveau de la restauration, de la réduction des déchets et de l'utilisation de produits de nettoyage éco labellisés.

La démarche en lien avec la protection des données à caractère personnel dans le cadre de l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) suit son cours : la cartographie des traitements a été validée, les fiches de registre sont en cours de finalisation.

Enfin, un travail a été mené sur l'aspect communication : un nouveau site a été élaboré et mis en œuvre, il se veut plus fonctionnel, plus complet et plus moderne pour répondre aux exigences actuelles. Le VLV a également été réactualisé.

La Vie des Pôles en 2020

Les administrateurs référents des Pôles reviennent sur des points forts de l'année 2020.

Pôle Autonomie Habitat Inclusif. Madame Catherine Heimbürger.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Les 2 foyers ont été placés en confinement total du 11 mars au 10 mai. L'accueil physique a été suspendu dans les autres services (SAVS-Samsah et SAJ Le Moulin) pour permettre le redéploiement des salariés sur les foyers. Les structures se sont réorganisées afin de répondre au Plan Bleu. Il est à noter la disponibilité et le soutien permanents des équipes. Certains résidents n'ont pas pu rentrer chez eux et ont nécessité une prise en charge complète. Les professionnels ont fait preuve d'une grande solidarité et d'une innovation sans faille. Le lien avec les familles a été maintenu, des visites à domicile ont été organisées, les équipes étaient disponibles pour les aidants en termes d'information et de soutien.

Les protocoles en vigueur ont été adoptés.

Cette crise a également eu un impact financier dans la mesure où les coûts de dépenses alimentaires ont augmenté, en lien avec l'impact de l'activité des structures vu que les personnes sont restées dans les foyers. Le déconfinement s'est mis en place progressivement, les activités ont repris graduellement, dans le respect des dispositions du gouvernement.

En marge, s'est déroulée pour l'ensemble des salariés du Pôle une formation collective autour de la question de la Transformation de l'offre médico-social, qui représente un enjeu majeur pour les années à venir dans notre secteur: virage inclusif, accompagnement vers une autodétermination libre et assumée des personnes.

Pôle Santé Accompagnement Médicalisé. Madame Pascale Dorner.

La vie a été chamboulée sur les trois foyers du jour du lendemain avec un combat pour la vie qui s'est déroulé pour protéger les résidents et les salariés. Force est de constater la grande polyvalence exceptionnelle dont a fait preuve l'ensemble du personnel pour réinventer dans l'urgence la façon de travailler. Le Châtaignier a fait l'objet d'un cluster durant le premier confinement. L'hospitalisation à domicile, donc au foyer, a été retenue pour les résidents malades nécessitant des soins lourds (14 personnes). Le Pôle remercie l'ensemble des bénévoles et donateurs de matériel de protection, et les salariés pour leur engagement, et pour les renforts des autres sites. La communication auprès des familles et représentants légaux a été accentuée (contacts téléphoniques, tablettes, courriers...). S'agissant des ressources humaines, la moyenne des coûts globaux de remplacement a continué à baisser.

L'activité des foyers du Pôle a été stable malgré la crise.

Les travaux d'extension du Castel ont démarré fin octobre 2020: création d'un salon à chaque étage, création d'une salle de stockage et d'une salle de pause.

Le projet de restructuration du Châtaignier, initialement prévu en mars 2020, a été reporté à mars 2021: création de 4 chambres individuelles et 4 places supplémentaires, agrandissement des cuisines de 3 logis et ajout de salles et de bureaux.

Le projet Sélestat Paris à vélo a été mis en stand-by du fait de la crise.

Campsp d'Alsace Centrale. Monsieur Markus Pauly.

Y compris l'Unité de dépistage et d'orientation de la petite enfance (Udope) et l'Equipe pluridisciplinaire de diagnostic de l'autisme (EPDA) Monsieur Markus Pauly présente l'EPDA.

Le Campsp a également dû revoir son fonctionnement durant la crise sanitaire et a connu un arrêt brutal de son fonctionnement. Les procédures d'accompagnement médico-social ont été réaménagées: accompagnement à distance, suivis téléphoniques, visio, téléconsultations. Pour garder le lien, un Padlet a été élaboré en interne.

L'accompagnement à distance a connu ses limites pour certaines situations, d'autres se sont assez bien accommodées. Des visites à domicile ont été mises en place. Le service s'est réorganisé durant le second confinement. L'engagement des professionnels est ici souligné.

Esat L'Évasion. Monsieur Claude Masson.

A l'instar des autres structures, l'Esat a fermé ses portes le 13 mars au soir. Un accompagnement à distance s'est mis en place pour les travailleurs. Des salariés ont été redéployés sur les sites. L'Esat a rouvert progressivement à compter du 18 mai. Force est de constater la faible activité en 2020 pour la salle de spectacle qui était fermée durant de long moins.

Le Dispositif local d'accompagnement (DLA) est présenté. Les travaux ont débuté en 2019 avec un diagnostic, qui se sont poursuivis en 2020 dans une phase d'accompagnement, avec une présentation à l'équipe et au Conseil d'administration en novembre 2020. Des axes de travail ont été définis. Le modèle économique de L'Évasion a été remis à plat.

L'Évasion a obtenu des soutiens économiques exceptionnels liés à la crise.

Un remaniement des ressources humaines est également à noter.

Amicale de Sport Adapté du Centre Alsace (Asaca). Monsieur Markus Pauly.

La crise sanitaire a également eu un impact sur le fonctionnement d'Asaca, avec notamment une baisse du nombre de licenciés. Les entraînements pour le projet J ont toutefois jalonné le premier trimestre 2020.

Monsieur Markus Pauly présente le projet de transformation d'Asaca (actuellement une amicale sans support juridique) en service proprement dit de l'Apei Centre Alsace, l'Apei allant adhérer à la Fédération Française de Sport Adapté (FFSA), avec pour objectifs principaux de structurer transversalement le projet sportif et disposer de la capacité juridique associative pour solliciter les aides de la FFSA et autres organismes.

Résolutions

L'Assemblée Générale a pris connaissance des rapports d'activité des établissements et services et approuve l'intégration de l'Asaca en tant que service de l'Apei Centre Alsace. L'Apei Centre Alsace s'engage à adhérer à la FFSA.

3. Rapport moral et d'orientations

Le Président présente son Rapport Moral et d'Orientations pour l'année 2021 qui est principalement axé sur la crise sanitaire que nous avons vécue et ses impacts. Il souligne la mobilisation remarquable des professionnels auprès des personnes accompagnées, les liens ont été maintenus sur tous les fronts. Ce contexte a également permis de réaffirmer notre ambition de développer un modèle gestionnaire responsable et durable au service des personnes que nous accompagnons. Il souligne les

engagements RSE de l'Association: au niveau sociétal pour permettre l'inclusion et l'autodétermination des personnes, avec le renforcement des droits; au niveau de l'autonomie et des projets d'habitats inclusifs; au niveau des salariés et la Qualité de vie au travail ainsi que la transformation de nos supports d'accompagnements dans un contexte de transformation de l'offre et de transformation numérique. Monsieur Alexandre Krauth informe par ailleurs de l'engagement d'un nouveau dialogue collaboratif avec l'Association Au Fil de la Vie, à Thann, avec laquelle les ambitions et valeurs sont partagées.

Résolution

L'Assemblée Générale a pris connaissance du rapport moral du Président, et approuve, à l'unanimité des présents, les orientations proposées.

4. Rapport financier 2020

Madame Pascale Dorner, Trésorière, présente les comptes 2020 de l'Association.

Madame Isabelle Labat-Scheer, du Cabinet Gross-Hugel, intervient actuellement sur la partie comptable et financière de notre Association. Elle présente les faits marquants de l'année écoulée ainsi que les principaux indicateurs financiers.

L'année 2020 a été impactée par la crise sanitaire qui a généré de nombreux surcoûts par exemple pour l'achat de matériel de protection notamment. Des soutiens exceptionnels ont été octroyés par le Conseil départemental et l'ARS. Il est toutefois à noter également la création de 5 places supplémentaires au Samsah. L'Apei Centre Alsace a signé un CPOM avec l'ARS et le Conseil départemental avec effet au 1^{er} janvier 2020. En outre, la méthode comptable a changé également avec la mise en œuvre du règlement relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratifs.

Le Commissaire aux Comptes donne lecture de ses rapports portant sur les comptes annuels et les conventions réglementées; il en conclut la sincérité et la concordance des comptes annuels.

Suite à quoi, l'Assemblée vote à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2020, tels qu'ils sont présentés. Elle approuve, sans exception ni réserve, toutes les opérations effectuées au cours de l'exercice 2020 et donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour cet exercice.

Au regard de notre inscription dans un Contrat pluriannuel d'objectif et de moyens (CPOM) conclu en 2020 l'affectation des résultats des établissements et services n'est plus soumise annuellement aux autorités de tarification. L'Assemblée Générale décide d'affecter les résultats des établissements compris dans le CPOM ainsi qu'il suit :

Affectation proposée							
Apei Centre Alsace	Résultats 2020	Report à nouveau acquis à l'association	Excédents affectés à l'investissement	Réserve de compensation des déficits d'exploitation	Réserve de trésorerie	Excédents affectés au financement de mesure d'exploitation	Report à nouveau déficitaire sous contrôle tiers financeur
			10682	10686	10685	11511	11519
Foyer IH Rue du Tabac Ancienne Cour	-211 199,83						-211 199,83
FAS Castel FAS Tabac SAJ Moulin	305 262,61		94 062,78				211 199,83
SAVS	4 166,59		4 166,59				
Samsah	27 449,45		27 449,45				
FAM Châtaignier Charme Castel	24 721,49		24 721,49				
Esat L'Évasion Esat BAPC	-1153,58 208,64	208,64					-1153,58
Campsp	23 451,64			23 451,64			
Edipa	17 343,82			17 343,82			
TOTAL	190 250,83	208,64	150 400,31	40 795,46	-	-	-1 153,58

Résolutions (suite)

Concernant l'association à proprement parler, le résultat excédentaire de 12522,77€ est affecté en report à nouveau pour les projets de l'association.

5. Renouvellement du tiers sortant

L'assemblée procède au vote du renouvellement des membres du Conseil d'administration.

Renouvellement du tiers-sortant

Madame Pascale Dorner
Monsieur Antoine Haeffeli
Madame Catherine Heimbürger
Madame Sylvie Heinrich
Madame Marilynne Koch

sont réélus à l'unanimité des présents.

Madame Marilynne Koch souhaite rester au sein du Conseil d'administration mais indique vouloir marquer une pause.

Monsieur Alexandre Krauth remercie les personnes pour leur dévouement.

6. Cotisations 2021

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant des cotisations pour l'année 2021 de la manière suivante :

Cotisation Apei Centre Alsace 22,00 €

(personnes en situation de handicap accueillies, amis, nouveaux parents participant à la réalisation des buts de l'Association)

Cotisation Apei adhérent à l'Unapei 10,00 €

qui se rajoutent au montant de la cotisation fixée par l'Unapei et l'Udapei 67

(parents de personnes en situation de handicap accueillies par un établissement ou service de l'Apei Centre Alsace, représentants légaux, amis, s'associant au mouvement Unapei)

7. La parole aux invités

Monsieur Luc Adoneth, maire de Châtenois

Monsieur Luc Adoneth félicite l'Apei Centre Alsace pour son investissement tout au long de l'année. Il salue la solidarité entre les structures pour faire face à la crise sanitaire marquée par l'engagement des professionnels.

Il remercie par ailleurs pour l'accueil des enfants du périscolaire de Châtenois sur le temps du déjeuner, cela contribue également à l'inclusion des enfants et des personnes en situation de handicap.

Il reconnaît en l'Apei Centre Alsace un acteur économique important sur le territoire de par son dynamisme mais aussi l'impact budgétaire (le budget de l'Association est le double de celui de la commune de Châtenois).

Il réitère également le soutien de la municipalité.

Monsieur Alexandre Krauth remercie très sincèrement l'ensemble des professionnels, le Directeur Général, les Directeurs, l'ensemble des cadres, les équipes impliquées sur le terrain, tous les salariés de l'Apei Centre Alsace ainsi que les bénévoles et administrateurs pour leur investissement sans faille durant la crise que nous traversons depuis plus d'un an.

Sans autre question ou intervention, il clôture l'Assemblée Générale Ordinaire et invite les personnes au verre de l'amitié en rappelant les dispositions à respecter au regard des règles sanitaires en vigueur.

Le Président

Le Secrétaire

Rapport d'activité 2021

Préambules



La cellule de crise s'est réunie régulièrement, tout au long de l'année, afin de mettre à jour les protocoles sanitaires, en fonction des dernières recommandations gouvernementales et des besoins spécifiques de chaque établissement.

DIU Next : pour un meilleur accompagnement

Les formations DIU (Dossier individuel des usagers) Next, outil destiné à permettre un meilleur accompagnement grâce à une centralisation et une circulation optimisée des informations, ont démarré pour les personnels administratifs en septembre. Elles se sont poursuivies en fin d'année pour les salariés chargés de l'accompagnement.



Des imprimantes nouvelle génération



vont arriver dans tous les services. Les négociations du responsable SI ont permis d'obtenir un contrat plus avantageux financièrement, avec un coût à la page réduit, de même pour les locations trimestrielles. Le tout pour du matériel plus efficace : impression de 30 pages à la minute au lieu de 24, par exemple.

Le plan de renouvellement du système de téléphonie, qui a démarré début 2020 avec le déménagement du SAVS-Samsah, s'est achevé fin 2021 avec Le Châtaignier et Le Charme. Au-delà des nouveaux téléphones, il s'agissait de revoir tout le système, sa structuration et notamment son passage par les réseaux internet. La téléphonie de l'Apei Centre Alsace est désormais prête pour demain.

A l'Apei Centre Alsace, l'année 2021 a encore été marquée par la pandémie du Covid-19. La cellule de crise a permis d'actualiser les protocoles au fur et à mesure des préconisations gouvernementales. Le souhait d'un retour à une vie normale a été grand chez les personnes accompagnées. Les activités, sorties et moments conviviaux ont repris, petit à petit.

Dans le cadre d'un seul et même objectif – l'autodétermination dans la bienveillance des personnes accompagnées –, de nouveaux outils sont continuellement mis en place, comme le DIU-Next (Dossier individuel de l'usager) pour mieux agir en concertation et de manière transversale, et des recrutements sont réalisés, par exemple la coordinatrice de parcours arrivée au Pôle AHI (Autonomie habitat inclusif).

A noter que la crise sanitaire s'inscrit aussi dans un contexte plus large de crise majeure dans le médico-social – et notamment dans le domaine du handicap. Les espoirs se sont concentrés sur le Ségur de la santé 2, la Mission Laforcade et autres rendez-vous pour apporter des premières réponses à la crise des métiers et du recrutement dans le secteur.

Focus SI (Système d'information)

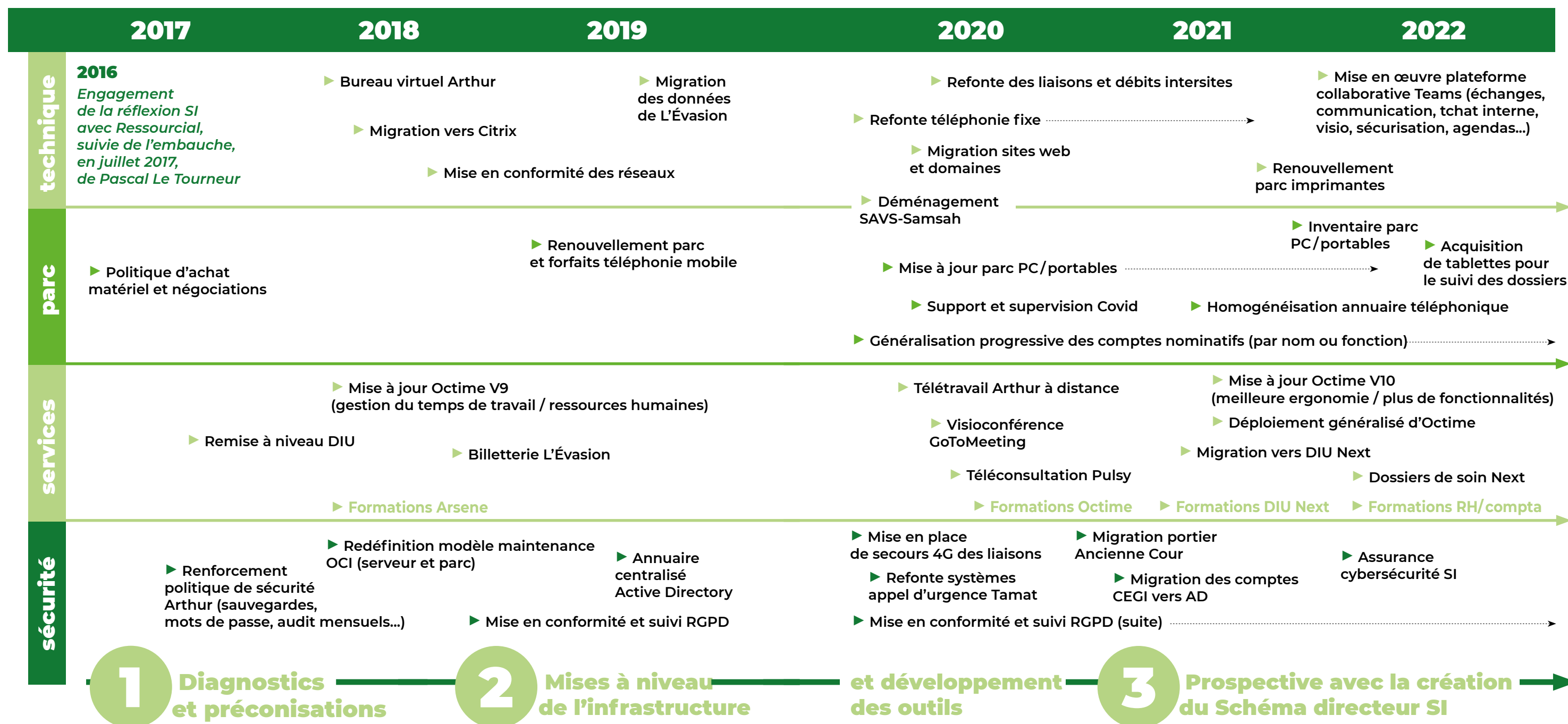
Feuille de route et Copil

Les systèmes d'informations sont des **outils indispensables** pour permettre aux équipes de travailler et d'accompagner les personnes. Il s'agit de transmettre les informations, de se coordonner, tout en respectant la protection des données concernant les usagers.

Le responsable SI (Système d'information) a été chargé d'élaborer et de faire des préconisations pour le Schéma directeur SI, la feuille de route détaillée qui prend en compte les évaluations et priorisations décidées en **Copil** (Comité de pilotage), dont **le premier a eu lieu en septembre 2021**, et en Codir (Comité de direction). Le plan d'investissements est monté en lien avec le Directeur général et le Directeur administratif et financier.

Parmi les objectifs de ce Schéma directeur SI :

- ▶ Réduire globalement les coûts de possession et de fonctionnement
- ▶ Augmenter sécurité, fiabilité et performance
- ▶ Faire évoluer et étoffer les services
- ▶ Réduire l'impact environnemental



Pôle AHI

Autonomie
habitat
inclusif



Les sorties de groupe ont pu reprendre en 2021, comme ce week-end organisé à Bussang, dans les Vosges, pour les résidents de L'Ancienne Cour.



Une coordinatrice de parcours a rejoint le Pôle AHI. Dans le cadre de l'évolution de l'offre médico-sociale en France, elle vient consolider le travail des professionnels, afin de proposer une prospection rationnelle, concertée et anticipée du parcours des personnes accompagnées. Et ce, quel que soit leur projet ou besoin vers un ailleurs, institutionnel ou en milieu ordinaire.

Sécurisation des données



Avec l'arrivée du **RGPD** (Règlement général sur la protection des données), la sécurisation des données du pôle AHI s'est traduite par la réorganisation et la redéfinition de l'ensemble de l'architecture de stockage des données du pôle. Celle-ci permet de garantir que seules les personnes autorisées accèdent aux ressources et particulièrement aux données critiques et à caractère personnel.

Les enjeux de la **transformation numérique** du secteur médico-social et au sein du Pôle AHI de l'Apei Centre Alsace en particulier conduisent à mener, depuis quelques années, des projets d'évolution et de modernisation dans le domaine informatique et des systèmes d'information. L'architecture virtuelle du poste de travail (Arthur) a été entièrement refondue afin de proposer un environnement de travail cohérent, toujours identique, à tous les employés et quelle que soit leur localisation et donc également une très grande souplesse pour le télétravail durant la période de crise sanitaire.

L'aspiration au retour à une vie normale a été forte au sein du Pôle AHI en 2021. Les projets ont donc redémarré, tout en respectant les protocoles sanitaires en vigueur. Autres faits marquants, une médecin coordinatrice et une coordinatrice de parcours transversale ont rejoint les équipes du pôle afin de renforcer l'accompagnement dans l'auto-détermination.

Préambule

L'année 2021 a surtout été marquée par le **retour progressif à une activité normale** dans les structures du Pôle AHI. Cette période post-crise sanitaire Covid a été régie par des **protocoles préventifs adaptés**, en matière de respect des gestes barrières et sécurité des personnes. Toutefois, l'aspiration à une vie institutionnelle normale était vive, à travers une relance de différents projets, réflexions et démarches variées.

Par ailleurs, l'année 2021 a vu l'arrivée d'une **nouvelle médecin coordinatrice** au Samsah, d'une coordinatrice de parcours transversale, ainsi que la reprise d'une nouvelle dynamique institutionnelle, restée en suspens durant la crise sanitaire.

A cet effet, l'accompagnement social avait retrouvé son accomplissement à travers la réalisation des objectifs négociés dans les projets personnalisés des personnes prises en charges. Cette reprise majeure a été marquée à son tour par le retour du travail en réseau et partenariats divers. A son tour, la **coordination de parcours**, émanation de la démarche d'évolution de l'offre médico-sociale en France, est venue consolider le travail des professionnels du Pôle AHI, pour une prospection rationnelle, concertée et anticipée du parcours des personnes accompagnées, quel que soit leur projet ou besoin vers un ailleurs, institutionnel ou en milieu ordinaire.

En parallèle, la démarche RSE a repris au sein du Pôle, dans ses multiples axes, allant de l'amélioration des conditions de travail à la préservation de l'environnement. La posture écoresponsable a été fortement soutenue et des programmes ciblés ont été initiés dont la poursuite de l'évolution du parc automobile vers de l'électrique et l'installation de luminaires à led dans tous les locaux du Pôle. La formation pour sa part, a été reconduite au profit des professionnels pour un réel développement des compétences.

Transformation numérique

Les **enjeux de la transformation numérique** du secteur médico-social et au sein du Pôle AHI de l'Apei Centre Alsace en particulier ont conduit ces dernières années – et conduiront encore – à mener des projets d'évolution et de modernisation dans le domaine informatique et des systèmes d'Information.

Au Pôle AHI, cela s'est traduit, dans un premier temps, par la **stabilisation et la montée en performance du socle technique**, en parallèle de l'aménagement dans de nouveaux locaux du SAVS-Samsah. Une infrastructure informatique dans les règles de la technique a été déployée avec des **liaisons toujours plus importantes** pour accompagner la croissance du pôle et les nouveaux usages (vidéo-conférences, télé médecine, par exemple). Des secours 4G des liaisons ont été mis en œuvre pour optimiser la disponibilité et la sécurité, toujours plus critique.

L'architecture virtuelle du poste de travail (Arthur) a été entièrement refondue afin de proposer un **environnement de travail cohérent**, toujours identique, à tous les employés et quelle que soit leur localisation et donc également une **très grande souplesse pour le télétravail** durant la période de crise sanitaire.

La téléphonie fixe et mobile n'est pas en reste, puisque l'Apei Centre Alsace a opté pour la migration d'une solution de téléphonie fixe classique vers une solution « voix sur IP » offrant à la fois **plus de souplesse et de services**, tout en **réduisant les coûts d'exploitation et de communication**.

Du côté de la téléphonie mobile, le contrat cadre Unapei/SFR a été renégocié, permettant de déployer une flotte mobile plus moderne à des tarifs très avantageux, communications comprises.

Au SAVS-Samsah, la mise en œuvre d'un réseau sécurisé Wifi, distinguant les équipements professionnels des équipements visiteurs a offert au Pôle AHI un **moyen d'accès au réseau local flexible, fiable et sécurisé** pour tous les derniers équipements mobiles.

Au SAJ Le Moulin, l'infrastructure du réseau local a été entièrement réurbanisée afin de garantir **la structuration et la stabilité des accès**.

Au foyer Rue du Tabac, une **nouvelle solution d'appels malades** a été acquise et mise en œuvre afin de fiabiliser ce service indispensable et critique aux résidents.

Le foyer de L'Ancienne Cour a fait le choix de se doter d'une **solution de portier et de surveillance vidéo**, basée sur le réseau IP **beaucoup plus fiable et moderne**, avec une souplesse et une performance d'exploitation supérieure, tout en réduisant là aussi le coût de possession. Mais avant tout, la sécurité des accès à l'établissement s'en est vue grandement améliorée et contrôlée.

Avec l'arrivée du RGPD, la **sécurisation des données** du pôle s'est traduite par la réorganisation

et la redéfinition de l'ensemble de l'architecture de stockage des données du pôle. Celle-ci permet de garantir que seules les personnes autorisées accèdent aux ressources et particulièrement aux données critiques et à caractère personnel. Dans la même finalité, tous les comptes de l'Apei Centre Alsace se voient migrer vers des comptes nominatifs (un utilisateur, un compte) afin de permettre plus de souplesse, mais également plus de traçabilité.

D'un point de vue fonctionnel, les applications métiers qui étaient déjà déployées au sein de l'Apei Centre Alsace ont été migrées vers des versions full web, c'est-à-dire accessibles depuis un navigateur. En particulier, le **dossier de l'utilisateur** (DIU-Next) s'est offert un lifting, offrant **ergonomie améliorée et accessibilité plus large**.

En parallèle des projets techniques et fonctionnels, nombre d'actions ont été menées visant à **optimiser la stratégie d'achat de matériel informatique**, les relations avec les partenaires et les contrats avec les prestataires. Au fil des années, ceux-ci ont été renégociés, harmonisés et fiabilisés afin de permettre une qualité de service, une homogénéité en phase avec les attentes et les budgets.

Le passé ne doit pas faire oublier l'avenir... Parmi les projets à venir au Pôle AHI, figurent notamment :

- Le **remplacement de l'ensemble du parc imprimantes** en cours (malgré le retard d'approvisionnement des matériels dû à la situation économique internationale),
- La mise en place d'un **dossier médical et de soin** qui devrait voir le jour courant 2022,
- La généralisation de l'utilisation des **plannings OcTime** dans tous les établissements,
- La mise en place de la **plateforme collaborative Teams** afin de permettre une meilleure fluidité du travail en équipes au sein du pôle et de l'Apei Centre Alsace.

Enfin, le **Plan ESMS numérique**, qui vise à soutenir la transformation numérique des ESMS, doit également permettre de déployer de nouvelles technologies et solutions au service des usagers et professionnels dans un avenir proche.

SAVS

Service d'accompagnement
à la vie sociale



L'année 2021 a été moins impactée par le contexte sanitaire en termes de travail, d'organisation et d'adaptation. Le service n'a pas connu de période de fermeture, comme l'année précédente. Assurées sans discontinuité, les **permanences du samedi ont été très sollicitées**. Essentiellement par des personnes en attente d'un suivi SAVS ou Samsah, ayant des dossiers administratifs importants, ou par des personnes venant en premier contact suite au courrier envoyé par le service.

En plus de l'accompagnement social, les professionnels ont poursuivi les accompagnements spécialisés autour de six grands axes basés sur l'autodétermination : habitat, parentalité et conjugalité, santé, emploi et projets professionnels, activités et loisirs, accompagnement psychologique.

24

personnes ont bénéficié d'un accompagnement psychologique ponctuel en 2021, soit le double de l'année précédente, et 12 personnes d'un accompagnement régulier.



SAVS et Samsah sont engagés dans une démarche écoresponsable concernant la gestion du parc automobile. Le pôle AHI s'inscrit ainsi dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la dépendance énergétique afin d'améliorer la qualité de l'air. À cet effet, 5 véhicules électriques légers ont été acquis depuis 2020, à raison de 2 supplémentaires par an.

L'année 2021 s'est inscrite dans une suite logique à la précédente, liée à la pandémie, même si des indicateurs positifs sont à noter. Les interventions en présentiel ont repris, alors que le SAVS prépare le futur, entre réflexion sur le projet de service, développement des outils d'accompagnement, le tout centré autour de l'auto-détermination.

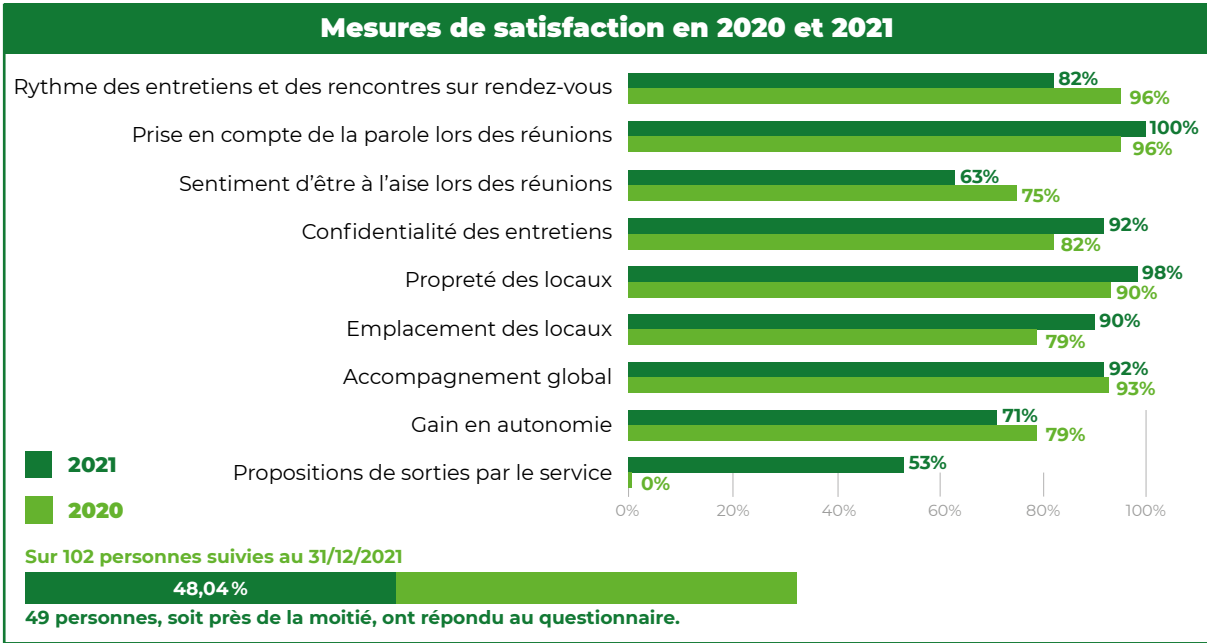
Préambule

A l'instar de 2020, 2021 s'est écoulée **au rythme des aléas de la pandémie mondiale**. Le secteur médico-social a été littéralement bouleversé, devant faire face à une crise sanitaire sans précédent. Les professionnels du SAVS, qui ont dû adapter leurs interventions en fonction du contexte sanitaire, ont pu **revenir graduellement à un fonctionnement normal**, tout en préservant un accompagnement de proximité et de qualité auprès des personnes. Par ailleurs, le **manque de moyens humains supplémentaires**, qui est persistant, n'a permis de proposer que très peu d'admissions (essentiellement des personnes déjà suivies en Samsah).

Responsabilité sociétale des entreprises

Enquête de satisfaction

La participation à l'enquête de satisfaction a augmenté par rapport à l'année précédente (49 personnes en 2021, contre 28 personnes sur 122 accompagnées en 2020). De manière générale, la **satisfaction est bien présente** et les deux années de crise sanitaire n'ont **pas eu d'impact sur la confiance accordée** au service. L'année 2021 a marqué également le **changement de référence éducative des trois ans**, qui a été globalement bien accueillie par l'ensemble des personnes.



Démarche écoresponsable

Le Pôle AHI (Autonomie habitat inclusif), à travers le SAVS, est engagé dans une démarche écoresponsable concernant la gestion du parc automobile. Le pôle s'inscrit, en effet, dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la dépendance énergétique afin d'améliorer la qualité de l'air. À cet effet, **5 véhicules électriques légers** ont été acquis depuis 2020 à raison de 2 supplémentaires par an. A chaque fois, un rapport qualité-prix a été négocié avec nos partenaires automobiles, avec renouvellement tous les trois ans. Une installation électrique adaptée pour les recharges a été mise en place et les professionnels initiés à l'utilisation et sensibilisés à la philosophie de la démarche. La présente transition écologique se poursuivra sur l'ensemble des véhicules légers. Toujours dans le cadre d'une écologie responsable et inclusive, le Pôle AHI a procédé au remplacement de l'ensemble de ses lumières par des **ampoules led**, améliorant la qualité de l'éclairage et réduisant par là même la consommation électrique et parallèlement, la facture énergétique globale. Par ailleurs, l'Apei Centre Alsace a entrepris un effort conséquent pour le déploiement de la **nouvelle téléphonie**, de **forfaits mobiles professionnels** et le **réseau informatique** (lire pages 12-13).

Bilan qualité

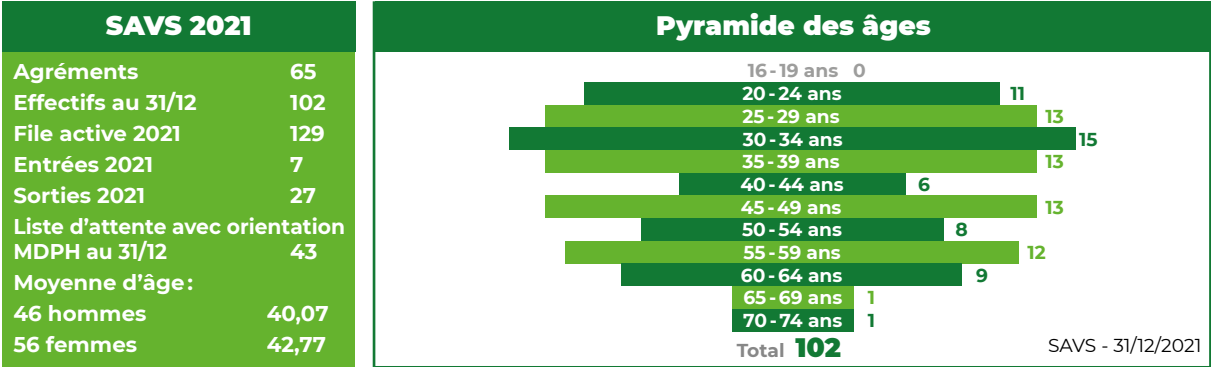
QVT
Qualité de vie au travail

Fin 2021, les éducateurs du SAVS ont participé au diagnostic QVT de leur groupe métier piloté par l'Apei Centre Alsace. La synthèse de cet entretien a permis de mettre en lumière une **grande satisfaction des conditions de travail** pour les professionnels. Durant l'année, la continuité des réunions avec les partenaires été assurée grâce à l'utilisation systématique de la **visio-conférence**.

Bilan matériel

Début 2021, le service s'est doté de **deux nouveaux véhicules électriques** venant compléter les trois véhicules déjà acquis en 2020. La flotte automobile compte actuellement neuf véhicules : cinq électriques et quatre thermiques (lire page précédente). Par ailleurs, les professionnels ont pleinement profité des nouveaux locaux en 2021, contrairement à 2020, qui n'avait pas permis une pleine installation (confinements, déploiements).

Activités et mouvements



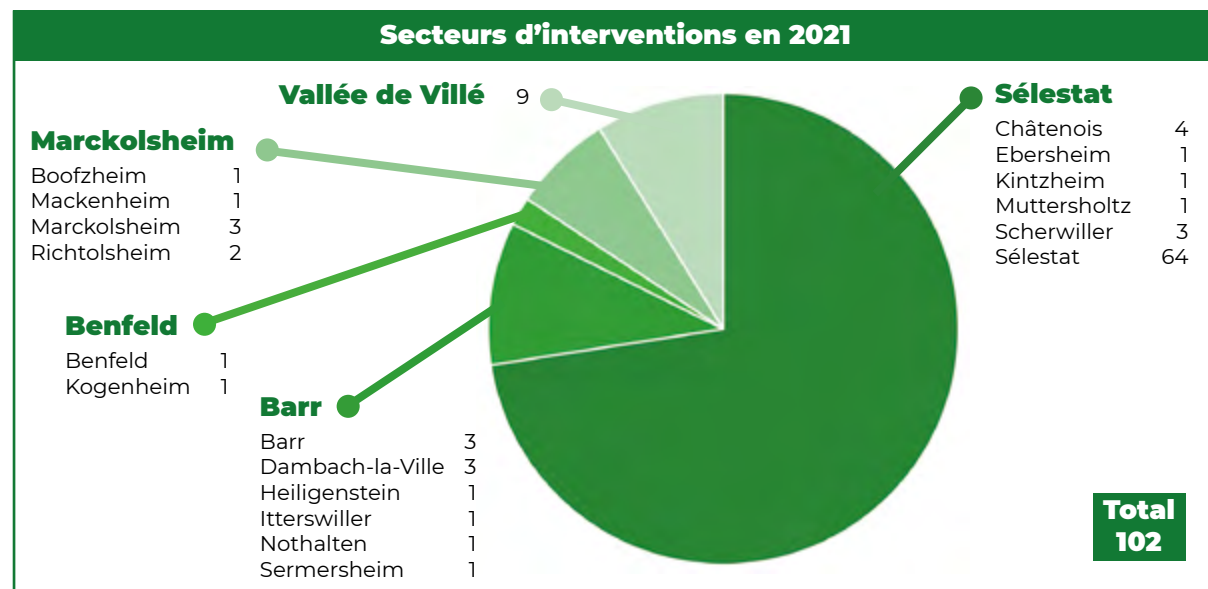
Bilan accueil et administratif

L'année 2021 a été **moins impactée par le contexte sanitaire** en termes de travail, d'organisation et d'adaptation. Le service n'a pas connu de période de fermeture, contrairement à l'année précédente, et les permanences du samedi ont été assurées sans discontinuité. Le service a **poursuivi sa réflexion sur le Projet de service**. En adéquation avec la transformation de l'offre médico-sociale commune au Pôle AHI, le service poursuit l'organisation administrative en clarifiant les procédures et en simplifiant l'évaluation des besoins des personnes dans le cadre du mouvement entrées/sorties des prises en charge. Ainsi, la vision des moyens humains est en adéquation avec les besoins réels des personnes. A ce titre, 7 personnes ont été admises au SAVS en 2021, dont 6 étaient déjà suivies par le Samsah, et 27 personnes ont quitté le service en 2021. Suite à la réorganisation globale de la MDPH dans ses outils et procédures, l'**outil Via Trajectoire est redevenu opérationnel** en 2021 pour la gestion des orientations. De plus, les nombreux échanges téléphoniques avec les interlocuteurs privilégiés dans cette instance sont bénéfiques et permettent de dénouer favorablement des dossiers et situations sensibles. La mise en place de la **nouvelle version DIU-Next** se fait progressivement grâce aux formations suivies par les professionnels (volets administratif et accompagnement). Cet outil, enrichi de nouvelles fonctionnalités, contribuera considérablement à un meilleur suivi des personnes accompagnées et à une harmonisation entre les professionnels et le secrétariat.

Accompagnement social

CEA
Collectivité européenne d'Alsace

L'**accompagnement pour les démarches administratives** est commun à un grand nombre de projets personnalisés, ceci dans divers domaines tels que : la protection juridique, les renouvellements de prises en charge, les demandes de prestations diverses, les démarches en lien avec le travail, la santé, l'habitat, la gestion alimentaire, l'isolement, l'aide sociale, les prestations d'intervention à domicile, l'habitat, la CEA, les bailleurs sociaux, les agences immobilières. A noter également, pour 2021, que les services administratifs ont mis en avant des difficultés à combler le retard dû à la crise sanitaire. Le service a continué à soutenir activement les personnes dans les **questions liées à l'actualité** en lien avec la crise sanitaire, et la compréhension des recommandations du gouvernement. La **permanence du samedi matin a été très sollicitée**. Essentiellement par des personnes en attente d'un suivi SAVS ou Samsah, ayant des dossiers administratifs importants, ou par des personnes venant en premier contact suite au courrier envoyé par le service.



Accompagnement spécialisé

Habitat

PMR
Personne à mobilité réduite

Dans la continuité des années précédentes, les démarches liées à la **recherche de logements** sont restées très prégnantes, mais toujours aussi **complexifiées par les exigences des agences immobilières et des propriétaires**. Les recherches aboutissent très fréquemment grâce à des partenariats forts, inscrits depuis de longues années avec des propriétaires sélestadiens.

La pénurie de logements PMR est connue du service et peu d'appartements répondant à ces critères se libèrent au courant de l'année.

Durant l'année 2021, les visites à domicile ont à nouveau pu être plus nombreuses, permettant de réactiver auprès de certains un soutien plus important autour du cadre de vie.

Le projet habitat inclusif soutenu par l'Apei Centre Alsace, impacté l'an passé par la crise sanitaire, a à nouveau été au cœur des réflexions du Pôle AHI. Ce projet devrait permettre, début 2023, à dix personnes accompagnées par le SAVS et le Samsah de rejoindre cet habitat, portant ensemble un **projet social et adapté et ainsi de rompre l'isolement**.

Parentalité / conjugalité

L'accompagnement de la vie en couple, la médiation nécessaire dans certains cas, le soutien dans les prises de décision (séparation, désir d'enfants) ponctuent **plusieurs projets personnalisés**. Le **soutien des jeunes mamans** dans les premières années de vie de leur enfant nécessite tout un étayage familial et professionnel. Les éducateurs travaillent également autour de la **prévention des violences conjugales**, verbales et physiques, dont peuvent être victimes voire auteurs les personnes accompagnées, envers ou de la part de leurs proches.

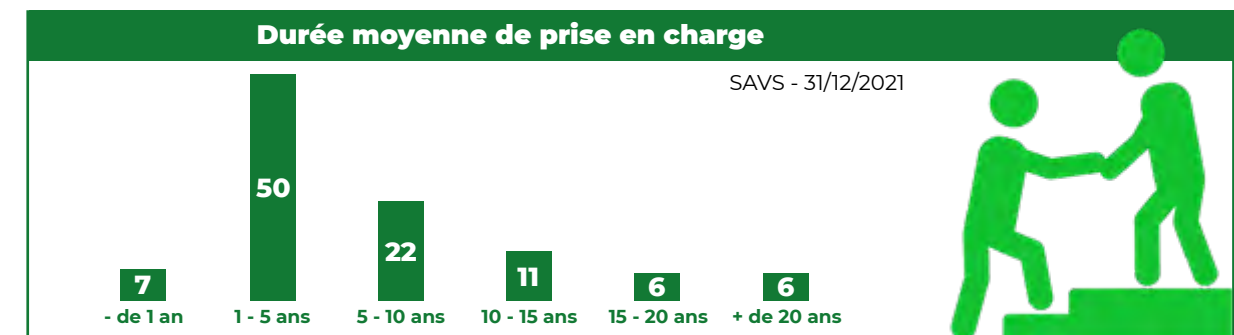
Santé

L'année 2021 a permis d'**accompagner physiquement à nouveau les personnes dans leurs démarches** auprès de professionnels de santé, démarches qui relevaient de l'exceptionnel durant 2020. En effet, l'aspect santé était pour l'essentiel axé sur la prévention, la compréhension de la Covid-19. Malheureusement, certaines personnes ont mis en veille leur parcours de soins par peur de sortir, de se rendre dans des cabinets médicaux, voire à l'hôpital. Cela se ressent également sur le **versant psychiatrique** avec des **pathologies qui se sont accentuées, voire avec de nouveaux diagnostics établis**.

Les professionnels ont informé, expliqué et sensibilisé les personnes à la vaccination contre la Covid-19. Pour cela, les professionnels ont pu également compter sur l'**appui de l'infirmière coordinatrice du Samsah**, qui assure depuis 2021 une permanence pour les personnes accompagnées par le SAVS. Cette permanence d'une heure et demie par semaine a lieu sur un temps défini et sur rendez-vous. Cela s'effectue dans le cadre de ses missions transversales au Pôle AHI.

Emploi et projets professionnels

Cette année a permis de **(ré)accompagner les personnes dans leurs parcours professionnels**, axe d'accompagnement qui avait été mis en difficulté en 2020. Les stages et les embauches en Esat ont repris, permettant l'aboutissement d'un accompagnement souvent débuté depuis 2019. Pour certains, la **motivation au travail a été tellement mise à mal** depuis deux ans que les professionnels les ont accompagnés dans des prises de décisions telles que: démissions,



SAJ
Service d'accueil de jour

réorientations, retraites anticipées, demandes d'invalidité. Pour d'autres, les rencontres avec les employeurs pour donner suite à un absentéisme important, se sont multipliées. Quelques personnes ont effectué un stage au SAJ Le Moulin afin de découvrir une **alternative à l'emploi**. Les recherches d'emploi en milieu ordinaire restent encore et toujours complexes: très peu de postes sans qualification disponibles actuellement.

Quelques personnes qui se sont présentées à la permanence ou qui ont été rencontrées dans le cadre d'un premier contact présentent un parcours quasi-identique, à savoir: un diagnostic tardif d'une pathologie psychiatrique entraînant une perte d'emploi, voire un arrêt de parcours de formation ou d'études.

Les **rencontres partenariales ont repris plus activement** permettant à nouveau une optimisation et une meilleure fluidité des accompagnements communs.

Activités et loisirs

GEM
Groupe d'entraide mutuelle

AGF
Association générale des familles

L'**accès aux loisirs est resté très compliqué** durant l'année et de surcroît soumis au pass sanitaire. Malgré tout, le comité loisirs, créé en 2019 au SAVS, a organisé deux sorties durant l'année. Cette instance ne parvient pas encore à rassembler beaucoup de personnes, mais a tout de même permis à une dizaine de personnes de profiter d'un moment convivial. Le partenariat avec le GEM, le service Sport-santé Asaca de l'Apei Centre Alsace et l'AGF a permis d'orienter des personnes vers de nouveaux loisirs, et ainsi **rompre avec un isolement accentué par les deux années écoulées**. Le repas fédératif de fin d'année n'a pu avoir lieu, toujours en lien avec la situation sanitaire et les recommandations en vigueur.

Bilan psychologue

Besoin d'aide

Durant l'année, les demandes d'aide ont tourné autour de différents besoins:

- > **exprimer des plaintes**
- > **aide à la gestion de l'anxiété** (anxiété généralisée, crises d'anxiété, conduites phobiques)
- > **aide à la gestion de la symptomatologie psychiatrique** (persécution, entente de voix, troubles relationnels, troubles cognitifs)
- > **soutien psychologique à des moments de vie compliqués**
- > soutien dans les **processus de deuil**.

Durant l'année 2021 pour le SAVS, **12 personnes ont bénéficié d'un accompagnement psychologique régulier et 24 personnes ont bénéficié d'un accompagnement ponctuel**. D'une manière générale, la participation du psychologue à la mission du service s'est poursuivie dans plusieurs dimensions:

IME
Institut médico-éducatif

CMP
Centre médico-psychologique

Csapa
Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

- Participation aux réunions d'équipe du SAVS
- Participation aux réunions cadres du Pôle AHI élargies
- Entretiens psychologiques avec les usagers et/ou les familles/aidants
- Rencontre à trois: personne accompagnée + éducateur + psychologue (à la demande du professionnel)
- Temps d'échanges et de soutien avec les professionnels
- Participation à certaines réunions de projets personnalisés SAVS
- Participation aux réunions d'admission SAVS
- Temps d'échanges avec les différents partenaires (psychiatrie de secteur, Esat, IME, etc.)

Les enjeux pour 2022 seront de poursuivre le travail d'accompagnement psychologique avec les personnes accompagnées qui en font la demande, le travail d'équipe en interne avec le soutien aux professionnels, et le développement du travail partenarial avec les psychologues, psychiatres ou autres thérapeutes issus des différents réseaux (CMP, Csapa, hôpitaux, libéraux).

Ressources humaines et formations

Personnel

- Pour les moyens humains, l'année 2021 a été marquée par **plusieurs arrivées** :
- Myriam Joannez, directrice adjointe de Pôle AHI en septembre 2021, en remplacement de Pascale Gérard, en arrêt longue maladie,
 - Dr Isabelle Hazard, médecin coordonnatrice du Samsah, en septembre 2021, avec une mission transversale au Pôle AHI,
 - Stéphanie Debard, éducatrice au SAVS, passé cheffe de service à L'Ancienne Cour, en remplacement de Stéphane Leblond. Stéphanie Debard a validé son Caferuis en novembre 2021.
 - Simon Kim, éducateur spécialisé, arrivé au SAVS en juillet 2021, en remplacement de Stéphanie Debard,
 - Sophie Oberst, a rejoint la direction du Pôle AHI, sur un poste secrétariat de direction transversal consacré à la sécurité et à la RSE,
 - Laurie Fuhrmann, éducatrice spécialisée, est arrivée en avril 2021, sur une mission de coordination de parcours, transversale au Pôle AHI.

Par ailleurs, un éducateur du SAVS a été déployé à l'Esat L'Évasion durant janvier 2021 pour soutenir la structure, confrontée à un manque de professionnels.

Pour sa part, la directrice adjointe et la cheffe de service ont été déployées durant octobre 2021 au Pôle SAM pour soutenir les équipes en place, en l'absence de leur direction.

Formations

- Les **Groupes d'analyse des pratiques professionnelles** (GAPP) se sont poursuivis avec le changement des trois ans du psychologue intervenant.
- L'ensemble des cadres du Pôle AHI ont participé à une formation de deux jours sur le thème de l'**auto-détermination**.
- L'ensemble des professionnels du SAVS et du Samsah ont participé à deux formations collectives d'une durée de deux jours chacune :
- PSSM (Premiers secours en santé mentale)
 - L'entretien motivationnel

Afva

Six professionnels ont participé au colloque Afva sur la thématique de l'évolution de l'offre médico-sociale à Strasbourg.

Chaque professionnel a également participé à des formations individuelles et à des rencontres partenariales :

- Forum des aidants à la Maison des aînés et des aidants de Sélestat
- Rencontre avec la Carsat
- Formation DIU-Next
- Seconde année Caferuis
- Seconde année Master en Gérontologie
- Accompagnement des troubles du comportement sévère
- Connaissance des troubles psychiques
- Connaissance de l'alimentation
- Formateur SST (Sauveteur secouriste du travail)
- MAC (Maintien-actualisation des compétences) SST
- Tuteurs référents
- Gestes et postures
- Habilités sociales
- Éducation thérapeutique du patient (ETP)
- Fonction de coordinateur d'équipe et de projet

Fonctionnement institutionnel

Partenariats

- Cette année, le service a signé une convention de partenariat avec :
- EDF (Pass'EDF)
 - Csapa

D'autres sont en cours de signature :

- Pôle Emploi
- Smictom

Ces partenariats s'inscrivent, au même titre que les nombreuses autres conventions déjà établies, dans un travail de collaboration et de qualité soutenu par le service.

Le service s'efforce de diversifier les partenariats: exemple avec l'entreprise EDF permettant d'accompagner au mieux les personnes dans leurs démarches dématérialisées.

Temps forts

L'année 2021 n'a pas été marquée par de réels temps forts, mais plutôt rythmée par plusieurs périodes successives, liées à l'évolution de la crise sanitaire. La vérification des passes sanitaires à l'entrée du service puis l'obligation vaccinale pour tous les professionnels exerçant dans le domaine médico-social ont été mis en place dans le service, conformément aux consignes gouvernementales.

Perspectives 2022

- Finaliser le projet de service
- Réfléchir le projet de Pôle
- Réactualiser et harmoniser les outils d'accompagnement (DIPC, Document individuel de prise en charge) et de PP (Projet personnalisé)
- Mettre en œuvre le projet habitat inclusif (ancien commissariat)
- Soutenir la transversalité au sein du Pôle AHI
- Poursuivre le travail autour de Serafin-PH
- Soutenir l'auto-détermination et la logique de parcours.

Samsah

Service d'accompagnement
médico-social pour
adultes handicapés



Le Samsah propose, dans ses nouveaux locaux, des ateliers à but éducatif sur le thème de l'alimentation, du bien-être et de la santé. Un nouveau moyen d'accompagner vers l'autonomie.

Un rôle essentiel

La pandémie a mis en avant le rôle essentiel du Samsah auprès des personnes accompagnées. À nouveau, les associations d'aide à domicile ont été impactées par la crise, obligeant les aides-soignantes du Samsah à pallier les absences et à assurer le relais. Si certains usagers ont rebondi et réussi à gérer des situations en autonomie, cela a aussi mis en évidence, pour beaucoup d'autres, le risque de rupture de soins.



La satisfaction des personnes accompagnées a continué de progresser dans presque tous les domaines en 2021, notamment pour la confidentialité des entretiens, l'emplacement et la propreté des locaux. Des indices directement liés au déménagement rue de la Manufacture en 2020.

L'année 2021 a permis d'asseoir la dynamique et la cohésion de la nouvelle équipe créée depuis l'arrivée



de la psychologue, des deux aides-soignantes, de la médecin coordonnatrice, ainsi que le changement de référence éducative, au début de l'année.



Des actions dédiées à l'**activité physique** ont repris au Samsah, avec une personne en service civique, diplômée en Licence Staps Activité physique adaptée à la santé. Cette intervenante facilitera aussi la concrétisation du partenariat avec l'association Cœur et Santé.

Réorganisée grâce au renfort de certains professionnels et à la modification de certains outils éducatifs, l'équipe soudée du Samsah a fait face à une deuxième année sous le signe de la crise sanitaire. Une crise qui a renforcé les besoins de la plupart des personnes accompagnées, tandis que d'autres ont gagné en autonomie.

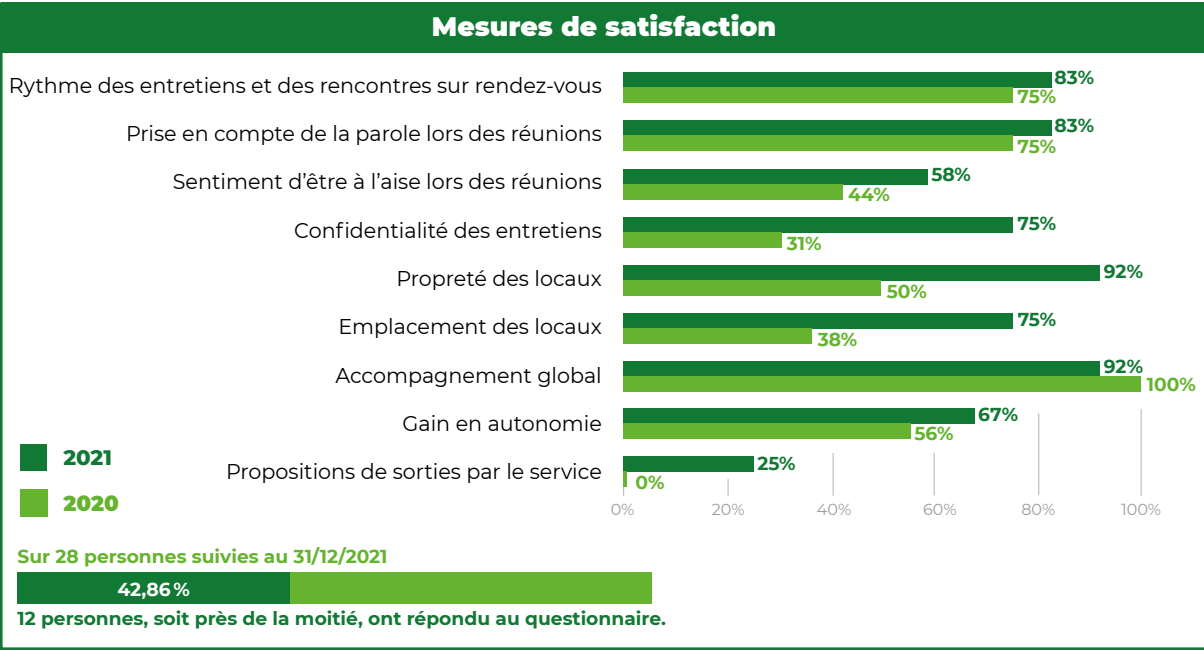
Préambule

L'année 2021 a, comme l'année précédente, été rythmée par la pandémie de la Covid-19, crise mondiale sans précédent. L'ensemble des professionnels du Samsah ont continué d'intervenir auprès des personnes, à leur domicile ou à l'extérieur, tout en faisant face à un contexte sanitaire complexifiant leurs interventions. Grâce à l'extension non importante du service en 2020, le service a pu continuer l'admission de personnes qui étaient sur liste d'attente.

Responsabilité sociétale des entreprises

Bilan de l'enquête de satisfaction

La moitié des personnes accompagnées ont répondu à l'enquête de satisfaction. La satisfaction générale reste globalement positive. A l'instar du SAVS, la question des loisirs ne satisfait pas la grande majorité des personnes. En effet, les sorties fédératives n'ont pas pu avoir lieu depuis deux ans, alors que pour certains, ces temps conviviaux étaient très importants. Cette année a également été marquée par le changement de références éducatives. La transition s'est très bien passée pour l'ensemble des personnes accompagnées.



Démarche écoresponsable

Le Pôle AHI (Autonomie Habitat inclusif), à travers le Samsah, est engagé dans une démarche écoresponsable concernant la gestion du parc automobile. Le pôle s'inscrit, en effet, dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la dépendance énergétique afin d'améliorer la qualité de l'air. A cet effet, les véhicules électriques légers du SAVS sont mutualisés au Samsah. A chaque fois, un rapport qualité-prix a été négocié avec nos partenaires automobiles, avec renouvellement tous les trois ans. Une installation électrique adaptée pour les recharges a été mise en place et les professionnels initiés à l'utilisation et sensibilisés à la philosophie de la démarche. La présente transition écologique se poursuivra sur l'ensemble des véhicules légers. Toujours dans le cadre d'une écologie responsable et inclusive, le Pôle AHI a procédé au remplacement de l'ensemble de ses lumières par des ampoules led, améliorant la qualité de l'éclairage et réduisant par là même la consommation électrique et parallèlement, la facture énergétique globale. Par ailleurs, l'Apei Centre Alsace a entrepris un effort conséquent pour le déploiement de la nouvelle téléphonie, de forfaits mobiles professionnels et le réseau informatique (lire pages 12-13).

Bilan qualité

QVT
Qualité de vie
au travail
Copil
Comité
de pilotage

Durant l'année 2021, la continuité des réunions avec les partenaires a pu être pérennisée grâce à l'utilisation systématique de la visio-conférence. Suspendues en 2020, les rencontres des Samsah d'Alsace ont repris et réenclenché une réflexion collective et collégiale. La démarche QVT et ses Copil ont également été réactivés, avec la présence du Directeur, de la cheffe de service et de l'infirmière coordinatrice. A ce titre, la QVT, qui tend à l'amélioration des conditions de travail, a permis, par exemple, d'équiper les postes administratifs d'un deuxième écran plus grand, participant à l'ergonomie et au confort des professionnels qui y travaillent en permanence.

Bilan matériel

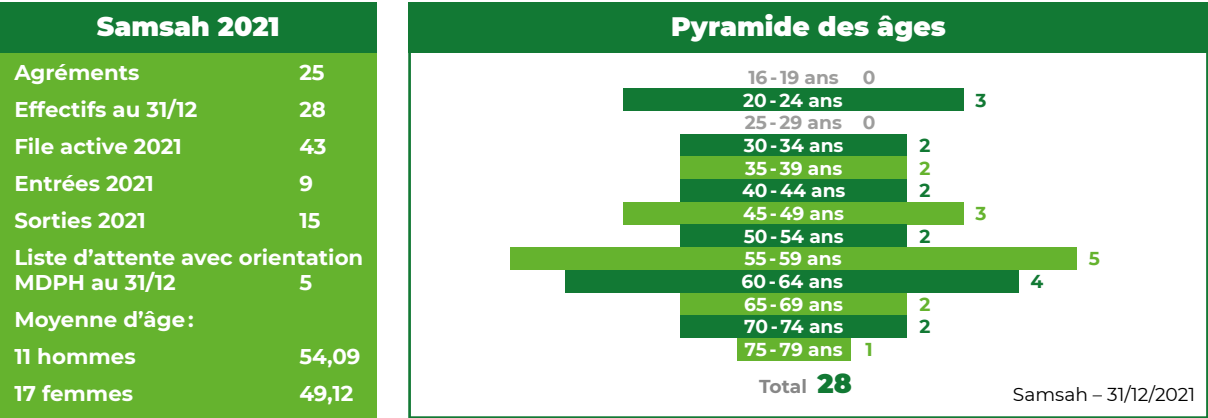
En début d'année 2021, le service s'est doté de deux nouveaux véhicules électriques venant compléter les trois véhicules déjà acquis en 2020. La flotte automobile compte actuellement 9 véhicules: 5 électriques et 4 thermiques.

PMR
Personne
à mobilité
réduite

Malheureusement, la crise sanitaire a considérablement retardé la livraison du nouveau véhicule PMR, limitant ainsi les professionnels dans leurs accompagnements des personnes nécessitant un véhicule adapté. Afin de ne pas pénaliser ces personnes, les professionnels ont régulièrement fait appel aux bons de transport, aux taxis solidaires adaptés, ainsi que l'emprunt du véhicule PMR de la Rue du Tabac. Durant l'année, les professionnels ont pu pleinement profiter des nouveaux locaux contrairement à 2020 qui n'avait pas permis une pleine installation (confinements, déploiements).

Activité et mouvements

Bilan accueil et administratif



L'année 2021 a été moins impactée par le contexte sanitaire en termes de travail, d'organisation et d'adaptation. Le service n'a ainsi pas connu de période de fermeture et les permanences du samedi ont été assurées sans discontinuité. Le service a poursuivi sa réflexion sur le projet de service. En adéquation avec la transformation de l'offre médico-sociale commune au Pôle AHI, le service poursuit l'organisation administrative en clarifiant les procédures et simplifiant l'évaluation des besoins des personnes dans le cadre du mouvement entrées/sorties des prises en charge. Ainsi, la vision des moyens humains est en adéquation avec les besoins réels des personnes. A ce titre, 9 personnes ont été admises au Samsah et 15 personnes ont quitté le service en 2021.

Suite à la réorganisation globale de la MDPH dans ses outils et procédures, l'outil Via Trajectoire est redevenu opérationnel en 2021 pour la gestion des orientations. De plus, les nombreux échanges téléphoniques avec les interlocuteurs privilégiés dans cette instance ont été bénéfiques et ont permis de dénouer favorablement des dossiers et situations complexes. La mise en place de la nouvelle version DIU-Next se fait progressivement grâce aux formations suivies par les professionnels (volets administratif et accompagnement). Cet outil, enrichi de nouvelles fonctionnalités, contribuera considérablement à un meilleur suivi des personnes accompagnées et à une harmonisation entre les professionnels et le secrétariat. Pour conclure, le travail administratif global et soutenu des professionnels du service a participé grandement et de manière rationnelle à la sérénité des équipes.

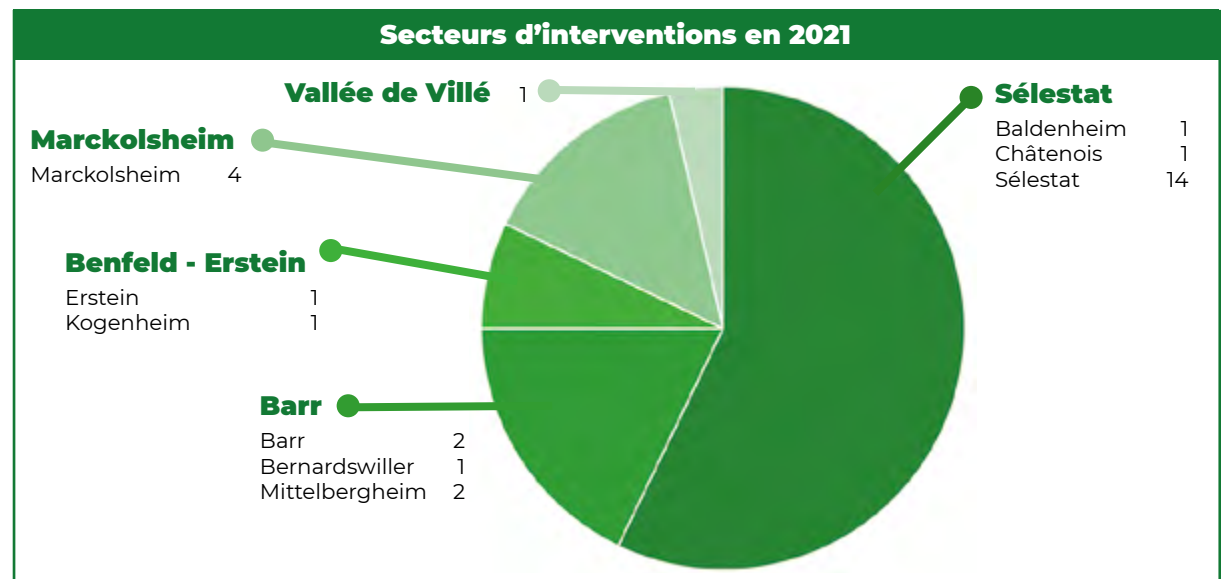
Accompagnement social

Le soutien dans les démarches administratives et l'accompagnement vers la dématérialisation restent une part importante du travail socio-éducatif. Néanmoins, ce travail est difficile avec certaines personnes accompagnées, car elles ne sont ni équipées ni intéressées. Le travail avec les mandataires

et les aidants demeure indispensable. La subtilité des dispositifs (PCH, APA...) a incité les professionnels à se former auprès des partenaires à travers des rencontres thématiques ainsi qu'un travail en étroite collaboration avec la Maison de l'Autonomie.

Par ailleurs, le service a continué de soutenir activement les personnes dans les questions d'actualité liée à la crise sanitaire et à la compréhension des recommandations du gouvernement. Pour autant, les difficultés déjà connues se sont accentuées sous le poids d'une crise qui perdure.

La permanence du samedi matin a été très sollicitée. Essentiellement des personnes en attente d'un suivi Samsah ayant des dossiers administratifs importants ou des personnes venant en premier contact.



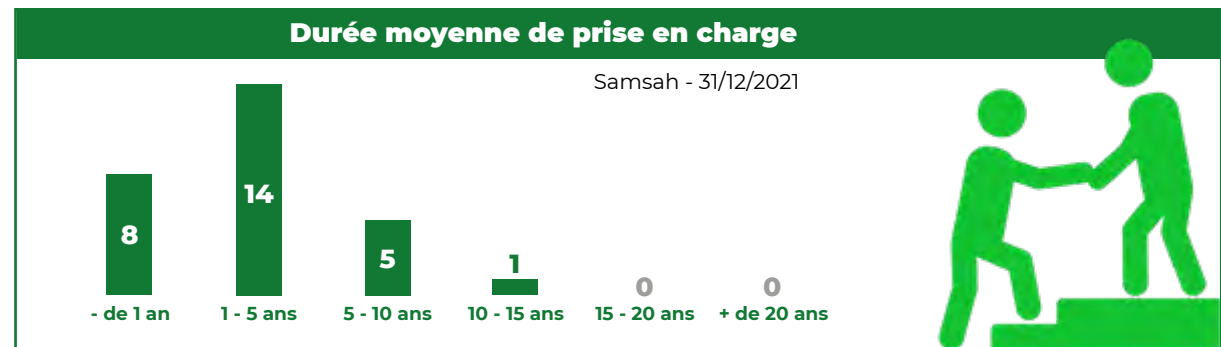
Accompagnement spécialisé

Ensemble des actions « soins »

L'année 2021 a permis de venir **asseoir la dynamique et la cohésion de la nouvelle équipe** créée depuis l'arrivée, l'année précédente, de la psychologue, des deux aides-soignantes, du médecin coordonnateur, ainsi que le changement de référence éducative début 2021.

La pandémie a mis en avant le **rôle essentiel que joue le Samsah** auprès des personnes accompagnées. A l'instar de 2020, les associations d'aides à domicile ont été très impactées par la crise, et plus particulièrement par l'obligation du pass sanitaire pour les professionnels médico-sociaux. Cela a malheureusement porté préjudice à la mise en place des plans d'aide durables auprès des personnes accompagnées. Ce manque de personnel a **obligé les aides-soignantes du Samsah à pallier les absences de prestataires** et à assurer le relais. Néanmoins, cette période a permis de constater que plusieurs personnes accompagnées se sont saisies du travail médico-social entrepris avec l'équipe du Samsah pour rebondir en temps de crise et gérer certaines situations en toute autonomie. Ce contexte a également mis en évidence le **risque de rupture de soins** pour certaines personnes et ce, en raison de l'absence d'un prestataire, du manque d'initiative et de stimulation.

Toutefois, la crise sanitaire n'a pas impacté le processus d'admission. Ainsi, le service a pu répondre aux demandes de l'ensemble des personnes orientées par la MDPH – la liste d'attente fin 2021 eset composée de personnes admissibles en 2022. Il est à noter, à cet effet, une **augmentation du nombre de personnes présentant des troubles ou des maladies psychiques** et ce en lien avec la crise sanitaire. Certains mécanismes comme le confinement et les couvre-feux, ajoutés à une fragilité initiale, ont accentué certaines problématiques chez les personnes. Une autre raison structurelle vient



soutenir cette augmentation dans la mesure où le **Samsah Erstein, spécialisé dans la maladie psychiatrique, n'intervient plus sur le secteur de Sélestat** comme auparavant, laissant désormais cette tâche au Samsah de Sélestat, initialement généraliste.

Répartition du temps d'accompagnement à la santé

Accompagnement infirmiers. La mission de l'infirmière du Samsah a été élargie à l'ensemble du Pôle AHL pendant la crise sanitaire. A ce titre, elle propose une permanence hebdomadaire sur chaque site afin de rencontrer résidents et professionnels, individuellement ou sur des temps collectifs. L'infirmière coordinatrice a participé aux **réunions de la cellule de crise** tout au long de l'année. Elle a ainsi contribué à l'écriture des protocoles sanitaires pour chacun des sites du pôle, en lien avec la médecin coordonnatrice et les différents chefs de service. Elle a également assuré le suivi des protocoles et leur réajustement en fonction de l'évolution des directives ministérielles. Il lui a été confié le suivi du stock des EPI pour le Pôle AHL.

L'infirmière coordinatrice et l'infirmier au Samsah ont été **formés à la réalisation de tests PCR** par le laboratoire Sainte-Barbe de Sélestat, afin de pouvoir tester les résidents des foyers dans leur lieu de vie et en fonction des besoins du Pôle. Ils ont également **organisé et administré les trois doses de vaccin** contre la Covid-19 pour les personnes accompagnées les plus vulnérables, avec le soutien des médecins du centre de vaccination de Sélestat. Les vaccinations ont été faites sur site afin de soutenir et de faciliter l'adhésion des résidents.

Par ailleurs, et comme chaque année, ces deux professionnels ont vacciné les salariés volontaires à l'**antigrippale saisonnière**.

Durant l'année, le service a **testé la télémedecine** via le prestataire TokTokDoc, suite à un appel à projet de Pulsy, groupement régional d'appui au développement de l'e-santé. La finalité de ce service, surtout en temps de crise pandémique, est de permettre à des personnes isolées avec d'importantes difficultés à se déplacer et présentant des réticences à l'idée de se rendre en cabinet ou à l'hôpital, d'accéder à des soins. Cette expérience n'a pas suscité l'engouement attendu. Un bilan global sera fait avec la direction pour une reconduction, ou non, en 2022.

Accompagnement aides-soignantes. En 2021 et dans le cadre de la responsabilisation constructive des professionnels souhaitée par la direction, le service a défini des **missions spécifiques et respectives** pour chaque aide-soignante pour une durée d'un an :

- ▶ Référence des plannings hebdomadaires d'interventions
- ▶ Référence d'ateliers collectifs
- ▶ Référence de Projets personnalisés, en lien direct avec l'infirmier

Cette organisation a permis de valoriser chacune d'entre elles dans une tâche précise et de faciliter le suivi de chaque mission sur le terrain.

Les accompagnements aux soins d'hygiène corporelle ont été moins importants cette année en lien avec la mutualisation de cette action avec plusieurs partenaires d'aides à domicile en Centre Alsace. Ceci a été rendu possible dans le cadre des droits PCH et APA des personnes accompagnées. Les professionnels du Samsah sont **intervenus en binôme avec les nouveaux prestataires**, facilitant ainsi la **mise en place du lien et de la confiance**, en rappelant l'importante de l'apprentissage et son soutien auprès de la personne accompagnée pour une autonomie à venir.

Les aides-soignantes ont aussi été aussi sollicitées dans l'**accompagnement de l'estime de soi et l'acceptation de son corps**. Elles ont soutenu les personnes à travers la réalisation de soins esthétiques, soins de bien-être et de confort, ainsi que l'achat de nouveaux vêtements et accessoires.

Cet accompagnement a également concerné les actes de la vie quotidienne (stimulation, conseils, sensibilisation à la tenue du cadre de vie), avec la mise en place d'outils d'autonomisation et de maintien dans le lieu de vie choisi.

Sur le plan de la santé, les aides-soignantes ont été associées de manière plus systématique en 2021, à l'**accompagnement de rendez-vous médicaux** ne nécessitant pas forcément la présence de l'infirmier. Enfin, la mise en place d'**ateliers collectifs pour promouvoir la prévention santé, l'alimentation, l'activité physique et le bien-être** a été très appréciée par les personnes accompagnées, traduite par une participation active.

Bilan psychologique

L'accompagnement psychologique s'est poursuivi en lien avec les difficultés de chaque personne, qu'elles soient de nature psychique, intellectuelle, neurologique, somatique ou contextuelle.

La **situation sanitaire dégradée a fixé ou accentué certains troubles**. En effet, le sentiment d'isolement et les troubles anxieux ont été manifestes. Certaines personnes ont eu du mal à se projeter dans l'avenir, non plus seulement à cause de l'évolution de leur maladie, mais également à cause d'une évolution pandémique non prévisible.

Le **soutien psychologique** a eu lieu en individuel à domicile, au Samsah et par téléphone, à la demande de la personne ou de l'équipe. Certains de ces entretiens ont eu lieu en présence de l'infirmier ou d'une éducatrice.

La mobilisation, autour de la personne, sous forme de réunion avec les partenaires concernés et en lien avec la famille, a également permis une **amélioration de ces situations**.

Dans le cadre de l'**aide aux aidants**, des membres de la famille ont été rencontrés. Des échanges ont eu lieu par téléphone pour ceux qui vivent dans une autre région. Ces familles ont exposé leurs difficultés, ressentis, avançant ainsi dans la compréhension et la gestion de leurs émotions. Parallèlement, des temps de coordination ont eu lieu directement avec l'éducatrice concernée, les aides-soignantes ou les infirmiers et également lors de la réunion d'équipe hebdomadaire. La psychologue est aussi intervenue lors de l'admission de personnes, de réunions de projets personnalisés, de réunions autour de situations individuelles et a renseigné le tableau Anap. La psychologue a participé à une réflexion sur le thème de l'habitat inclusif, à l'élaboration du nouveau projet de service, aux réunions de cadres élargis du Pôle AHI, à la formation des cadres sur l'évolution de l'offre médico-sociale et aux réunions des psychologues du pôle. Elle a été en lien avec des partenaires psychiatres et le CMP de Colmar. En parallèle, elle a accueilli et encadré une stagiaire, étudiante en troisième année de psychologie.

Ressources humaines et formations

Personnel

- L'année 2021 a été marquée par plusieurs changements:
- Myriam Joannez, directrice adjointe de Pôle AHI en septembre 2021, en remplacement de Pascale Gérard, en arrêt longue maladie
 - Le Dr Isabelle Hazard, médecin coordonnatrice, a rejoint le Samsah en septembre 2021, avec une mission transversale au Pôle AHI,
 - Les missions de l'infirmière coordinatrice ont été élargies au Pôle AHI et, à ce titre, le temps de travail de l'infirmier du Samsah est passé de 0,80 ETP à 1 ETP.
 - Sophie Oberst a rejoint les locaux du SAVS-Samsah sur un poste transversal de secrétariat de direction dédié à la RSE / Sécurité.
 - Laurie Fuhrmann, éducatrice spécialisée, est arrivée en avril 2021, sur une mission de coordination de parcours, transversale au Pôle AHI.

Formations

- Les **groupes d'analyse des pratiques professionnelles** (GAPP) se sont poursuivis avec le changement des trois ans du psychologue intervenant. L'ensemble des cadres du Pôle AHI a participé à une formation de deux jours sur le thème de l'**autodétermination**. Les professionnels du Samsah ont participé à deux formations collectives, chacune de deux jours:
- PSSM (Premiers secours en santé mentale)
 - L'entretien motivationnel

- Trois professionnels ont participé au colloque Afva sur la thématique de l'évolution de l'offre médico-sociale. Chaque professionnel a également participé à des formations individuelles et des rencontres partenariales:
- Forum des aidants à la maison des aînés
 - Rencontre avec la Carsat
 - Formation DIU-Next
 - Seconde année en Master de Gériologie
 - Accompagnement des troubles du comportement sévère
 - Connaissance des troubles psychiques
 - Connaissance de l'alimentation
 - Formateur SST (Sauveteur secouriste du travail)
 - MAC (Maintien-actualisation des compétences) SST
 - Tuteurs référents
 - Gestes et postures
 - Habilités sociales
 - Éducation thérapeutique du patient (ETP)
 - Fonction de coordinateur d'équipe et de projet

Fonctionnement institutionnel

Partenariats

- Des actions dédiées à l'**activité physique** ont pu reprendre avec une personne en service civique diplômée en Licence Staps Activité physique adaptée à la santé. Cette intervenante facilitera la concrétisation du partenariat avec l'association Cœur et santé. Le partenariat avec le Csapa a permis la mise en place d'un groupe d'usagers dans le cadre du Mois sans Tabac. Certaines personnes ont poursuivi cette démarche en hôpital de jour d'addictologie, ouvert en début d'année au Centre hospitalier de Sélestat. Le Samsah a conventionné de nouveaux partenaires libéraux (orthophonistes, infirmières, sage-femme). D'autres conventions sont en cours de signature :
- Pôle Emploi
 - Smictom

Ces partenariats s'inscrivent, au même titre que les nombreuses autres conventions déjà établies, dans un **travail de collaboration et de qualité** soutenu par le service. Le service s'efforce de diversifier les partenariats, comme exemple avec l'entreprise EDF, qui permet d'accompagner au mieux les personnes dans leurs démarches dématérialisées.

Temps forts

Plusieurs périodes se sont succédé, liées à l'évolution de la crise sanitaire. Elles ont notamment entraîné la mise en place de la vérification des pass sanitaires à l'entrée du service, puis l'obligation vaccinale pour tous les professionnels exerçant dans le médico-social.

Faits marquants

- L'année 2021 a été marquée par la **mobilisation forte de l'équipe des infirmiers** du Samsah dans la sensibilisation large pour la vaccination anti-Covid. Cette démarche s'est traduite par un partenariat varié, un travail de proximité avec les équipes sur le terrain et une disponibilité pour accompagner la vaccination des personnes résident à l'Apei Centre Alsace ou en milieu autonome. Conformément aux consignes gouvernementales, le Samsah, à travers ses infirmiers, a assisté en **priorité les personnes vulnérables avec comorbidité**, pour une prise en charge adaptée. Un **travail de soutien psychologique** a été déployé pour rassurer, soutenir et veiller à ce que l'ensemble de la démarche soit adaptée aux besoins et attentes des personnes.

Perspectives 2022

- Finaliser le projet de service et le projet de soins
- Finaliser le projet de Pôle
- Actualiser et harmoniser les outils d'accompagnement (DIPC, PP)
- Mettre en œuvre le projet habitat inclusif (ancien commissariat)
- Soutenir la transversalité au sein du Pôle AHI
- Poursuivre le travail autour de Serafin-PH
- Soutenir l'autodétermination et la logique de parcours

Le Moulin

Service d'accueil
de jour



Tout un symbole de la vie qui reprend... La fête de Noël a à nouveau pu être organisée, avec musique, théâtre et... projection du tout nouveau film du Moulin. Grâce notamment à la Ville de Châtenois, qui a gracieusement prêté l'Espace des Tisserands.

Espoir & joie de vivre



Ce sont **les mots**, que l'on peut retenir pour 2021 au Moulin. Le Service d'accueil de jour a retrouvé sa capacité maximale d'accueil, avec une emphase sur la création, la communication et l'environnement au quotidien.



Parmi les moments forts de 2021 figure le projet de Livret d'accueil en vidéo, qui permet de présenter le service d'accueil

de jour au quotidien à celles et ceux qui n'ont pas accès à la lecture. Pendant plusieurs mois, les personnes accompagnées ont tour à tour écrit le scénario, filmé, monté... et présenté le film fini lors de la fête de Noël.



Le bilan Sport-santé est positif. Les visites à domicile, lors des périodes de fermeture,

ont permis de préserver les séances d'activités physiques adaptées. Les séances d'athlétisme, activités aquatiques et équestres, marche, médiation animale et relaxation ont eu lieu en effectifs réduits jusqu'en juin, avant un retour à la normale en juillet. Pour la plus grande satisfaction de toutes et tous.

Un poste de **coordonnatrice de parcours** a été créé au pôle AHI, rattaché au Moulin. La mission de cette éducatrice est de faire le lien avec les acteurs du terrain pour réfléchir et proposer des solutions actuelles et d'avenir pour chaque personne accompagnée.

La vie a progressivement repris au Moulin en 2021 jusqu'à revenir à sa capacité d'accueil maximale. À travers différents ateliers, les personnes accompagnées sont encouragées à créer et à communiquer, tout en étant sensibilisés à l'environnement.

Préambule

ARS

Agence
régionale
de santé

AHI

Autonomie
Habitat
inclusif

Le contexte sanitaire a généré, à nouveau en 2021, de nombreuses consignes et recommandations de l'ARS et du gouvernement, avec la mise en place de nouvelles procédures. L'accueil de jour Le Moulin a donc encore fait preuve d'adaptation et de renouveau dans ses pratiques professionnelles et dans l'accompagnement de chaque personne. En lien avec l'évolution de la pandémie, la **situation a été évaluée individuellement au regard des besoins des familles** (travail, âge...), une semaine sur deux, voire toutes les semaines. Afin d'anticiper et d'organiser les besoins des personnes accompagnées, des aidants et de leurs familles, un poste de **coordonnateur de parcours** a été créé au cœur du pôle AHI. Cette mission fait le lien avec les acteurs du terrain pour réfléchir et proposer des solutions actuelles et d'avenir. Grâce à cela, le contexte sanitaire n'a **entravé ni l'entrain ni la motivation** des personnes accompagnées ou du personnel pour les différents projets qui ont vu le jour en 2021, entre les partenariats mis en place, l'atelier théâtre qui voit un renouveau ou encore le court-métrage documentaire du Moulin. Réapprendre à **vivre tout en continuant à créer, imaginer, réaliser, s'évader** vers de nouveaux horizons, même avec le virus, est un défi de taille pour chacun. C'est ainsi qu'en juin, un groupe de personnes accompagnées du Moulin ont profité d'une escapade entre copains avec l'organisme de vacances Nouvel Envol.

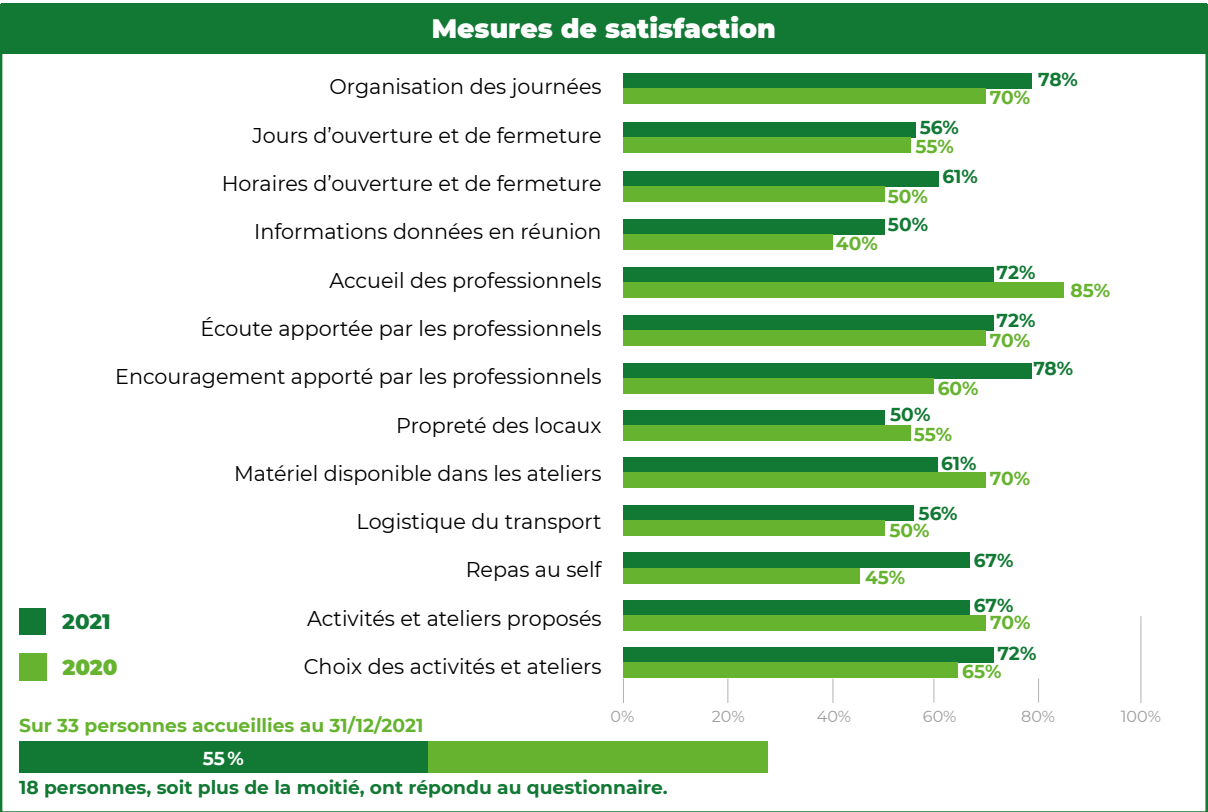
Responsabilité sociétale des entreprises

Bilan qualité

2021 a été marqué par un **retour progressif au fonctionnement normal** du Moulin – une année de reprise et d'espoir pour les personnes accompagnées. L'enquête de satisfaction traduit ce sentiment global à travers des avis positifs pour l'accompagnement, l'accueil des professionnels, l'écoute et le choix des ateliers. Cependant, avec un taux de 50 % de satisfaction, des axes d'amélioration sont à apporter en matière d'informations données aux personnes accompagnées ou par rapport à la propreté des locaux. A cet effet, il est à souligner l'effort conséquent déployé par l'équipe du SAJ en termes de **communication à travers le Falc** par exemple, la reprise des informations importantes

Falc

Facile
à lire et à
comprendre



SAM

Santé
accompa-
gnement
médicalisé

en réunion. Au sujet de la propreté des locaux, 2021 a en effet connu la fin de la prestation d'Onet par la volonté du Conseil d'administration de l'Apei Centre Alsace, en raison d'un changement structurel survenu dans ce sens au Pôle SAM. Ainsi, la **prestation ménage a été reprise en régie interne** à l'Apei Centre Alsace, avec embauche d'une nouvelle salariée et un lourd investissement dans le matériel technique approprié.

Il est à noter, de manière globale, l'investissement et l'intérêt des professionnels du SAJ pour **l'autodétermination des personnes accompagnées**. Cela se traduit par la place centrale de la vie et du choix de ces derniers dans l'organisation, la réflexion et la mise en œuvre des actions éducatives. Tout au long de l'année, un travail de concertation a été maintenu avec les aidants familiaux à travers des rencontres et des contacts réguliers pour des réponses adaptées à leurs besoins dans le cadre du projet des personnes accompagnées.

Volet environnemental

RSE

Responsabilité
sociétale des
entreprises

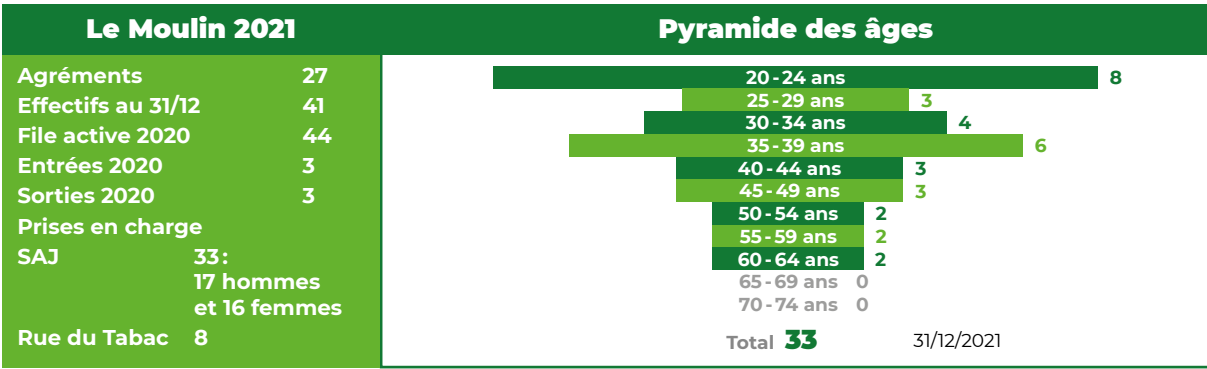
Le SAJ Le Moulin fait vivre la démarche RSE avec la création d'un **atelier déchèterie**, le mardi matin. Il permet d'évacuer les déchets de la cuisine centrale vers le Smictom. En outre, certains déchets sont récupérés afin d'être réutilisés :

- Les cagettes en bois des légumes sont redistribuées à notre partenaire Les Jardins du Giessen ou utilisées pour fabriquer des éléments de décoration dans les ateliers bois, brico-technique et textile.
- Les palettes en bois sont récupérées afin de fabriquer des éléments de décoration : un garde-manger, des nichoirs à oiseaux pour le projet LPO et la réalisation de barrières pour le jardin potager.
- Les déchets végétaux générés par l'atelier cuisine sont mis dans un compost sur le site, ensuite utilisé pour fertiliser le jardin.
- Les déchets organiques du self sont collectés afin de nourrir des élevages de poules et de cochons.
- Lors de l'audit Ecocert du 24 novembre, Le Moulin a répondu aux questions de l'auditrice. Le niveau 2 a été maintenu.

Dans le cadre d'une écologie responsable et inclusive, le Pôle AHI a également entamé le remplacement de l'ensemble de ses lumières par des ampoules led. Par ailleurs, une nouvelle téléphonie a été mise en œuvre, au même titre que le réseau informatique (lire pages 12-13).

Activités et mouvements

Evolution du public



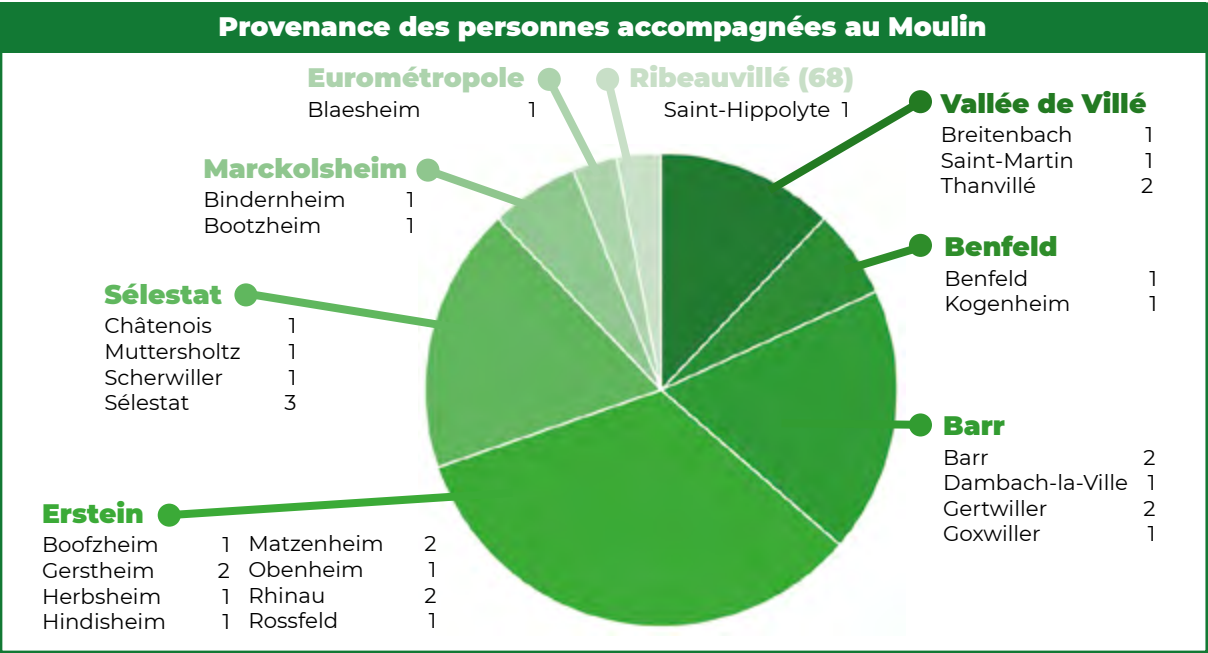
Accompagnement social

Fonctionnement de la structure

Le **fonctionnement normal du Service d'accueil de jour a repris à partir de la rentrée 2021**, après les congés d'été. Dans le cadre de sa mission socio-éducative, Le Moulin a poursuivi les **visites à domicile** mises en place exceptionnellement à partir du confinement de novembre 2020 et prolongées jusqu'à fin mai 2021. Ces rencontres avaient pour objectif de maintenir le lien social avec les personnes accompagnées et leurs familles, assurer une activité physique, maintenir le suivi du Projet personnalisé, ainsi que le soutien apporté au droit au répit des aidants.

L'accueil des personnes accompagnées a été repris progressivement en séquentiel, soit en **groupes alternés hebdomadaires**. Cette organisation a permis de garantir le respect des gestes barrières et la gestion adaptée de la jauge autorisée en termes d'espace d'accueil.

Dans le même ordre d'idée, en raison de la présence des enfants du périscolaire au FAM, les repas de midi ont été servis dans les locaux du service, en self. Ce service a été assuré par l'atelier Maison, tous les jours de la semaine. L'intérêt des personnes pour cette activité a permis de mettre en place à la



rentrée un atelier maison-self tous les jours. Les personnes accompagnées lors de cet atelier prennent en charge les tâches de la vie quotidienne (buanderie, hygiène, gestion des consommables et du self, service du repas avec le personnel API).

Par ailleurs, plusieurs actions ou chantiers ont été entrepris en 2021, dont la **réécriture du projet de service**. Les professionnels et personnes accompagnées y ont participé activement grâce à la création de groupes de travail sur des thématiques spécifiques: accompagnement, transport, accueil, ateliers, animation, etc.

Aussi, une nouvelle organisation des réunions Projets personnalisés permet désormais un lissage sur l'année de l'agenda des réunions et non plus une concentration forte en début de saison. L'intérêt de cette évolution est d'apporter une souplesse dans l'organisation temporelle, de permettre aux professionnels d'anticiper la réunion sereinement et surtout, permettre à la psychologue de s'y associer.

Coordination de parcours

2021 a aussi vu la création d'une nouvelle mission socio-éducative au Pôle AHI, avec l'arrivée d'une **coordinatrice de parcours**, recrutée en avril. Parmi ses missions figure l'anticipation des besoins des personnes accompagnées en termes de logique de parcours. Une mission d'aide, d'écoute et de soutien qui est élargie aux aidants.

La coordinatrice de parcours a découvert le fonctionnement du Moulin, sa structure de rattachement, dès son arrivée, le 1^{er} avril. Après avoir visité les différents services de l'Apei Centre Alsace, elle a contacté les familles des personnes accompagnées du SAJ pour une courte présentation et la proposition d'une rencontre. Entre avril et août, elle a participé aux 20 réunions de projet d'accompagnement personnalisé qui avaient été organisées.

Une première rencontre à domicile a été possible avec la majorité des familles, une première approche des potentiels besoins d'accompagnement des personnes accompagnées et/ou des familles. Certains ont perçu d'emblée l'intérêt d'une coordinatrice pour les accompagner et ont demandé un soutien direct. D'autres n'ont pas saisi d'intérêt immédiat, mais ont accepté la prise de contact. D'autres encore ont besoin de temps avant d'envisager une rencontre et/ou un échange.

La présence au Moulin de la coordinatrice sur les temps d'accueil et les temps libre permet de développer un échange régulier avec les personnes accompagnées, permettant ainsi la construction, au fur et à mesure, d'un lien de confiance et des échanges de plus en plus centrés sur les projets. Ces liens sont primordiaux pour les aider à **penser leur avenir et à anticiper l'avancée en âge des aidants, afin de prévenir les risques de rupture et les situations d'urgence**. Aborder ce sujet peut être anxiogène, autant pour les personnes accompagnées que pour les familles. Cela nécessite donc un accompagnement dans la durée.

Cette nouvelle fonction a entraîné des réactions émotionnelles fortes parfois de refus d'accompagnement, notamment auprès de personnes ayant des troubles du spectre autistique, inscrites dans l'immédiateté et ayant des difficultés à se projeter dans l'avenir.

Le travail de coordinateur nécessite de nombreux contacts avec les proches et les partenaires. La recherche de réseaux avec les structures et services existants sur le territoire et la visite de 14 structures, hors Apei Centre Alsace, ont permis de mieux appréhender le fonctionnement et les publics accueillis, afin de rechercher des solutions différentes et adaptées aux besoins repérés.

Ces premiers mois ont également permis d'accompagner le projet spécifique de la **vie en logement autonome** l'été 2022 pour une des personnes accompagnées (construction du projet et essai en appartement avec une structure partenaire à Colmar). Aussi, la coordination de parcours a permis à une personne qui refusait les accueils temporaires en raison d'une mauvaise expérience passée, de découvrir une nouvelle structure et d'envisager un accueil sur deux semaines en 2022.

La coordinatrice de parcours a assuré des **accompagnements spécifiques** auprès de certaines familles, effectué des démarches auprès de la MDPH et visité des établissements en vue de futures réorientations.

Accompagnement spécialisé

Accompagnement psychologique

Les situations en lien avec la pandémie et ses conséquences sont restées une source importante de **besoins en accompagnement psychologique**. L'incompréhension et l'anxiété vis-à-vis de situations de maladies, de tests, d'éviction, de vaccination ont été prégnantes. L'inquiétude quant à une nouvelle suspension de l'activité du SAJ a été verbalisée par certains, tout comme la lassitude et la pénibilité du port du masque.

Le deuil, la vie seule au domicile, les relations familiales et avec les pairs, la préparation et le bilan d'accueil temporaire, l'anxiété pré-consultation et examen médical, les troubles du spectre autistique, la maladie psychique ont été d'autres motifs d'accompagnements psychologiques tout au long de l'année.

Des parents et membres de la famille des personnes accompagnées ont été rencontrés lors des réunions de Projet personnalisé et de visites à domicile.

La psychologue a été en relation avec des psychologues d'établissement d'accueil temporaire. Elle a renseigné le tableau Anap et encadré une stagiaire, étudiante en troisième année de psychologie. Elle a également participé aux réunions d'équipe, à la formation collective « Réseau et partenariat », à l'élaboration du nouveau projet de service, à la formation des cadres sur l'évolution de l'offre médico-sociale, aux réunions de cadres de direction élargie et aux rencontres des psychologues du Pôle AHI.

Anap

Agence nationale d'appui à la performance sanitaire et médico-sociale

Activité physique adaptée

2021 a à nouveau été entrecoupée par une période d'accueil en demi-effectif. Afin de ne pas interrompre les activités physiques adaptées, les **visites à domicile se sont poursuivies pour chercher les personnes qui le demandaient et/ou en avaient besoin**. Comme l'année précédente, plusieurs personnes ont été cherchées pour bénéficier d'une balade ou d'une marche adaptée.

Le constat concernant le **sport santé est positif**. Ces visites à domicile ont permis préserver un accompagnement physique, psychique et social. Les personnes accompagnées pouvaient ainsi retrouver leurs camarades, malgré les obligations et les restrictions. Les relations se sont renforcées et, cette année, il n'a pas été fait état, de désordre psychique et physique majeur.

Les APA se sont poursuivies en effectifs réduits jusqu'en juin, avant un retour à la normale à partir de juillet, pour la plus grande satisfaction de tous. Les personnes accompagnées ont ainsi poursuivi leurs activités: athlétisme, activités aquatiques et équestres, marche, médiation animale et relaxation. Petit bémol, toutefois, pour les sorties attelage: les chevaux n'étaient pas suffisamment entraînés et le temps n'a souvent pas été approprié. En septembre grâce à un allègement des restrictions et une bonne météo, les sorties vélo et voile ont repris.

APA

Activités physiques adaptées

Bilan coordonnateur sport-santé

Pétanque. Pour 8 personnes, avec un objectif de rencontres compétitives organisées par la FFSA, prévues en mars et avril 2022, après une année de disette étant donné que toutes les rencontres ont été annulées en 2021. Cette discipline permet à tous de pratiquer une activité physique. La pétanque nécessitant peu de compétences de force et d'endurance, elle est praticable par le plus grand nombre. Grâce à des confrontations face à des binômes adversaires, les entraînements permettent de développer l'esprit de compétition, les compétences de tir et de pointage de précision. A tour de rôle, les boulistes occupent le poste d'arbitre – travail mis en place depuis deux ans. Les fautes d'arbitrage arrivent de moins en moins souvent. Le groupe est quasiment autonome.

Sport d'entretien. Pour 5 à 6 personnes, en séances hebdomadaires. Ces séances favorisent un travail de fond. Le travail est orienté de façon à appréhender un travail spécifique par groupes musculaires, entre exercices de cardio/respiratoire (stepper, vélo d'intérieur, marche rapide ou course), abdominal, musculaire supérieur (pompes, butterfly, etc.). La majorité du temps, lorsque les conditions météorologiques le permettent, les séances s'effectuent sur le parcours de santé de Sélestat. Ceci permet également de rencontrer d'autres sportifs (sapeurs-pompiers de Sélestat, groupes scolaires des établissements du secteur, etc.).

Avec ceux qui le désirent, il est fixé, chaque année, l'objectif de participer à la rencontre régionale de la FFSA d'athlétisme prévue en mai. Malheureusement la rencontre 2021 a été annulée.

FFSA

Fédération française de sport adapté



Les personnes accompagnées se sont transformées en cinéastes et reporters lors de la création du livret d'accueil en vidéo. Une fierté pour toutes et tous!

Deust APA

Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
Activités physiques et sportives adaptées

Natation. Deux groupes ont été constitués, avec une séance hebdomadaire pour chacun. Le premier groupe, de quatre personnes, appréhende l'univers aquatique tout en douceur et de façon ludique. Des exercices de flottaison, de propulsion, d'immersion et de respiration sont proposés dans des bassins à faible profondeur, ce qui permet de se sentir en sécurité. Un temps en autonomie est également proposé, afin de permettre à chacun de vivre comme il l'entend son rapport au milieu aquatique (bains à bulles, toboggan, nage, jeux de ballon, rivière passante, etc.). Encore une année et certains seront autonomes et pourront même aller en compétition. Cette activité a été mise en veille fin octobre 2021, avant une reprise début avril 2022 (projet vélo).

Un deuxième groupe de six personnes, constitué de nageurs, a comme objectif de participer aux rencontres organisées par la FFSA. Des exercices ciblés et adaptés sont proposés à chacun afin de devenir plus efficace dans leur nage. Toutes les rencontres 2021 ont été annulées. Les prochaines auront lieu en février et mars 2022.

Depuis septembre, Tiphayne Kilian, en service civique au Moulin, intervient le mercredi après-midi en natation. Elle prend en charge deux personnes en accompagnement particulier afin de les faire progresser plus rapidement.

En outre, depuis octobre, Margot Faivre, étudiante en première année Deust APA, accompagne les séances de marche, natation et pétanque.

Activité et ateliers

Le début 2021 a été marqué par un retour progressif à la normale. Tout en gardant les masques et en respectant les gestes barrières, les ateliers ont retrouvé leur **capacité d'accueil optimale**, voire maximale, et la possibilité de participer à des événements extérieurs à la structure.

Le retour à la salle à manger a été possible en juillet 2021, tout en poursuivant une aide à l'organisation du self, ce qui a permis d'alléger la charge de travail supplémentaire qui incombait à l'équipe éducative pendant le Plan bleu relatif à la pandémie.

De janvier à fin juillet 2021, le SAJ a retrouvé progressivement la **totalité de ses effectifs** de personnes accompagnées. Pendant toute cette période, un lien avec les personnes a été entretenu grâce au maintien des visites à domicile.

L'absence d'une partie du personnel (en formation et/ou en arrêt de travail) a demandé à l'équipe de s'adapter quotidiennement afin de **maintenir au mieux les activités programmées**. L'accueil d'un contrat de professionnalisation AES, d'une stagiaire Deust, d'une stagiaire CESF et d'un stagiaire ES à compter d'octobre 2021, a permis de soutenir le bon fonctionnement de l'accompagnement spécialisé du SAJ le Moulin.

En 2021, le SAJ vit au **rythme des différentes vagues de Covid-19**, entre restriction et relâchement. Les restrictions ne sont jamais durement vécues au SAJ, car les contraintes des protocoles restent très partielles, par exemple, le port du masque reste obligatoire à l'intérieur des bâtiments ainsi que le protocole d'hygiène.

Toutes les activités ont pu reprendre sauf l'activité balnéothérapie du Châtaignier, l'espace étant fermé aux personnes extérieures à l'établissement.

Les actions suivantes ont eu lieu en 2021:

- Les courses de Scherwiller
- La marche à l'Ortenbourg
- La reprise des compétitions de sport adapté, avec une rencontre bowling
- Les sorties voile
- La reprise de l'activité théâtre animée par Manon, artiste intervenante, avec une représentation publique lors de la fête de Noël, à la salle des Tisserands de Châtenois
- Le projet garde-manger (consommation écoresponsable) par les ateliers Bois et Cuisine
- La création d'un panneau d'information pédagogique, résultat d'un partenariat entre l'atelier Jardin et la LPO
- Décoration des locaux pour les changements de saison avec les créations réalisées dans les divers ateliers
- Participation et visites d'expositions dans divers lieux culturels de la région: au festival Tentinbul' de Buhl (68), au Frac de Sélestat, à la Seigneurie d'Andlau...
- Elections des représentants du CVS: accompagnement pour faire campagne, création d'affiches (ateliers Communication et Arts plastiques)

Ressources humaines et formations

Personnel

Un AES (Accompagnant éducatif et social) est parti à la retraite au 1^{er} juillet. A noter, l'arrivée, en contrat de professionnalisation, d'un autre AES. Par ailleurs, une éducatrice spécialisée coordonnatrice de parcours a rejoint l'équipe (lire plus haut), ainsi qu'une agente de service intérieur a été recrutée à 0,30 ETP, après le départ d'Onet (lire plus haut).

Stagiaires

L'accueil d'un contrat de professionnalisation AES, d'une stagiaire Deust, d'une stagiaire CESF et d'un stagiaire ES à compter d'octobre 2021 a permis de soutenir le bon fonctionnement de l'accompagnement spécialisé du SAJ Le Moulin.

Bénévoles

Des bénévoles interviennent en complémentarité des professionnels et participent au développement du lien social.

Formations

- Plusieurs formations se sont déroulées dans l'année :
- « Travail en réseau et partenariat », pour l'équipe éducative et l'équipe cadre
 - « La transformation de l'offre médico-social », pour la psychologue et la cheffe de service
 - « Tutorat », pour l'animateur social et un AES
 - Octime pour la cheffe de service
 - DIU-Next, côté administratif et accompagnement
 - MAC (Maintien-actualisation des compétences) SST (Sauveteur secouriste du travail)
 - « Auto-détermination », pour la cheffe de service et la psychologue
 - « Entretien motivationnel », pour la coordonnatrice de parcours.

Fonctionnement institutionnel

Les temps forts

Fête de Noël. Cette manifestation fédératrice, suspendue par la crise sanitaire, a pu être programmée le 8 décembre, non sans hésitation. Toutefois, toutes les mesures sanitaires (jauge, gestes barrières...) ont été respectées, grâce notamment à la Ville de Châtenois, partenaire régulier de l'Apei Centre Alsace, qui a mis gracieusement la salle des Tisserands à disposition du Moulin. Les professionnels ont assuré une organisation sans faille, ponctuée par une animation musicale, une représentation théâtrale et le visionnage du court métrage « livret d'accueil » en vidéo (lire paragraphe suivant). Cette après-midi récréative a été très appréciée par les familles, les personnes accompagnées et les professionnels eux-mêmes.

Livret d'accueil en vidéo. Le projet livret d'accueil en vidéo consiste en un court métrage documentaire, *La culture du quotidien*. Le tournage et la réalisation se sont déroulés entre juin et décembre 2021, animés par l'artiste plasticien Arthur Poutignat, l'ensemble des personnes accompagnées et de l'équipe éducative.

Les participants ont réalisé un support pédagogique qui se présente comme un complément au livret d'accueil déjà existant. De par leur projet personnalisé et dans le cadre de l'atelier communication, les participants ont souhaité un nouveau mode de présentation, d'expression et de communication artistique de leur lieu d'accueil.

Ce support présenté lors de la fête de Noël, fera l'objet d'autres présentations publiques pour faire connaître la structure et la créativité dont elle fait preuve.

Self. Depuis la crise sanitaire et la réouverture du SAJ en juin 2020, le self pour le repas de midi a été installé dans la salle du mécanisme, avec gestion complète de l'installation, de la préparation, de la distribution des repas livrés par la cuisine centrale ainsi que de la vaisselle, avec acquisition d'un deuxième lave-vaisselle de type ménager.

Toutefois, fin août, le groupe du SAJ a été réintégré à la salle à manger, avec maintien d'une aide lors de la distribution des repas au self, selon les besoins des personnes accompagnées.

Séjours extérieurs. Parmi les temps forts en 2021, figurent deux séjours extérieurs organisés par le SAJ et animés par l'organisme Nouvel Envol. Ces deux séjours, à Barboux et à Malbuisson, dans le Doubs, avec un hébergement en gîte et mobile-home, ont bénéficié à 17 personnes accompagnées. Cette action participe à la volonté du SAJ de soutenir la découverte d'un ailleurs hors famille et renforcer les liens de camaraderie entre les participants.

Carnaval. D'autres manifestations ont été organisées au SAJ Le Moulin, dont le Carnaval en intramuros. Ce carnaval comprenait des déguisements, des ateliers décoration de masques et un feu du bonhomme d'hiver dans le jardin. Un défilé en musique a été organisé par les professionnels et les personnes prises en charge, accompagné de jus de pomme et de beignets. Cette action a apporté joie et bonne humeur au sein de la structure.

Opération pommes. Le Moulin a entrepris de récolter les pommes du jardin pour les mettre en pressage. L'action a mobilisé les personnes accompagnées avec l'intérêt de produire un jus de pomme maison, servi lors de manifestations diverses du service. Cette démarche traduit aussi une sensibilisation écoresponsable à la nature et à l'environnement global.

Partenariats

Le SAJ Le Moulin, comme l'ensemble des services du Pôle AHI, priorise le partenariat avec des acteurs extérieurs dans un esprit de mutualisation des énergies et des moyens. A ce titre, une **collaboration forte a été installée avec l'IME Arc-en-Ciel** de Sélestat, traduite par des rencontres régulières avec des groupes de l'IME qui viennent participer à des ateliers partagés avec les personnes accompagnées du SAJ, autour d'ateliers concernant l'environnement, l'écologie, la communication Falc. Un partenariat similaire a été mis en place avec l'**IME Cottolengo d'Epfig**. Un groupe vient périodiquement au Moulin, partager avec les personnes accompagnées des activités autour du jardin, du bois et de la communication.

Toujours dans le même axe, le **partenariat avec la LPO** a été maintenu en 2021, avec pour finalité la protection et le maintien de la biodiversité et du biotope du site du Moulin. Ce travail apporte une sensibilisation, une prise de conscience de l'urgence écologique. C'est aussi un moyen pour le SAJ de mettre en valeur le travail des personnes accompagnées autour de l'environnement RSE.

D'autres actions solidaires ont été mises en place avec des partenaires comme la ville de Châtenois, notamment avec la constitution de 16 boîtes solidaires au bénéfice de personnes de Châtenois et de Strasbourg.

Faits marquants

Projet Omar. Le SAJ Le Moulin, de par son parcours au sein de l'Apei Centre Alsace et son implantation dans un espace vert, a maintenu son effort solidaire et environnemental. Le « projet Omar » symbolise l'engagement d'une personne accompagnée, qui mobilise annuellement l'ensemble des services et établissements de l'Apei Centre Alsace dans une collecte de produits d'hygiène au profit des Restos du Cœur de Sélestat. Cette action fructueuse, soutenue par le Conseil municipal des enfants de Châtenois, s'est déroulée du 21 au 30 juin.

Projet Smictom. Dans le même ordre d'idée, un groupe de personnes accompagnées, encadrées par des professionnels, s'occupe volontairement, depuis octobre, d'évacuer les déchets de la cuisine centrale vers la déchetterie du Smictom. Cela concerne aussi les objets issus du tri dans les services et objets encombrants du SAJ. Cela traduit une prise de conscience environnementale certaine et un souhait fort de préserver la nature et les sites dans lesquels ils évoluent..

Perspectives 2021

- Validation du projet de service 2022-2027
- Démarrage des fiches actions du projet de service
- Démarrage de l'auto-évaluation des sites du Pôle AHI dans le cadre du nouveau référentiel d'évaluation et de la procédure d'évaluation
- Co-écriture du projet de Pôle
- Réactualisation des outils des projets personnalisés, DIPC, avenant au DIPC au niveau du Pôle AHI
- Travaux de toiture et de peinture extérieure

DIPC

Document individuel de prise en charge

L'Ancienne Cour

Foyer d'hébergement
de travailleurs



Des résidents de L'Ancienne Cour ont à nouveau passé quelques jours en camping au Moulin, avec sorties organisées. Un séjour apprécié, malgré les caprices de la météo et... les moustiques!

L'équipe de L'Ancienne Cour œuvre pour développer un accompagnement basé sur **l'inclusion** sur **l'autodétermination** des personnes. Les axes se travaillent au quotidien, à travers une écoute, une disponibilité et une adaptabilité constante.

35 

ateliers **Corps en éveil** ont été organisés tout au long de l'année par la psychologue, en salle de réunion de L'Ancienne Cour, en salle de sport de la Rue du Tabac et en extérieur. Des ateliers rendus possibles suite à la formation en pratiques somatiques financée par l'Apei Centre Alsace.

Pour les résidents permanents, il y a eu, en 2021, 3 départs, 3 admissions et 6 déménagements.



L'année 2021 a vu le départ du chef de service, de la secrétaire et d'un personnel éducatif, tous trois remplacés en milieu d'année.

Piscine, Pilates, ateliers ArTerre et Musique et corps, reportage, équitation, cuisine végétarienne, débat... Voici quelques-unes des activités proposées en 2021 aux travailleurs hébergés à L'Ancienne Cour ainsi qu'en appartements satellites.



Malgré les suites de la pandémie en 2021, des réorganisations induites, l'équipe a tenté au mieux d'accompagner les résidents dans leurs souhaits d'aller vers l'extérieur, d'avoir une vie tournée vers l'échange et la rencontre, le tout dans un cadre plus général d'inscription des projets de vie dans l'autodétermination et l'inclusion.

Préambule

La prolongation de la pandémie Covid a eu un impact certain sur l'année 2021. Le maintien d'un **état de vigilance permanent, afin de préserver la santé de tous**, est resté au cœur de l'action du foyer de L'Ancienne Cour. Le développement de la stratégie vaccinale au niveau national, la mise en place de celle-ci au sein de l'Apei Centre Alsace et l'implication des partenaires dans cette démarche ont permis à tous ceux qui le souhaitaient, autant professionnels que résidents, d'accéder à la vaccination.

La pandémie a empêché la poursuite de certaines activités, mais d'autres ont continué à être mises en place. La soif des résidents à revenir vers des activités de loisirs et de culture en groupe a été rapidement notable. Ce souhait d'aller vers l'extérieur et d'avoir une vie tournée vers la rencontre et l'échange, dans des moments choisis, reste un point important de l'accompagnement proposé à L'Ancienne Cour, à savoir, permettre au résident de **développer du lien social dans un cadre sécurisant**.

L'année 2021 a aussi vu le départ du chef de service, de la secrétaire et d'un personnel éducatif, tous trois remplacés en milieu d'année.

La place des **personnes en retraite** reste une priorité. Les recherches de solutions adaptées aux besoins et souhaits des personnes concernées demeurent souvent sans réelles réponses.

Accompagner la personne dans son **projet de vie** en lui proposant les moyens adaptés pour atteindre ses objectifs est le moteur de l'action de l'équipe de L'Ancienne Cour, afin que chacun trouve l'équilibre nécessaire à une bonne qualité de vie.

Responsabilité sociétale des entreprises

Volet social

L'équipe de L'Ancienne Cour œuvre pour développer un **accompagnement basé sur l'autodétermination et l'inclusion des personnes**. Les axes se travaillent au quotidien, au travers d'une écoute, d'une disponibilité et d'une adaptabilité constante.

Volet environnemental

L'Ancienne Cour a continué à s'inscrire dans le cadre du contrat de progrès en 2021. En exemple, les archives très nombreuses, cumulées depuis la création de la structure, ont été triées et recyclées. Des petits gestes au quotidien ont été mis en place afin de **limiter la consommation et l'impact environnemental**, comme le remplacement des enveloppes à usage unique pour la confection des repas par des enveloppes réutilisables. Cela représente environ 35 enveloppes papier par semaine.

Dans le cadre d'une écologie responsable et inclusive et suite à l'obligation d'accessibilité au sein du foyer L'Ancienne Cour, le Pôle AHI a procédé au **remplacement de l'ensemble de ses lumières par des ampoules led**, améliorant la qualité de l'éclairage et réduisant par là même, consommation électrique et parallèlement, la facture énergétique globale.

D'autre part, un effort conséquent a été entrepris avec le responsable SI de l'Apei Centre Alsace pour le déploiement de la nouvelle téléphonie, au même titre que le réseau informatique (lire pages XX-XX)

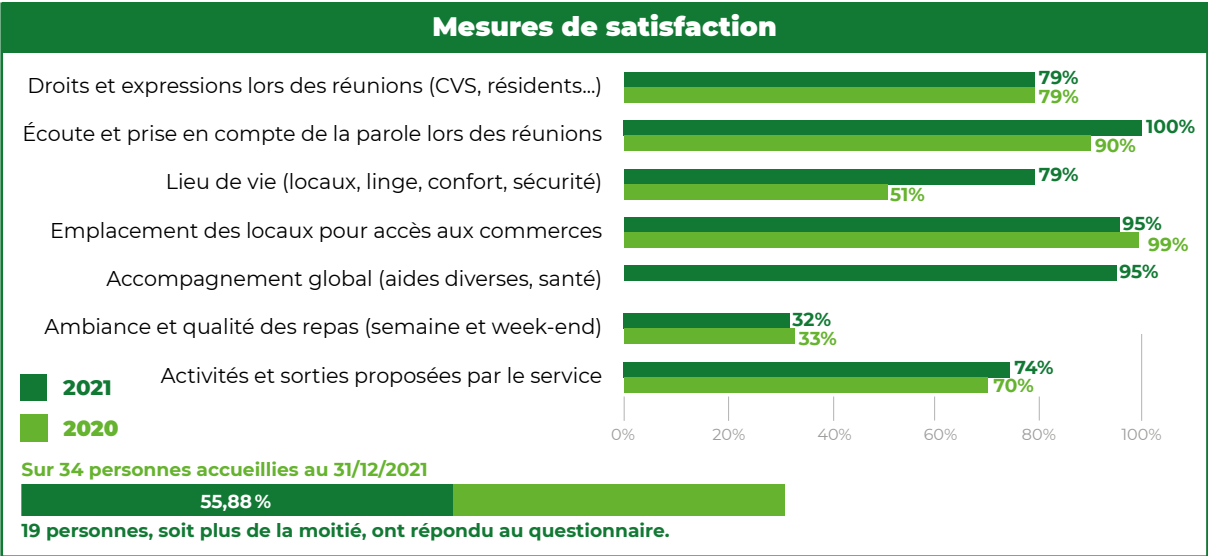
Bilan de l'enquête de satisfaction

55% des résidents ont répondu à l'enquête de satisfaction. Une bonne satisfaction est à noter, en particulier dans l'écoute et la prise en compte de la parole lors des réunions de PAP. Il n'en est pas de même pour la qualité des repas, sujet souvent abordé lors des réunions de résidents ou de CVS ou lors des « commissions menus ». Ce sujet appelle des réponses appropriées. L'effort sera poursuivi en 2022, afin de proposer aux personnes des repas satisfaisants.

Activité et mouvements

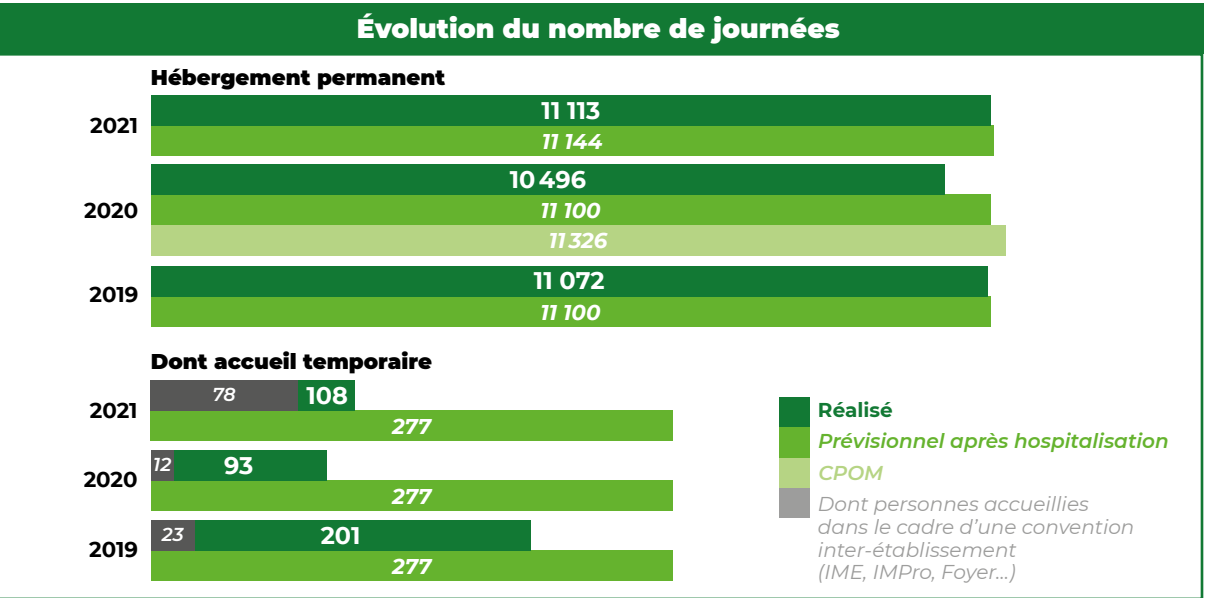
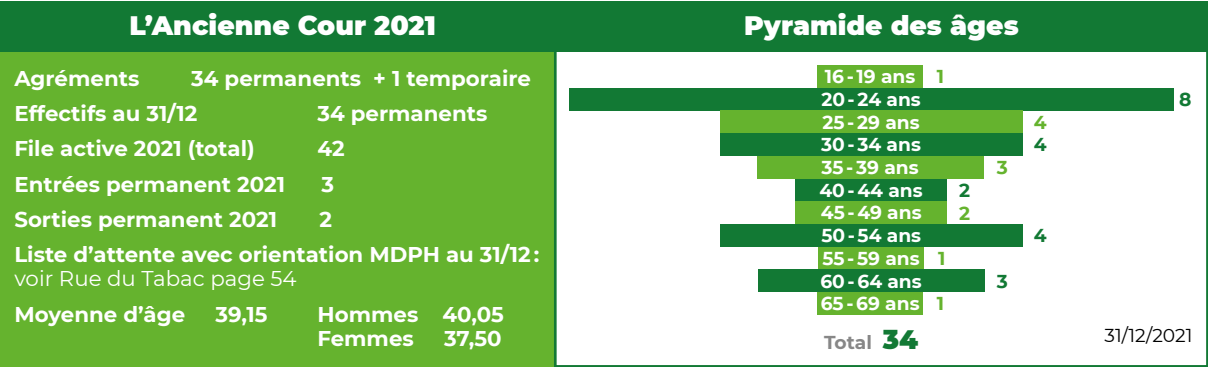
Activité

Le nombre de jours de présence est resté stable pour les accueils permanents par rapport au prévisionnel. Pour sa part, l'accueil temporaire, qui a connu une baisse brutale en 2020 en lien avec la crise sanitaire et les conséquences du confinement, marque un retour progressif en 2021, malgré une annulation remarquée de 60 journées par exemple. Certaines situations de non-adéquation



du projet des personnes candidates avec la forme de l'accueil et l'accompagnement proposées par L'Ancienne Cour expliquent cette tendance de baisse d'accueils temporaires. Dans ce cadre, des rencontres partenariales ont été initiées, comme avec l'IME Cottolengo d'Epfig et l'IME Saint-Joseph de Colmar pour présenter le service et développer le travail en commun.

Mouvements



Pour les résidents permanents, il y a eu 3 départs, 3 admissions et 6 déménagements en 2021.

Sorties. Une personne a quitté les effectifs en restant dans son logement par le biais d'un bail glissant avec une orientation SAVS, que cette personne n'a pas souhaité activer. Une personne a quitté son appartement satellite pour un nouvel appartement avec orientation SAVS. Au

regard de son projet et de son autonomie, cette personne n'a pas souhaité donner suite à cet accompagnement SAVS. Une autre personne, qui vivait en appartement satellite, est retournée dans son logement dont elle était propriétaire dans le nord de l'Alsace. Son logement à L'Ancienne Cour était doublé d'une place à l'Esat L'Évasion, qu'elle a également quitté. Son projet de vie a évolué et l'équipe l'a accompagnée dans ce changement.

Entrées. Une personne venait de la Rue du Tabac, une du SAVS et une de l'IMPro du Ried. L'admission de la dernière personne a été travaillée conjointement avec l'Esat du Haut-Koenigsbourg de Sélestat.

Le **travail avec les partenaires institutionnels et sociaux est essentiel**. Six personnes ont changé de logement au cours de l'année, au sein de L'Ancienne Cour. Un couple a changé d'appartement satellite afin d'avoir un logement plus grand et dans l'espoir d'avoir un bail glissant. Une personne est passée d'une chambre à un appartement satellite. Une personne a rejoint sa compagne sur le site La Charrue, jouxtant L'Ancienne Cour. Les autres changements concernent des chambres au sein du foyer.

Accueil temporaire. L'Ancienne cour a accompagné 10 personnes en 2021 (10 entrées et 10 sorties, 2 dirigées par un Fath, 2 par le SAVS, 1 par un IMPro, 4 d'un IME et 1 de L'Ancienne Cour).

Accompagnement social

La finalité pour une structure collective est d'apporter des propositions d'accompagnement qui favorisent l'épanouissement personnel et relationnel des personnes. Tous les résidents ont bénéficié d'un **Projet d'accompagnement personnalisé** en 2021. Ouvrir, enrichir et élargir le champ d'action de la personne accompagnée sur son environnement demeure un axe fort de l'accompagnement.

Activités régulières

Pilates. Cette activité se fait à la demande des personnes, une à deux fois par semaine. L'activité est proposée soit en individuel soit en groupe. Il y a eu 51 séances en 2021. L'objectif est de procurer un bien-être, associé à une activité attractive et ludique. Le travail est basé sur la respiration, le tonus musculaire et l'équilibre. Cette activité se déroule actuellement dans le bureau de la psychologue, en son absence.

Piscine. Il y a eu 10 sorties en 2021, pour deux à trois résidents par sortie. Le nombre était moindre, en raison des restrictions sanitaires.

Balnéo. En raison des restrictions sanitaire, cette activité n'a pas eu lieu en 2021.

Arterre. Cet atelier individualisé permet une initiation à l'art et aux pratiques artistiques. Il a concerné 13 personnes. Ce temps d'accompagnement individuel est un temps apprécié par les résidents qui peuvent s'extraire du collectif et entrer dans une relation duelle propice à l'échange et au développement de compétences.

Terre. Animée par une personne de l'Ancienne Cour et une autre du Moulin, cette activité a lieu toutes les semaines, avec 10 participants. Cette activité permet de développer et de maintenir l'autonomie fonctionnelle, relationnelle, intellectuelle et socioculturelle. La production d'œuvres artistiques exposées au sein de L'Ancienne Cour permet également la valorisation des productions des personnes et contribue à travailler l'estime de soi.

Reportage. L'atelier reportage a accueilli 14 personnes en 2021, sur un roulement bimensuel (un groupe de 8, un autre de 6). La crise sanitaire a réduit le nombre de séances proposées. De plus, la sortie traditionnelle de fin de saison n'a pas pu se réaliser. L'atelier a repris en septembre 2021, au rythme d'un par quinzaine. Les personnes suivies par le SAVS ne pouvant pas participer à cette activité, l'effectif a baissé. Les réalisations pour 2021 ont été : quatre articles pour le magazine associatif *Via la vie*, ainsi qu'un album photos retraçant les faits marquants de l'année 2020. L'animation s'est étoffée d'un éducateur supplémentaire depuis la rentrée de septembre, ce qui a contribué à redynamiser tous les participants.

Jardin. Un désinvestissement a été noté pour cet atelier. Il sera nécessaire cette année de réinterroger le projet afin de voir s'il répond toujours à une demande des résidents.

Musique et corps. L'activité chorale, mise à mal par les consignes sanitaires obligeant au port du masque et par le départ d'une des référentes, avait pris fin en juin 2021. Les résidents ont souhaité poursuivre une activité autour du chant et de la musique. Cette nouvelle activité a donc vu le jour en septembre. L'objectif est de partager un temps d'écoute, d'activité physique et d'expression au travers de la musique. Cette activité se déroule actuellement en salle de réunion, avec environ 9 participants.

Equitation. L'activité a repris en septembre 2021. Malheureusement, l'indisponibilité de la monitrice au sein du club a eu une conséquence pour sa poursuite.

Sorties

Sorties culturelles et concerts. Les résidents ont participé à deux spectacles aux Tanzmatten (report de 2020) avec le spectacle *Carmen* et *La Revue scout*. De même, certains ont assisté au concert *Let it snow!* de Cachou-Cachou à L'Évasion.

Soirée débat. Une soirée débat a été organisée par une résidente et la psychologue sur le thème de la discrimination. Plus d'une dizaine de résidents y ont participé.

Atelier en extérieur. Cinq résidents et un éducateur ont participé à un atelier Cuisine végétarienne à la Maison de la Nature à Muttersholtz. Cette initiative s'inscrit dans l'accompagnement global proposé en lien avec l'alimentation, mais aussi dans le cadre d'une sensibilisation à l'environnement.

Vacances

Bilan vacances été 2021. Sur la période d'été, 13 résidents sont partis avec des organismes de vacances adaptées (Nouvel Envol, EEVA, Association Libre et Au Fil des Loisirs), 2 personnes avec un organisme de vacances classique, 6 personnes sont parties en famille et 11 sont parties dans les séjours organisés par L'Ancienne Cour.

Parmi les séjours organisés par l'équipe éducative, on peut noter :

► **Séjour en Haute Savoie.** 3 jours dans les Alpes pour 5 résidents et 2 éducateurs avec, au programme, la découverte des paysages alpins et un saut en parapente.

► **Camping au Moulin.** Découpé en deux séjours : un en semaine pour les personnes sans activité et un le week-end pour les travailleurs. Ce séjour permet de se retrouver dans un contexte autre que le foyer, dans une infrastructure adaptée, tout en dormant sous tente. Cette année, malheureusement, ces séjours se sont déroulés sous le signe de la pluie et des moustiques.

► **Week-end Nature et calèche.** 3 jours à Gérardmer (88) pour 5 résidents et 2 encadrants. Ce temps permet une nouvelle expérience avec des chevaux, en dehors du cadre habituel.

Pour 2022, des projets ont été présentés et des demandes des résidents ont émergé, lors des réunions de résidents. L'équipe espère que ces nouveaux projets pourront avoir lieu. Ce sont, en effet, des temps essentiels dans le déroulement de l'année pour permettre à chacun de trouver un équilibre entre vie professionnelle et temps de loisirs.

Accompagnement spécialisé

L'équipe éducative accompagne au quotidien les résidents de l'Ancienne Cour, avec des spécificités dans le cadre du projet personnalisé de chaque personne vivant au sein du foyer. C'est par le prisme du projet de la personne que se définit l'intervention des professionnels de L'Ancienne Cour. **L'accompagnement proposé se décline ainsi dans tous les domaines de la vie de la personne**, en fonction de ses souhaits, besoins et envies. L'accompagnement vers l'autonomie dans le logement, la vie quotidienne, les transports, la vie sociale, personnelle et professionnelle sont quelques-uns des axes travaillés par les professionnels.

De plus, l'équipe éducative assure un **travail de partenariat avec les autres professionnels** qui gravitent autour de la personne accompagnée quand cela est nécessaire, et toujours au profit du projet de la personne.

Les **maîtresses de maison assurent une aide logistique** concernant l'entretien des logements et la gestion du linge. Elles proposent un apprentissage aux résidents qui en font la demande. Elles sont également présentes sur les temps de repas du soir, moments importants dans le collectif.

La mission de la psychologue est transversale aux deux foyers d'hébergement du Pôle AHI, L'Ancienne Cour et Rue du Tabac.

Bilan psychologique

La psychologue a proposé, en 2021, un accueil, un cadre et créé des supports, favorisant le lien social (entretiens dans son bureau, hors les murs, déjeuner - dîner - pause-café). Elle a offert un soutien aux résidents, aux membres de l'équipe pluridisciplinaire et aux aidants qui en ont fait la demande.

Elle a par ailleurs :

- assuré un suivi en entretien clinique régulier pour 7 personnes accompagnées à L'Ancienne Cour.
- participé aux réunions d'équipe hebdomadaires, aux réunions projets personnalisés, aux réunions résidents et aux réunions cadres du Pôle AHI
- apporté son expertise aux équipes éducatives dans l'élaboration des modes d'accompagnements appropriés au regard des problématiques globales des personnes accompagnées
- assuré un lien avec les partenaires en soutien au travail en réseau des équipes éducatives des deux foyers
- collaboré à la réflexion autour de la réécriture des projets de service en lien avec les besoins exprimés par les résidents et les professionnels
- accueilli une stagiaire psychologue en Licence 3 (35 heures).

Au bénéfice d'une formation en pratiques somatiques, financée par l'Apei Centre Alsace, la psychologue a animé, tous les lundis, un atelier Corps en éveil, lors duquel est abordé le corps en mouvement à partir de l'anatomie et le développement embryologique et moteur du nourrisson (Body-Mind Centering®).

Caferuis
Certificat
d'aptitude
aux fonctions
d'encadre-
ment et de
responsable
d'unité
d'intervention
sociale

A cet effet, 35 ateliers ont eu lieu de janvier à décembre, en salle de sport Rue du Tabac, en salle de réunion à L'Ancienne Cour ou en extérieur. 4 personnes sont venues très régulièrement, 4 autres ponctuellement. Au final, 12 personnes accompagnées ont bénéficié de cet atelier, dont 2 de manière individuelle (4 de L'Ancienne Cour, 4 de la Rue du Tabac et 4 temporaires).

Ressources humaines et formation

Ressources humaines

Des changements sont à noter, en 2021, dans la composition de l'équipe de L'Ancienne Cour. En juin, suite au départ du chef de service, une nouvelle cheffe de service est arrivée. Ancienne éducatrice du Charme, puis du SAVS-Samsah, elle a suivi une formation Caferuis, qu'elle a validé en novembre. La secrétaire de L'Ancienne Cour a elle aussi quitté ses fonctions en juin. Elle a été remplacée par une nouvelle secrétaire en septembre. Une AMP à temps partiel est partie à la retraite en août et a été remplacée par un animateur première catégorie à temps plein. Ce temps de travail comble également le départ d'un autre temps partiel en 2020. En 2021, les absences à L'Ancienne Cour se déclinent comme suit :

- 30 jours en raison du Covid pour deux salariés
- 514 jours d'arrêts maladie en raison de deux absences longues (286 jours + 122 jours).

Ces deux arrêts représentent 79,3% du total des absences pour maladie à L'Ancienne Cour.

Formations

En 2021, l'équipe a participé à deux temps de formation collective:

- Ethique et éducation
- Techniques de sophrologie en institution

à des formations individuelles:

- Pilates, 1 personne
- Recyclage Formateur SST (Sauveteur secouriste du travail), 1 personne
- MAC (maintien-actualisation des compétences) en SST, 3 personnes
- Tutorat, 1 personne
- Autodétermination: 2 personnes (psychologue et cheffe de service)

et à une conférence:

- Médiation corporelle, 2 personnes

Ces temps de formation en intramuros, sont des moments clés de l'année qui permettent le questionnement, la prise de recul, mais aussi d'améliorer la cohésion de l'équipe.

Fonctionnement institutionnel

L'année 2021, toujours sous le signe de la pandémie, a été marquée par le maintien des gestes barrières et un assouplissement graduel des règles. Elle a été placée sous le signe des préconisations de l'ARS et de l'adaptation au fil du temps. Les résidents ont interpellé les professionnels toute l'année, pour revenir à la «vie d'avant», avec des moments conviviaux et d'interactions. C'est ainsi qu'ont été organisées une soirée tartes flambées en juin et une soirée sur le thème de l'automne. Les temps de réunion d'équipe ont été maintenus, les réunions de résidents et les CVS également. Parmi ces réunions, on peut noter :

- 38 réunions d'équipe pluridisciplinaire
- 9 réunions cadres
- 6 réunions des résidents
- 3 réunions du CVS

Il y a eu également des temps d'analyses des pratiques professionnelles. L'équipe de L'Ancienne Cour a terminé son cycle avec l'intervenante. Un nouvel intervenant commencera son cycle de 3 ans en janvier 2022.

Faits marquants

Si l'année 2021 a été marquée encore une fois par la crise sanitaire, elle l'a aussi été, pour L'Ancienne Cour, par les mouvements du personnel, que ce soit au sein même du service mais également au sein de l'association. Les changements à L'Évasion ont eu un impact certain sur les travailleurs accompagnés et une attention particulière a été portée à cette situation afin d'accompagner au mieux ces personnes dans ces changements. De même, les protocoles issus des recommandations ARS ont entraîné des questionnements riches

sur l'inclusion et ses limites. Le fait que le handicap soit regroupé avec la branche vieillesse a posé quelques questions dans la mise en application de certains protocoles. Si l'inclusion devient la norme, il faudra se questionner sur la généralisation des recommandations, notamment en ce qui concerne les travailleurs en situation de handicap.

Perspectives 2022

Pour 2022, les objectifs retenus par l'Ancienne Cour sont :

- Aboutissement du travail sur le projet de service
- Investissement dans le travail sur le projet de Pôle
- Harmonisation formelle du projet d'accompagnement personnalisé, contrat de séjour
- Accueil de personnes en formation dans le cadre de la transmission des savoirs

Rue du Tabac

Foyer d'hébergement
de travailleurs
Foyer d'accueil
spécialisé



Les ateliers ArTerre sont très appréciés des résidents de la Rue du Tabac, tout comme ceux de L'Ancienne Cour et des personnes accompagnées du Moulin. Une des activités proposées dans le cadre de l'accompagnement.



Le **taux de satisfaction est passé de 60 %** en 2020 **à 85 %** en 2021 pour le lieu de vie (locaux, linge, confort, sécurité). Les règles d'hygiène et les protocoles mis en place depuis 2020, tout comme l'adaptation des pratiques à la crise sanitaire, ont contribué au fait que les résidents se sentent en sécurité.



L'achat d'une machine à laver pour les résidents a également amélioré l'entretien du linge et favorisé leur autonomie.

44

La moyenne d'âge des travailleurs se situe autour de 44 ans. Cela ne doit pas empêcher le foyer d'anticiper, comme le préconisait déjà l'Anap fin 2020, leur vieillissement et le **devenir des futurs retraités**, et ainsi prévenir les ruptures de parcours.



La **liste d'attente** nécessite une veille et une gestion constantes. En 2021, 7 personnes ont confirmé leur **demande d'admission**.

26 sont venues ou sont prévues en **accueil temporaire**, sans s'inscrire pour le moment. 17 ont **pris contact** pour une visite ou un stage, mais ne se sont pas encore positionnées. Enfin, 16 demandes arrivées par **Via Trajectoire** ont été suivies d'un courrier.



L'équipe a associé les résidents à la réflexion sur le projet de restructuration à venir qui transformera les chambres avec sanitaire de la Rue du Tabac en 23 studios avec kitchenette et maintien de quatre chambres individuelles avec salle de bain.

Malgré un retour progressif à la vie normale, l'année 2021 est restée fortement marquée par la pandémie, jalonnée par les consignes successives en termes de précautions sanitaires. L'équipe a poursuivi son accompagnement dans la voie de l'autodétermination, en attendant le gros projet de restructuration d'habitat inclusif à venir.

Préambule

L'année 2021 a été marquée par le **retour progressif à la vie normale** du foyer Rue du Tabac, même si les contraintes et les implications de la crise sanitaire sont demeurées présentes dans le quotidien de la structure.

Les consignes nationales successives en termes de sécurité des personnes et précautions sanitaires, ont jalonné l'adaptation du foyer tout au long de l'année avec une constante: l'application et le respect des gestes barrières. A cet effet, l'implication de tous a préservé la structure de toutes contaminations massives ou à risque.

En parallèle, la vie du foyer a suivi son cours avec **reprise des diverses réflexions sur l'organisation globale**, sur l'amélioration du fonctionnement et surtout, sur le **projet de restructuration à venir**, probablement en 2023, sur l'**habitat inclusif**.

Ce projet apportera des **changements majeurs au bénéfice des résidents**. Il suscitera aussi un effort de tous pour imaginer et projeter le foyer dans cette nouvelle perspective inclusive.

Responsabilité sociétale des entreprises

Volet social

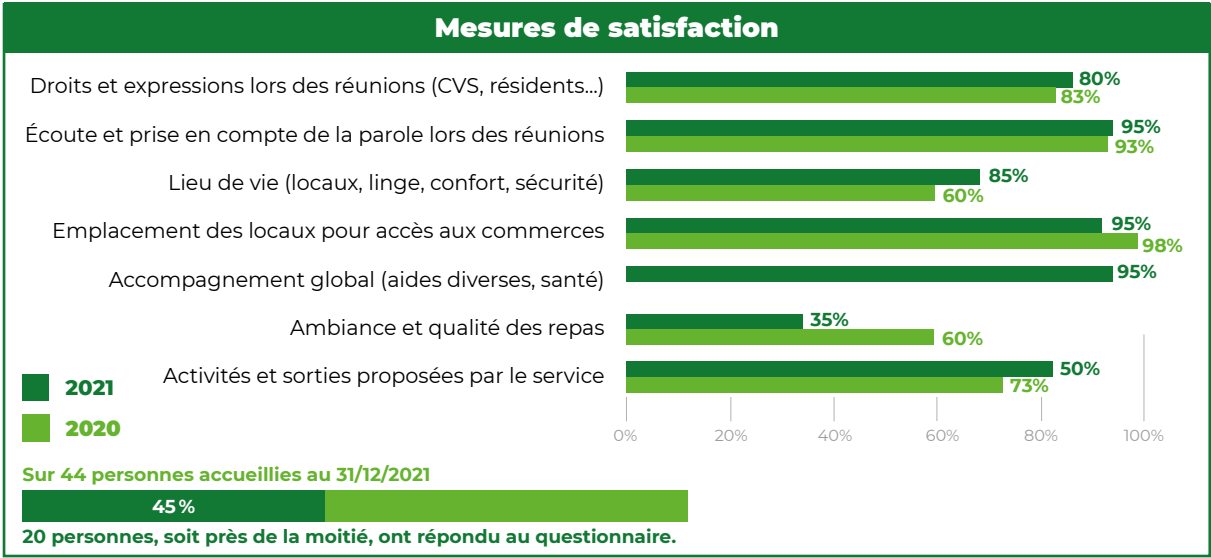
L'année 2021 reste fortement marquée par la pandémie. L'enquête de satisfaction n'a donné lieu qu'à une vingtaine de réponses, guerre plus que l'an dernier.

Parmi les résultats les plus marquants, l'ambiance et la qualité des repas avaient augmenté de 26 % en un an (2019-2020). En 2021, ce critère n'obtient plus que 35%. Cela semblerait davantage lié à l'ambiance qu'à la qualité des repas, puisque le fait de manger en groupes restreints, voire seul en chambre, est très apprécié par les résidents et cette organisation est maintenue encore aujourd'hui à leur demande.

Le second critère moins bien noté concerne les activités et sorties proposées par le service. Là encore, la crise sanitaire met à mal l'activité du foyer, rendant les sorties difficiles, voire impossibles, ou restreignant le nombre de participants.

Au niveau du lieu de vie (locaux, linge, confort, sécurité), le taux de satisfaction passe de 60 % en 2020 à 85 % en 2021. Toutes les règles d'hygiène et les différents protocoles mis en place depuis 2020, comme l'adaptation des pratiques à la crise, contribuent au fait que les résidents se sentent globalement à nouveau en sécurité.

L'achat d'une machine à laver pour les résidents a également amélioré l'entretien du linge et favorisé l'autonomie des personnes.



Volet environnemental

Résolument engagé dans la dynamique RSE depuis quelques années, le foyer Rue du Tabac mène des actions en faveur de l'environnement, malgré le contexte. On notera particulièrement la poursuite de:

- La dématérialisation des documents papier
- La collecte des bio-déchets, le tri et la pesée des déchets
- La démarche Ecocert pour la restauration collective
- Installation d'un éclairage led recyclable, catégorie A+, économique avec une durée de vie plus longue et un excellent rendement lumineux
- Installation de réglage automatique du chauffage lié à la température extérieure
- Installation dans les parties communes de lumières à led automatiques, avec détection de passage
- Produits d'entretien toutes surfaces efficaces et économiques avec mise en place d'un distributeur doseur qui évite les gaspillages
- Installation de robinets automatiques sur les lavabos collectifs
- Installation de dérouleurs papier avec affichage, limitant le nombre de feuilles distribué
- Le jardin partagé avec L'Ancienne Cour, en partenariat avec l'Ajos (association de jardins partagés)

Aussi, dans le cadre de l'éducation à l'environnement, les résidents ont été sensibilisés aux gestes simples liés à l'économie d'énergie, comme baisser systématiquement les radiateurs dans les chambres et bien aérer ces dernières.

La crise sanitaire a encore impliqué des investissements conséquents en matériel et produits.

Activités et mouvements

Rue du Tabac 2021			
Agréments	41 travailleurs permanents + 1 accueil travailleur temporaire / 5 places FAS (non travailleurs)	File active (permanents + temporaires)	58
		Entrées permanentes travailleurs	3
		Sorties permanentes travailleurs	6
Effectifs au 31/12	44	Entrées permanent FAS	1
dont	33 travailleurs 11 FAS	Sorties permanent FAS	0

La liste d'attente des personnes orientées en FAS est gérée au foyer Le Castel à Châtenois. La liste d'attente des travailleurs, commune au foyer de L'Ancienne Cour, est centralisée Rue du Tabac, ce qui permet d'avoir une visibilité sur les demandes et mouvements entre les deux sites :

- 7 personnes ont confirmé leur demande d'admission.
- 26 personnes sont venues ou sont prévues en accueil temporaire, sans s'inscrire sur la liste d'attente pour le moment.
- 16 demandes depuis le web service Via Trajectoire ont été suivies d'un courrier nominatif, les invitant à une visite et notre disponibilité, pour les renseignements utiles.
- 17 personnes ont pris contact pour une visite ou organiser un stage, mais ne se sont pas encore positionnées.

Cette liste d'attente nécessite une veille et une gestion constantes, en fonction des nouvelles demandes et de l'évolution des projets des personnes.

Activité

Hébergement des travailleurs. L'activité retenue est définie selon le budget réel de l'année précédente. 274 journées en-dessous du prévisionnel qui s'expliquent par:

- L'hospitalisation d'un résident d'août à décembre (Covid)
- Moins de personnes accueillies en accueil temporaire (annulation des personnes)
- Peu de séjours adaptés en été
- Les départs en week-end sont plutôt stables.

Hébergement des non-travailleurs, orientés FAS. Malgré, l'hospitalisation d'un résident pendant deux mois, 100 journées supplémentaires ont été réalisées par rapport au prévisionnel, expliquées notamment par:

- Moins de départs en week-ends qu'à l'accoutumée
- Peu de séjours adaptés au cours de l'été.

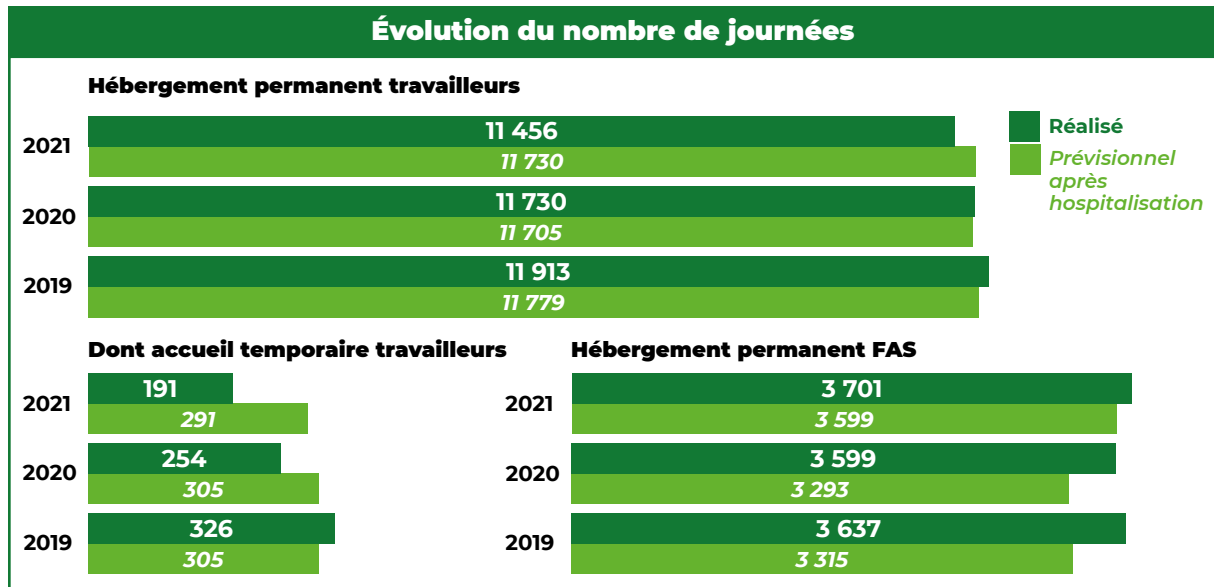
Accueil temporaire des travailleurs. 12 personnes ont été accueillies, pour un total de 191 journées, soit 100 journées en-dessous du prévisionnel, en raison de l'annulation d'accueils et de départs en week-end.

Rapt
Réponse
accompagnée
pour tous

ESMS
Etablissement
et service
médico-social

FAS
Foyer
d'accueil
spécialisé

Anap
Agence
nationale
d'appui à la
performance
sanitaire et
médico-sociale



Les accueils dans le cadre du soutien aux aidants et du droit au répit se sont poursuivis. Il en est de même pour les périodes de découverte de la vie en collectivité en direct, ou dans le cadre d'une convention inter-établissements.

143 journées ont été réalisées dans le cadre des partenariats avec l'IME Arc-en-Ciel de Sélestat, l'IEM Les Grillons de Strasbourg, le FHTH de l'Adapei Les Papillons Blancs d'Entzheim et l'Institut Saint-Joseph de Colmar.

Deux personnes venues en accueil temporaire au cours de l'année ont été admises à temps plein.

Mouvements

Sur l'année 2021, 6 travailleurs sont sortis, dans le cadre d'un retour à domicile, de l'emménagement en appartement ou d'un départ vers L'Ancienne Cour, Le Castel ou le CDRS de Colmar. 3 travailleurs et 1 FAS ont été admis, en accord avec leur nouvelle orientation MDPH.

Un travailleur a baissé son temps de travail en passant d'un temps plein à un 90 %.

Accompagnement social

La dynamique impulsée depuis 2019, en accord avec la **démarche de Rapt** et la réforme de la tarification des ESMS, baptisée Serafin-PH (2020), marquent une transformation de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, dans une logique de formation des professionnels, de restructuration des foyers et d'évolution des projets d'établissement. Ainsi, la réécriture du projet de service se poursuit, tout comme l'étude des besoins et attentes des résidents à l'aide de grilles et outils en lien avec les prestations délivrées par le foyer et la recherches de partenaires externes.

L'année est marquée par la suite de la crise, l'organisation de l'obligation vaccinale et le suivi des recommandations de l'ARS qui se transforment rapidement, au gré des évolutions de la Covid.

Malgré tout, le **projet de restructuration du foyer** se poursuit, et demande un soin tout particulier dans l'accompagnement au changement, pour les résidents et leur famille. 2021 est teintée par de nombreux échanges. La qualité des informations et une communication visuelle permettant aux personnes de se projeter plus concrètement, afin de se positionner individuellement dans leur choix de vie.

Profil et accompagnement des personnes accueillies

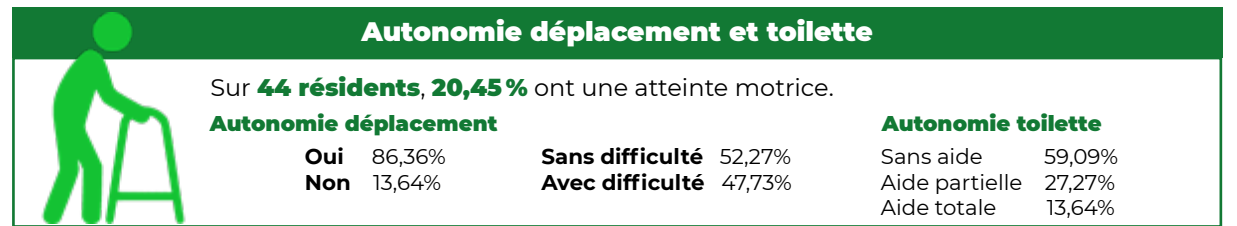
L'établissement est habilité à accueillir à la fois un public travailleur et non travailleur. Son agrément FAS est toujours de 5 places, alors que 11 non-travailleurs sont accueillis actuellement. Leur moyenne d'âge se situe autour de 53 ans.

Contrairement à 2020, la moyenne d'âge des travailleurs se situe désormais autour de 44 ans. Cela ne doit pas empêcher le foyer d'anticiper, comme le préconisait déjà l'Anap fin 2020, le devenir des futurs retraités, et ainsi de prévenir les ruptures de parcours.

Sur l'effectif global, 21 personnes ont plus de 50 ans, dont 13 plus de 55 ans.

Au 31 décembre 2021, le foyer Rue du Tabac accueillait 33 travailleurs (13 femmes et 20 hommes), dont :

- ▶ 21 travaillant à temps plein
- ▶ 9 travaillant à temps partiel, dont une se rend à l'accueil de jour
- ▶ 2 retraitées, dont une disposant d'une orientation en FAS
- ▶ 1 personne en invalidité



Il accueillait aussi 11 personnes (3 femmes et 8 hommes) non travailleurs (FAS), dont

- ▶ 7 personnes se rendent à l'accueil de jour au SAJ Le Moulin

Sur ces 44 personnes accompagnées, seules 2 ne bénéficient pas de protection juridique. Au total, 23 personnes bénéficient d'une tutelle et 19 personnes d'une curatelle.

Données autonomie. Selon les données Anap, au 31 décembre 2021, les personnes accueillies sont concernées par des déficiences ou troubles de la manière suivante :

- ▶ **Principales.** 43% par des déficiences intellectuelles, 5% par l'autisme ou autre TED, 43% par des troubles psychiques, 9% par des déficiences motrices.
- ▶ **Associées.** 43% par des déficiences intellectuelles, 25% par des troubles psychiques, 5% par des déficiences auditives, 2% par des déficiences visuelles, 7% par des déficiences motrices et 9% par des déficiences métaboliques.

Projet d'accompagnement personnalisé

122 nuitées se sont déroulées ailleurs, avec 66 nuitées comptées en présentiel (séjours divers avec présence éducative, séjour avec échange du prix de journées au sein de l'Apei Centre Alsace au Castel ou L'Ancienne Cour, ou en dehors FAS Les 3 Sources) et 56 nuitées décomptées en absence (séjours au sein de l'Apei Centre Alsace au Castel ou au Châtaignier ou en Ehpad avec une facturation à la personne).

Concernant les personnes ayant un projet de quitter le foyer, les référents éducatifs sont les plus réactifs, en fonction de chaque situation, afin de gérer les demandes d'orientation et envisager les perspectives en équipe pluridisciplinaire. Plusieurs établissements ont été visités avec les résidents cette année : des FAS, des FAM, des familles d'accueil, des Ehpad, etc.

Aussi, tout le travail amorcé en 2020, toujours dans la démarche Rapt (lire plus haut), en lien avec l'autodétermination et le choix individuel d'habitation des résidents du foyer, s'est poursuivi en 2021, malgré les contraintes de la crise sanitaire.

Vie de l'établissement et socialité

Le projet de transformation de l'habitat au foyer nécessite pour l'équipe de donner tous les moyens d'expression d'informations aux résidents accompagnés, ainsi qu'à leurs représentants et leurs aidants.

Les **10 réunions de résidents** ont concerné :

- ▶ La vaccination anti-Covid
- ▶ Les inscriptions aux repas, l'utilisation de la nouvelle cuisine pédagogique
- ▶ L'organisation de l'entretien du linge depuis l'acquisition du lave-linge et l'autonomie de cette activité
- ▶ L'inauguration de l'espace extérieur et les événements festifs de l'année
- ▶ Les familles d'accueil et les possibilités de séjours temporaires dans d'autres structures
- ▶ La transformation de l'offre d'accueil et d'accompagnement (Rapt).

Au rythme d'une rencontre par mois environ, le questionnement des résidents a évolué et le projet de restructuration du foyer a été lui aussi abordé de manière progressive. Le projet concerne la **transformation des chambres avec sanitaire en 23 studios avec kitchenette** et le **maintien de 4 chambres individuelles avec salle de bain**.

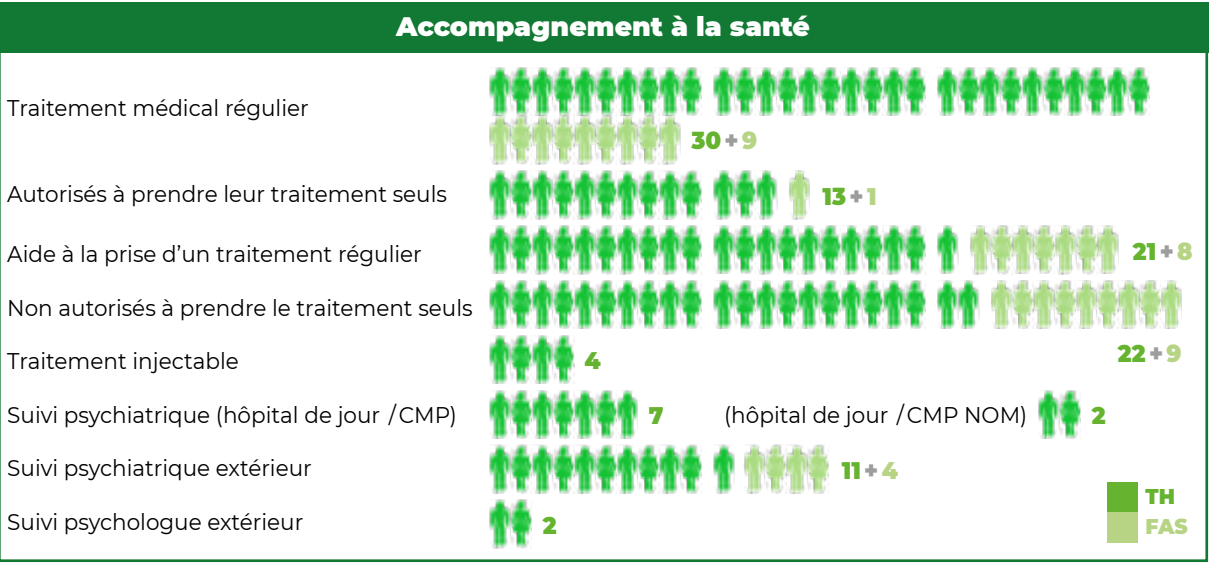
Cette transformation implique la recherche de logements satellites et aussi le logement provisoire ou pérenne des résidents pendant la durée des travaux. Ces derniers sont envisagés en 2023.

Les résidents, quant à eux, précisent que les nombreux temps de parole dédiés sont à maintenir, car ils leur permettent de se dans la suite de leur parcours de vie, et ce même hors les murs.

Les **trois réunions du CVS de 2021** ont également abordé l'**habitat inclusif** et la **réactualisation du projet de service**. Projet pour lequel les résidents sont mis à contribution, pour évaluer la pertinence des actions et réfléchir à leurs besoins actuels et futurs. Une grande part de ces rencontres concernait la pandémie, du point de vue des recommandations ARS ou encore de la vaccination.

Les résidents ont été enthousiastes à l'idée d'organiser la fête du foyer (18 juin), tout comme la reprise des activités culturelles et/ou sportives, malgré les conditions restreintes. Enfin, la volonté d'assurer la continuité dans l'accueil et l'accompagnement des nouveaux résidents, en partenariat avec l'IME-IMPro, y a été rappelée.

Une élection a eu lieu en septembre 2021. Jonathan Schemyte est élu président du CVS du foyer, et Christine Laugel vice-présidente.



La **réunion d'information aux familles** sur les évolutions de l'habitat a eu lieu le 14 septembre 2021. Sur 14 familles invitées, 9 étaient présentes. Le but était de les impliquer au sujet de la réécriture du projet de service en lien avec la transformation de l'offre médico-sociale, l'évolution et l'accompagnement des résidents avec un statut de retraités et la projection de l'évolution de l'habitat et la restructuration du foyer en logements inclusifs, voire autonomes ; le tout garantissant aux personnes, une continuité de parcours et un cadre de vie sécurisée, dans l'espace de droit commun. Cette évolution sociétale et la transformation de l'offre, dans laquelle l'APEI Centre Alsace s'inscrit pleinement, amène la question de faire évoluer l'infrastructure du foyer actuel, à savoir :

- Diminuer le nombre de résidents en intra, tout en conservant, pour le moment, l'agrément actuel.
- Des travaux qui permettraient de créer des espaces de vie plus grands, en ouvrant deux chambres pour créer un espace chambre - séjour - salle de bain et une kitchenette (type F1). L'étude est en cours avec les directeurs (Domial / Apei Centre Alsace) et désormais chiffrée.
- Ouvrir l'accompagnement et la prise en charge des personnes accompagnées vers des logements satellites, se rapprochant du modèle de L'Ancienne Cour.
- Des modalités d'accompagnements renforcées avec trois à quatre interventions par semaine.
- Permettre à tous de comprendre et se figurer ce qu'est un habitat inclusif, dans l'idée d'un projet social partagé, permettant la paire-aidance, un regroupement de voisins identifiés.

Afin de développer les compétences et favoriser l'autonomie des personnes, l'équipe a poursuivi les accompagnements et apprentissages, liés à la gestion de la vie quotidienne: linge, ménage, repas et santé. Un lave-linge est désormais entièrement dédié aux résidents.

La **cuisine pédagogique**, inaugurée courant 2021, est investie par les résidents qui participent à l'atelier avec enthousiasme. De plus, cette activité hebdomadaire prépare les participants à leur autonomie alimentaire, dans le cadre de leur inclusion globale future (logement autonome).

- **Ateliers Apprentissage.** Ces ateliers concernent 3 résidents très assidus. Il s'agit, en individuel, de choisir un menu, de gérer un budget et de faire les courses alimentaires nécessaires pour réaliser le repas et enfin, déguster et nettoyer. Des outils ludiques sont proposés pour apprendre à gérer un budget ou encore pour sensibiliser à la pyramide alimentaire.
- **Cuisine du vendredi midi.** Réservé aux retraités du foyer, en groupe restreint, cet atelier constitue un moment de convivialité et de détente. Les participants partagent un repas traditionnel, tel qu'ils en mangeaient en famille.
- **Cuisine du vendredi soir.** Cet atelier profite à 2 groupes et participe aussi à la cohésion. Il est vécu comme un moment de plaisir et de partage de savoirs.

De nombreux **autres ateliers** ont repris, malgré les conditions sanitaires encore difficiles :

- **Equitation.** 11 séances ont été organisées, pour 6 participants: si la relation à l'animal est encore à appréhender, les bienfaits de cette activité pour les résidents sont indéniables. Les participants préparent les chevaux, les emmènent au manège et les montent. Il est ainsi proposé, des exercices de maniabilité, d'équilibre et d'apprentissage du trot notamment.
- **Activité sportives.** 85 séances de marche et activités sportives ont été tenues, pour 22 résidents: sur des créneaux différents et adaptés, les résidents s'adonnent au Motomed, ping-pong, baby-foot, pétanque, jeux d'adresse, marche, gym douce, relaxation, vélo d'appartement, stepper, ou encore initiation au tir à l'arc.
- **Groupe de parole, Falc.** À raison d'au moins une séance toutes les 2 semaines, 4 résidents se sont concertés et ont élaboré une nouvelle façon de penser et utiliser les acquis de la formation



Parmi les moments joyeux de 2021, une sortie organisée dans un pré privé près de Rhinau. Au menu: grillades, parties de pétanque, farniente, de belles rigolades... et une nuit sous la tente pour les plus téméraires.

Falc. Ils ont ainsi retranscrit des modes d'emploi, pour l'utilisation des machines en buanderie des résidents, par exemple. Les participants sont unanimes, ils veulent soutenir les résidents et c'est un exemple de ce qui se pratique en pair-aidance au foyer.

► **Bien-être.** Cet espace permet aux résidents de prendre rendez-vous pour des soins esthétiques et de la détente, en passant par le corps (visage, manucures, pédicures, épilations, cheveux, maquillage). Ces séances n'empêchent pas l'apprentissage et la participation des personnes, qui seront amenées vers l'extérieur progressivement. La balnéothérapie n'a pas été proposée en 2021, en raison de la pandémie.

► **Corps en éveil.** Proposé par la psychologue, cet atelier contribue à la remise en forme et au bien-être des résidents également.

► **Jardin et bricolage.** Une vingtaine de résidents sont inscrits à cette activité qui leur permet de mettre leur savoir-faire au service du groupe et d'embellir l'espace vert du foyer qui a connu de nombreuses améliorations (salon de jardin, terrain de pétanque et potager). Des décorations extérieures sont fabriquées en atelier lorsque la météo ne permet pas de jardiner. Cela permet des apprentissages manuels, telle que la menuiserie simple, l'aménagement de l'espace et l'entretien de la cour. Aussi, les résidents disposent d'un jardin, au sein de l'association Ajos, où ils créent des liens et font des échanges avec les voisins. Cela contribue à la participation citoyenne et favorise leur inclusion.

► **Bibliothèque.** L'espace est accessible librement et animé toutes les deux semaines par un résident bibliothécaire volontaire, qui gère les emprunts et les retours de livres. Espace de lecture, où l'on pratique également des jeux de société et des temps d'échange et de débat.

► **Numérique** (nouveau 2021). L'apprentissage du numérique a eu lieu six fois, à partir d'octobre. Après une étude de besoins et d'un groupe de parole, un professionnel a proposé des ateliers individuels, adaptés aux attentes de chacun des 6 résidents intéressés, autour de l'utilisation d'internet et de ses dangers, du téléchargement de musique, de la gestion des mails, de la réalisation des démarches administratives et de l'apprentissage du traitement de texte sur Word.

Loisirs et vacances

L'organisation des séjours de 2021 a été compliquée du fait des annulations et avoirs de 2020, en raison de la crise sanitaire. Cela a induit une surcharge de travail pour la secrétaire et le service comptabilité, en termes de gestion financière et de suivi des paiements.

Si certains événements festifs annuels ont été annulés en 2021, en raison de la pandémie, la fête d'été a bien eu lieu en juin et des départs en week-end et séjours estivaux ont été organisés à la demande des résidents.

Vacances et loisirs en 2021:

- 1 résident parti en famille d'accueil
- 3 en vacances en famille
- 5 en transfert une semaine
- 28 en séjours adaptés
- 9 ne sont pas partis du foyer
- 2 en séjour hiver

Parmi les 28 résidents inscrits en séjours adaptés, il ressort que:

- 10 se sont orientés vers des séjours à la campagne
- 6 vers des séjours en bord de mer
- 8 vers des séjours culturels
- 4 vers des séjours avec des sorties en parcs d'attractions

Les résidents inscrits en séjours adaptés en été ont été accueillis par 5 organismes:

- **Nouvel Envol.** Les 15 résidents concernés ont fait un bilan positif de leur accueil et de leur séjour. 4 ont vu leur séjour interrompu en raison de la pandémie ou d'une hospitalisation.
- **Au Fil des Loisirs.** Sur 8 résidents, 7 ont évoqué l'adéquation de la proposition avec leurs attentes. L'inscription d'un résident a été questionnée du point de vue de son autonomie.
- **La Grande Ourse.** 3 résidents étaient inscrits, dont un s'est désisté avant le départ. Le bilan est très positif pour ce séjour en Corse. Toutefois, un tuteur a fait remarquer que certaines prestations de l'organisme ne correspondaient pas à ses attentes.
- **Idoine.** Le seul résident inscrit ne semble pas avoir apprécié son séjour. Il a en effet appelé plusieurs fois le foyer pour exprimer son mécontentement, notamment du point de vue du comportement des autres vacanciers et du bruit qu'ils occasionnaient. Il dit ne plus souhaiter partir en vacances.
- **Association Libre.** Les 2 résidents sont très satisfaits et expriment la volonté de refaire le même séjour, dès l'année prochaine, si cela est possible.

Les résidents inscrits en séjours adaptés l'hiver ont été accueillis par 2 organismes:

- **Nouvel Envol.** La résidente est satisfaite de son séjour.
- **Oxygène.** Malgré son refus de participer aux activités proposées, la résidente fait un bilan positif.

Accompagnement spécialisé

Santé

L'accompagnement à la santé représente environ **1700 rendez-vous en 2021**. Ce nombre regroupe les consultations en interne et en extérieur, accompagnées ou non (médecin, kiné, soins infirmiers, orthopédie, psychiatre, pédicure, podologue, ophtalmologue, prise de sang, etc.). Par type de prestations, il y a eu 945 consultations médicales externes, contre 187 à l'interne.

Au sein du foyer non médicalisé, le **recrutement en février 2021, d'une aide-soignante, en tant que référente santé**, a permis de compléter l'équipe et d'articuler le projet santé des résidents, dans leur globalité.

D'une part, le foyer vise la responsabilisation des résidents et leur **implication effective dans leur projet santé**, en partenariat et en collaboration avec le corps médical, résolument tourné vers l'inclusion dans l'espace social. D'autre part, le foyer se trouve confronté à la difficulté de faire face aux nouveaux besoins et attentes des résidents, du point de vue du **vieillessement** et de leur **entrée en dépendance**. Le personnel éducatif est peu formé à la prise en charge spécifique des troubles liés au vieillissement et peu familiarisé à la dépendance, parfois lourde, qui en découle. Un travail de coopération et d'appui sanitaire devient ainsi indispensable.

A ce titre, la référente santé gère et anticipe les prescriptions médicales et le renouvellement des ordonnances. Elle assure le suivi des visites médicales et actualise le dossier santé des personnes accompagnées. Enfin, elle assiste l'équipe éducative dans les soins à prodiguer aux résidents en perte d'autonomie (manipulations, changes et transferts).

La référente santé organise également des actions collectives de prévention de santé, visant toujours l'autonomie dans le soin des résidents, dans une démarche d'inclusion au droit commun.

Elle peut solliciter l'**infirmière coordinatrice** qui, dans sa mission de coordination **élargie à l'ensemble du Pôle AHI**, est présente sur site chaque mercredi, disponible pour les résidents et en appui à l'équipe. Par ailleurs, une **médecin coordonnatrice** a rejoint le Pôle AHI en septembre 2021. Avec le concours de l'équipe soignante, cette médecin élabore le projet de soin en permettant au résident d'être acteur de sa santé. Elle identifie les risques de santé publique et organise les mesures à mettre en place. Enfin, elle met en œuvre les partenariats professionnels et institutionnels nécessaires, en termes de coordination médicale.

Concernant les actions menées en 2021, sont à noter :

- **L'expérimentation de la télémedecine** pour les résidents accueillis en FAS: consultations par le biais d'un outil informatique lorsque les consultations ne peuvent pas avoir lieu en présentiel ou

par manque de disponibilité du praticien habituel pour un rendez-vous urgent. L'aide-soignante du foyer est la référente de ce projet.

- Les **dépistages PCR** effectués au sein du foyer par les infirmiers du Samsah, afin de limiter les angoisses des résidents à devoir se rendre au laboratoire.

- La **vaccination de nombreux résidents volontaires** pour la première et la deuxième doses au sein même de l'Apei, en partenariat avec le centre de vaccination de Sélestat. Cette démarche a permis d'éviter la complexité des prises de rendez-vous et d'accompagnement dans les centres de vaccination.

- La collaboration de l'infirmière coordinatrice et de l'aide-soignante pour **informer les résidents**:
 - En grand groupe sur la vaccination contre la Covic et en entretien individuel à la demande des résidents
 - En 2 groupes distincts (hommes, puis femmes) sur le dépistage du cancer colorectal.

Bilan psychologique

La mission de la psychologue est transversale aux deux foyers d'hébergement du Pôle AHI, L'Ancienne Cour et Rue du Tabac.

Au foyer Rue du Tabac, la psychologue a proposé un accueil, un cadre et la création de supports favorisant le lien social (entretien dans son bureau, hors les murs, déjeuner - dîner - pause-café). Elle a également:

- offert un soutien aux résidents, aux membres de l'équipe pluridisciplinaire et aux aidants qui en ont fait la demande.
- assuré un suivi en entretien clinique régulier pour 7 personnes accompagnées
- participé aux réunions d'équipe hebdomadaires, aux réunions projets personnalisés (80 réunions par an), et aux réunions des résidents
- apporté son expertise à l'équipe éducative dans l'élaboration des modes d'accompagnement appropriés au regard des problématiques globales des personnes accompagnées
- assuré un lien avec les partenaires en soutien au travail en réseau de l'équipe
- collaboré à la réflexion autour de la réécriture des projets de service en lien avec les besoins exprimés par les résidents et les professionnels.

Au bénéfice d'une formation en pratiques somatiques, financée par l'Apei Centre Alsace, la psychologue a animé, tous les lundis, un atelier Corps en éveil, lors duquel a été abordé le corps en mouvement, à partir de l'anatomie et le développement embryologique et moteur du nourrisson (Body-Mind Centering®).

A cet effet, 35 ateliers ont eu lieu de janvier à décembre, en salle d'activités Rue du Tabac, en salle de réunion à L'Ancienne Cour ou en extérieur. Au total:

- 12 personnes ont bénéficié de l'atelier
- 4 sont venues très régulièrement, 3 plus ponctuellement
- 2 ont bénéficié de séances individuelles
- 4 personnes en accueil temporaire ont découvert l'activité

Ressources humaines et formations

Ressources humaines

CESF
Conseiller
en économie
sociale
et familiale

AMP
Aide
médico-
psychologique

AES
Accompagnant
éducatif
et social

ES
Educateur
spécialisé

Tout comme en 2020, l'année a encore été marquée par les conséquences de la pandémie sur les ressources humaines, en termes d'absentéisme et de départs: 2 CESF et 1 AMP ont quitté l'établissement.

Des professionnels ont été recrutés en CDD pour effectuer des remplacements, de plus ou moins longue durée, en raison d'arrêts maladie, de réduction du temps de travail, mais aussi de congé maternité ou de stage:

- 1 aide-soignant de nuit
- 1 veilleur
- 1 ASI en contrat avec Tremplins
- 1 AES
- 2 ES

Un contrat de professionnalisation AES, de 20 mois en alternance, a débuté en 2021.

Les changements les plus marquants, au cours de cette année, en termes de gestion des emplois et des compétences, sont:

- Le passage du temps de travail de 0.70 à 1 ETP secrétariat en septembre
- L'AMP en coordination santé a intégré l'équipe éducative
- 1 infirmière coordinatrice santé soutient les équipes des services en transversalité
- 1 ES a obtenu le Caferuis fin novembre et a été mise à disposition provisoirement au Castel à partir du 1^{er} décembre

- 1 ES a débuté la formation Caferuis et soutient la cheffe de service, sur une mission d'élaboration des plannings

Concernant les recrutements en CDI, le foyer a accueilli, dans ses effectifs:

- 1 aide-soignant référent santé
- 1 CESF

Enfin, une stagiaire en Licence 3 de psychologie était présent 35 heures, 2 stagiaires CESF et 1 stagiaire AES ont réalisé leur période de formation professionnelle au foyer, et 1 gouvernante a réalisé une semaine de stage avec la maîtresse de maison, sur les deux sites, L'Ancienne Cour et Rue du Tabac, fin décembre 2021.

Formation

Plusieurs formations ont été dispensées:

- La formation SST (Sauveteurs secouristes du travail), dispensée en interne, a repris et concerné 5 professionnels.
- La formation SSI (Système de sécurité incendie), dispensée par l'agent technique, en interne également, a été dispensée en partie en 2020. Obligatoire tous les trois ans, elle sera néanmoins proposée en 2022, en raison des nombreux mouvements du personnel.
- La démarche d'Analyse des pratiques professionnelles (APP) a repris de manière plus soutenue en 2021.

Concernant les formations collectives, le CRCF La Grande Ecluse de Strasbourg a dispensé à l'ensemble des professionnels une action de deux jours sur le thème « Lorsque le pouvoir d'agir remet les familles au cœur de l'institution ». Les concepts majeurs du décret du 25 juin 2019 quant au contexte d'habitat inclusif, d'autodétermination et d'implication des familles, suscitent des changements dans les pratiques. Il est indispensable de **repenser l'accompagnement des résidents dans leur autonomisation vers l'extérieur**, dans une **dynamique d'inclusivité**, d'accompagner l'ajustement des postures et des techniques d'entretien des travailleurs sociaux, d'activer le partenariat avec les personnes ressources professionnelles comme avec les aidants familiaux, par un travail sur la relation et le lien.

Concernant la gestion informatisée des accompagnements des résidents, une formation sur le logiciel DIU-Next a été nécessaire et dispensée à deux professionnels du foyer. L'un des deux ayant quitté son poste et le second n'ayant pu pratiquer immédiatement, l'utilisation de ce matériel peine à se concrétiser en 2021.

Enfin, les cadres du Pôle AHI, à l'instar de l'ensemble des salariés en 2020, ont participé à la formation « Transformation de l'offre médico-sociale » en septembre 2021.

Quant aux formations individuelles, le Pôle a financé le Caferuis à 1 ES de l'équipe éducative (820 h), ainsi qu'une formation en tutorat (accompagnement des stagiaires) à 1 AMP (140 h). L'animatrice ArTerre a bénéficié d'un stage de 35 heures en arts plastiques, outil d'expression pour les personnes en difficulté.

Fonctionnement institutionnel

Faits marquants

L'année 2021 a été qualifiée de « *compliquée et épuisante* » par les professionnels du foyer qui évoquent la **suite de la crise sanitaire et ses conséquences « délétores »** sur les personnes accompagnées et leurs conditions de travail. L'accent est mis sur la **mise à mal des résidents**, avec trois situations qui se sont particulièrement dégradées en **raison de l'isolement et du repli sur soi**, causés par la pandémie et l'absence des partenaires intervenant habituellement au foyer. Cette démission des partenaires-prestataires, jusqu'à la fin de l'année, a pesé sur les professionnels, même s'ils peuvent comprendre aussi leurs difficultés.

Les relais habituels, notamment les accueils temporaires ou les **séjours de répit étaient à l'arrêt**. Les FAM et les MAS, tout comme l'ensemble des institutions, manquent de places disponibles.

Le **besoin de soins**, de manière générale, et le **vieillissement d'une part des résidents sont grandissants**, avec un matériel et une formation professionnelle qui ne correspondent pas à un FHTH-FAS. De plus, ces personnes constituent une **charge administrative plus importante**, avec des démarches chronophages et des représentants (tuteurs) qui se déchargent de plus en plus sur le foyer. Enfin, cet accompagnement spécifique de problématiques de plus en plus lourdes, se ferait au détriment des autres résidents qui disent aujourd'hui ne plus avoir leur place auprès dans la disponibilité de l'équipe.

Perspectives 2022

L'année 2021 ayant été à son tour impactée par la crise sanitaire, certains projets ont été malheureusement freinés, voire stoppés.

Il conviendra de **poursuivre les temps réflexifs sur le statut des travailleurs retraités et futurs retraités**, tout comme le travail mené autour de l'**accompagnement inclusif hors les murs** et la nomenclature Serafin-PH (besoins des personnes accueillies et prestations internes et externes).

Pour cela, il faudra **s'ouvrir encore davantage aux partenariats**, tant avec les investisseurs et bailleurs de Sélestat (réalisation d'appartements inclusifs) qu'avec les prestataires en matière de santé.

Les pistes de travail en santé pour l'année à venir concernent la suite de la réflexion sur la **protection des données**, notamment celles de santé, demandées à l'admission et de la place du médical de manière globale, au sein du foyer. Des ateliers d'éducation thérapeutique, axés sur les compétences des personnes, pourraient favoriser leur autonomie. Un classeur santé pourrait être créé avec chaque résident, afin de les responsabiliser davantage dans leur parcours de soin.

Bien sûr, l'équipe continuera à animer des **temps d'information, d'échange et de débat** sur les évolutions à venir, et notamment celles de l'hébergement collectif au foyer, vers l'habitat inclusif. Cela demandera de continuer à travailler sur les caractéristiques des personnes accompagnées, pour apporter les réponses les plus adaptées à leurs envies et leurs besoins.

La mission transversale de la **coordonnatrice de parcours** prendra tout son sens dans l'accompagnement, l'orientation et la recherche d'habitat adapté aux résidents, en partenariat étroit avec les référents éducatifs respectifs.

En termes de gestion des emplois et des compétences, l'effort RSE se poursuivra sur l'amélioration des conditions de travail, l'harmonisation des pratiques et l'évaluation continue de l'accompagnement.

Il conviendra de pallier les demandes de baisse de temps de travail et d'anticiper le départ à la retraite d'un ASI, en juin 2022.

Enfin, le foyer verra la mise en place d'un parking à vélo et d'un préau, ainsi que la mise à disposition d'un véhicule électrique, en faveur du volet environnemental RSE.

Pôle SAM

Santé
accompagnement
médicalisé



Deux projets d'extension sont en cours au Pôle SAM. Au **Châtaignier**, les travaux ont démarré fin 2020, comme prévu, et doivent se terminer en 2022. L'extension, dans le prolongement de deux logis vers le jardin, permettra d'ajouter neuf chambres individuelles et une chambre de repos, et d'accueillir les résidents en accueil de jour. Au **Castel**, les quatre chambres supprimées sont recrées dans une extension du bâtiment incluant aussi un nouvel espace de stockage. Ces travaux permettent notamment de redimensionner les salles à manger.



Accès aux soins

Le projet d'amélioration de l'accès aux soins se poursuit. Même si les soins extérieurs continuent à être privilégiés, les difficultés d'accès persistent pour les résidents les plus lourdement handicapés. Ceux qui sont dans l'incapacité de se déplacer en extérieur ou pour qui cela représente une trop lourde épreuve, peuvent ainsi consulter des médecins, des spécialistes, un gynécologue et une dermatologue au pôle médical du Pôle SAM. Un vrai confort pour elles et pour eux.

La **formation professionnelle et continue** est l'un des moyens privilégiés pour que les salariés développent des connaissances, des compétences et un savoir-faire leur procurant les capacités d'adaptation aux évolutions, en tenant compte des besoins en compétences de l'établissement et de leurs aspirations individuelles. L'Apei Centre Alsace forme ainsi les salariés en **contrats aidés et de professionnalisation**. Des contrats de professionnalisation et d'apprentissage ont été recrutés depuis 2017. **En 2021, huit salariés** ont ainsi été concernés au Pôle SAM.

Le Pôle SAM, dont des établissements avaient été durement touchés par le Covid en 2020, a continué à être marqué par la pandémie, chamboulant à nouveau l'organisation. Les équipes se sont toutefois mobilisées pour proposer des activités socio-éducatives et thérapeutiques.

Préambule

Le Pôle SAM (Santé accompagnement médicalisé) regroupe les **trois foyers d'accueil médicalisés** de l'Apei Centre Alsace. Le Projet associatif global 2018-2023 ainsi que le projet d'établissement 2016-2021 sont les documents de référence pour toutes les actions et les projets menés. Ces derniers tournent essentiellement autour du développement durable et du progrès, mais aussi de l'accompagnement à l'exercice de la citoyenneté des résidents tout en favorisant leur autodétermination au quotidien. La double compétence médico-sociale du Pôle SAM renforce les **objectifs d'amélioration de l'ergonomie des espaces de vie, de l'accès aux soins courants et spécialisés, au sport, à la culture...**

L'année 2021 a, une fois encore, été marquée par l'organisation et la mise en œuvre de la lutte contre le Covid. Cela est passé par la prévention, le rappel continu des gestes barrières et l'organisation de la vaccination contre la Covid-19, pour répondre à la demande du ministère des Solidarités et de la Santé.

Engagement RSE, démarche qualité et gestion des risques

RSE
Responsabilité
sociétale
des entreprises

La démarche RSE, intégrée dans la démarche qualité et gestion des risques du Pôle SAM, consiste à prendre en compte volontairement des préoccupations sociales, environnementales et éthiques dans ses activités et ses interactions avec les autres acteurs : salariés, entreprises locales, acteurs du développement durable... Depuis novembre 2019, la mise en place de la démarche Qualité de Vie au Travail vient développer la dimension sociale de cette démarche RSE.

Ressources humaines

Les engagements pris par l'Apei Centre Alsace en matière de RSE transparaissent dans la gestion des ressources humaines avec un objectif majeur, celui de **privilégier des contrats pérennes**. La politique de gestion des ressources humaines a permis des CDI supplémentaires depuis 2015. La formation est l'un des moyens privilégiés pour que les salariés développent en temps opportun des connaissances, des compétences et un savoir-faire leur procurant les capacités d'adaptation aux évolutions, en tenant compte des besoins en compétence de l'établissement et de leurs aspirations individuelles. Elle peut aussi être un excellent moyen de fidéliser les professionnels et de diminuer l'absentéisme.

Dans cette perspective, ainsi que dans celle de la politique RSE, l'établissement, par le biais de la **formation professionnelle et continue**, forme les salariés en contrats aidés et en contrat de professionnalisation. Depuis 2017, des contrats de professionnalisation et d'apprentissage ont été recrutés. Huit salariés ont ainsi été concernés en 2021. Au vu de la population accueillie au Pôle SAM, l'Apei Centre Alsace privilégie l'embauche de personnes ayant déjà la culture associative plutôt que de recruter des nouvelles personnes qui auront plus de mal à s'acclimater.

Bientraitance et bien-être au travail

QVT
Qualité de vie
au travail

La bientraitance est l'une des dimensions essentielles de l'amélioration de la qualité de l'accompagnement. A cet effet, des actions de sensibilisation auprès de l'ensemble des professionnels sont faites chaque année dans le cadre du lien évident entre la bientraitance attendue des personnels vis-à-vis des résidents et de leurs familles, avec le bien-être au travail (par exemple, lors de formations, d'informations en réunion plénière...).

Le plan d'action en place pour favoriser la bientraitance et le bien-être au travail s'est enrichi depuis 2019 par la mise en place de la démarche d'amélioration de la QVT. En 2020, deux comités de pilotage QVT de l'Apei Centre Alsace ont eu lieu. Ces rencontres ont permis d'organiser l'enquête Baromètre social, ainsi que des Diagnostics QVT par groupe métiers.

Baromètre QVT. L'enquête Baromètre sociale avait été ouverte en ligne (site internet géré par Chorum) début 2020. Cela a permis à chaque salarié d'exprimer, de manière totalement anonyme, son opinion sur son travail, sa liberté d'expression, ses relations avec son supérieur hiérarchique et au sein de son équipe ainsi qu'avec les personnes prises en charge. Le Diagnostic QVT qui devait avoir lieu avec le groupe des veilleurs de nuit en 2021 n'a pu être mis en place du fait du taux d'absentéisme.

Polyvalence au Charme et au Châtaignier. Le bilan de la mise en place de la polyvalence au Châtaignier est aussi positive que celui du Charme l'année précédente. Elle est bénéfique à la solidarité, à l'adaptation et à la capacité d'ouverture dans les équipes.

Ethique. Le comité d'éthique du Pôle SAM n'a pas pu se dérouler en 2021, compte tenu du contexte sanitaire.

GAP
Groupe
d'analyse
des pratiques

Groupes d'analyse des pratiques. Des groupes d'analyse des pratiques et/ou de régulation sont pérennisés sur l'ensemble des sites du Pôle SAM depuis huit ans. La participation est ouverte à l'ensemble des fonctions afin que l'analyse des pratiques se fasse en équipe pluridisciplinaire. Il est proposé que les cadres participent deux fois par an. Un point est fait avec l'intervenant à chaque fin de semestre afin d'avoir le retour des équipes et de pouvoir moduler les contenus en fonction de leurs besoins. Ces GAP ont été suspendus pendant la période du premier confinement. Lors de la reprise, les équipes ont exprimé leur vécu face à la crise sanitaire, tant personnellement que professionnellement.

Ergonomie. L'ergonomie est étudiée continuellement sur les trois sites, essentiellement au Châtaignier, où la lourdeur du handicap définit une pénibilité au travail spécifique. De nouveaux rails de transfert ont été installés courant 2021.

Perspectives 2022

- Poursuivre les groupes d'analyse des pratiques en équipe pluridisciplinaire et la participation des cadres deux fois par an. Mettre en place des GAP pour les cadres et secrétaires.
- Poursuivre les diagnostics QVT par le biais de la référente qualité et gestion des risques du Pôle SAM, où un groupe est encore à rencontrer, celui des veilleurs de nuit.
- Poursuivre les investigations nécessaires dans chaque site en matière d'ergonomie au travail. Cela se traduira notamment par l'achat d'un verticalisateur au Castel et la mise en place de rails de transfert dans les nouvelles chambres du Châtaignier lors des travaux d'extension qui ont démarré en novembre 2020 et se termineront en mai 2022.

Développement durable

Eaux pluviales. Une subvention, à demander auprès de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, permettrait une gestion alternative des eaux pluviales lors de la construction du parking du personnel.

Restauration. Suite à un nouvel audit qui s'est déroulé en septembre 2021, le Pôle SAM maintient le **deuxième niveau du label d'Ecocert** en cuisine. Ce label valide une offre alimentaire biologique supérieure à 30 % – en l'occurrence une moyenne de 36 % –, en local et de saison, ainsi qu'un certain nombre d'autres engagements environnementaux (réduction des déchets, consommations énergétiques, produits de nettoyage éco-labellisés, etc.).

Dans le cadre de la démarche Mon Resto Responsable, le prestataire de restauration API Cuisiniers d'Alsace et l'Apei Centre Alsace veillent à maintenir et développer tout au long de l'année cet engagement de qualité tant pour la santé des résidents et du personnel que pour préserver la planète. API a ainsi signé en décembre 2021 un **contrat avec la société Allo à L'huile pour l'enlèvement des huiles usagées**.

Perspectives 2022

- Maintenir le projet de réfection des toits plats avec végétalisation sur l'ensemble du site Charme-Châtaignier.
- Planifier la climatisation alternative des locaux communs du Châtaignier.
- La volonté de poursuivre la démarche Ecocert vers une alimentation bio reste de mise, mais tout en maintenant les coûts : une étude de prix se fera pour trouver un équilibre entre une alimentation qualitative-respectueuse de l'environnement et un équilibre financier.
- Une étude sera réalisée sur le compostage sur site, ainsi que des recherches d'alternatives de traitement des déchets au niveau local.
- Envisager la signature d'un contrat avec Agrivalor qui gère et sensibilise les résidents et le personnel au tri des déchets.

Démarche qualité

ESMS
Établissement
ou service social
ou médico-social

Afnor
Association
française de
normalisation

Le renouvellement d'autorisation pour les trois services du Pôle SAM date du 3 janvier 2017 pour 15 ans. Un référentiel d'évaluation pour les ESMS et des nouvelles formalités d'évaluation avec des auditeurs estampillés par la Haute Autorité de Santé et Afnor sont toujours en cours de préparation.

Dans l'attente des nouvelles directives, les évaluations du Pôle SAM, programmées en 2021 pour l'évaluation interne, en 2023 pour l'évaluation externe, sont repoussées d'une année. La réforme du dispositif d'évaluation des ESMS a été actée par la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé. Elle fait suite à une volonté unanime des acteurs du secteur social et médico-social de **rénover, simplifier et alléger le dispositif d'évaluation**.

Les terminologies « évaluations internes et externes » ont laissé la place à la seule terminologie : « évaluation ». La première version du référentiel national d'évaluation de la qualité dans les ESMS

élaborée par la HAS est actuellement ouverte à la consultation publique. Un rythme d'évaluation des prestations et des activités proposées aura lieu tous les cinq ans.

Le projet d'établissement est arrivé à échéance. Les fiches actions sont en cours de finalisation. Grâce à ce bilan et aux futures évaluations, de **nouvelles orientations** pourront être définies et permettront d'élaborer le **nouveau projet d'établissement**, avec l'objectif de le simplifier et donc de le rendre plus accessible.

Plusieurs documents qualité sont en cours de réactualisation :

- Procédure de gestion d'une demande d'accueil ou d'une demande de prise en charge
- Réactualisation du dossier d'admission
- Remise à jour de l'imprimé spécifique des habitudes de vie et harmonisation sur le Pôle SAM
- Finalisation de l'instruction « gestion de l'argent personnel du résident ».

Dans ce contexte de crise sanitaire, une attention particulière a été portée à la communication auprès des familles et tuteurs par des contacts téléphoniques, courriers... et par le biais des bulletins d'information des trois sites. Leur format et leur présentation ont été adaptés pour donner une information la plus détaillée et la plus proche de la réalité du terrain. La gestion de la crise et l'organisation mises en place ont été explicitées par des photos. De même, des nouvelles de la vie quotidienne des résidents et de la façon dont se sont adaptées les équipes pour maintenir le bien-être et réorganiser les activités ont été illustrées par de nombreuses photos. Cette **communication constante** a permis de **rassurer les familles**.

Perspectives 2022

- Suivre l'actualité des ARS et de la HAS et notamment la parution du référentiel qui permettra de valider les calendriers d'évaluations du Pôle SAM et les avancées en lien avec la Covid-19.
- Evaluer les fiches actions du projet d'établissement 2016-2021 et définir des nouvelles orientations avec les équipes (co-construire, faire émerger des idées nouvelles, créativité, nouveaux projets...).
- Définir une politique de gestion et d'utilisation du dossier des résidents: recensement de l'ensemble des documents existant (classeur spécifique, dossier du résident, infirmerie, bureau médecin...), puis définition de la durée d'archivage.
- Améliorer des différents canaux de communication et d'information : il s'agira de réaliser un état des lieux des outils de communication au sein du Pôle et d'évaluer les pratiques en termes de communication.
- Poursuivre le travail de mise à jour des documents Qualité (procédures, instructions et imprimés spécifiques) et les harmoniser pour le Pôle SAM:
 - Poursuivre l'harmonisation de la procédure d'élaboration d'un projet personnalisé
 - Finaliser le travail de mise à jour des imprimés spécifiques concernant le suivi des personnes en contrats de professionnalisation AES a été fait entre les coordinatrices du pôle SAM
 - Mettre en place un comité de pilotage par groupe métier et par service du pôle SAM, en vue de la réactualisation du Duerp.

Duerp

Document
unique
d'évaluation
des risques
professionnels

Prévention et gestion des risques

La formation « Gestes et postures » n'a pas pu être maintenue du fait de la pandémie.

Les formations organisées en interne et touchant à la **sécurité** ont été maintenues :

- Suivi des formations SSI (système de sécurité incendie) :
 - Formation SSI à l'embauche et rappel annuel (formation sur le système de sécurité incendie du bâtiment de rattachement du personnel) pour l'ensemble du personnel des trois sites: 115 salariés en ont bénéficié par 27 sessions d'une heure.
 - Formation SSI avec manipulation des extincteurs pour l'ensemble du personnel des trois sites: 117 personnels ont été concernés sur 12 sessions de deux heures.
- Suivi des formations à l'utilisation des véhicules : 10 personnes

Les **49 déclarations d'événements indésirables** en 2021 sont en progression par rapport à 2020 : 6 au Châtaignier, 17 au Charme et 26 au Castel. La notion d'événement indésirable n'a pu être traitée en 2021 du fait de l'évolution de la pandémie. Elle sera reconduite courant 2022.

En 2021, **20 déclarations de chutes** (8 au Châtaignier, 7 au Charme, 5 au Castel) ont été faites, contre 66 en 2020 et 59 en 2019. Chaque chute est analysée et un plan d'action est mis en place si nécessaire. Au-delà de la gestion ponctuelle, une analyse annuelle de l'ensemble des chutes est réalisée pour permettre d'identifier les causes récurrentes et les moyens de les prévenir.

Perspectives 2022

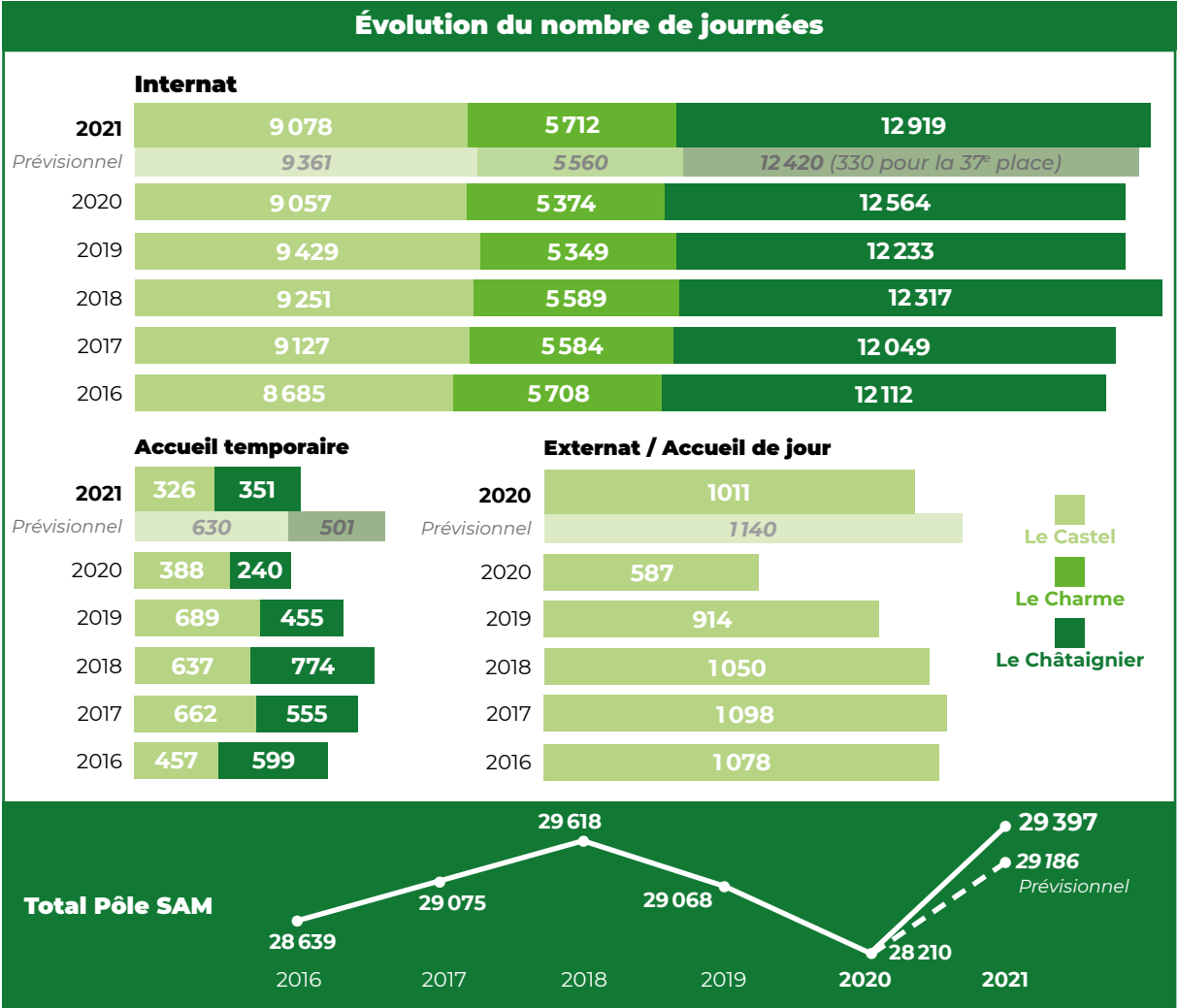
- Réfléchir à une formation spécifique aux déclarations d'événements indésirables avec une proposition de groupes de travail par site, pour travailler sur ce que peut être un événement indésirable dans le service, permettant au personnel de s'approprier ce projet.

- Favoriser une culture de l'évaluation et de l'erreur positive par la mise en place d'un calendrier d'audit, des comités de retour d'expérience, l'étude de la perception des salariés des déclarations d'événements indésirables, la réévaluation systématique des procédures...

- Réactualiser le Duerp.

- Poursuivre la mise en œuvre de la prévention et la gestion des risques psychosociaux à l'aide du diagnostic par groupe métier réalisé par le Copil QVT.

Activités des services



Le Pôle SAM a eu deux sorties de ses effectifs de résidents en 2021, dont un décès à déplorer au Châtaignier et un au Castel.

Indicateurs journée

Le Châtaignier

Internat. Pas de mouvement en 2021. La dérogation pour la 37^e place est toujours en place. Malgré le contexte épidémique, il y a eu peu d'hospitalisation, en l'occurrence 60 jours. Pas de facture complémentaire liée au Covid.

Accueil temporaire. De nombreux accueils temporaires ont été annulés du fait de la pandémie, compensés en partie par l'accueil de la personne en 37^e place.

Accueil de jour. Une résidente à temps partiel est décédée en octobre. Une nouvelle résidente à temps complet a été admise en septembre. Au 31 décembre, 6 résidents bénéficient de l'accueil de jour, dont 1 à temps partiel. Du fait de la pandémie, une reprise progressive a été réalisée sur les six premiers mois de l'année et des factures complémentaires ont pu être émises pour atténuer le déficit pour un total de 6 700,70 €, soit environ 48 journées.

Le Charme

La résidente admise fin janvier en remplacement du départ de la personne d'octobre 2020 a été confinée en famille, de même que trois autres résidents pour de courtes périodes durant les trois

premiers mois de l'année. Les répercussions sur l'activité n'ont cependant pas trop importantes et compensées par des factures complémentaires pour un total de 5 106,68€, soit environ 30 jours. Une résidente cumule 96 % des hospitalisations du service, au total 162 jours.

Le Castel

Internat. L'activité réelle est déficitaire par rapport au prévisionnel pour deux raisons liées à la pandémie: une résidente est restée partiellement en famille durant les trois premiers mois de l'année et la place libérée fin 2020 n'a pu être occupée qu'à partir de juin 2021. Peu d'hospitalisation en 2021: 34 jours au total. Deux factures complémentaires ont été établies pour un montant total de 13110,50€ représentant environ 20 jours pour le FAM et 57 jours pour le FAS, et compensent en partie ce déficit.

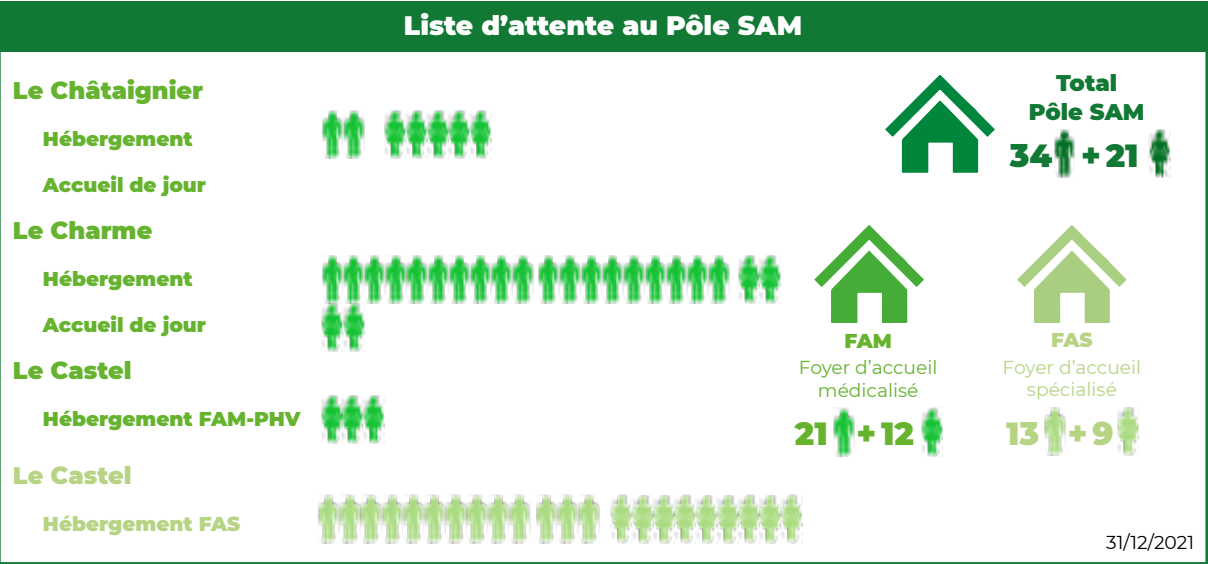
Temporaire. Peu de séjours ont pu être effectués les six premiers mois de l'année, là encore en raison de la crise sanitaire. De plus, peu de demandes de séjours en accueil FAM ont été formulées. Une facture complémentaire a été établie pour des séjours déjà programmés pour un montant total de 2574,48€ concernant les FAS et représente environ 15 jours.

Conclusion

Le taux d'occupation global du Pôle SAM, quel que soit le mode d'accompagnement, est d'environ 91,05%. Les 9% d'activités non réalisées correspondent aux diverses hospitalisations, aux retours à domicile, au maintien en famille lors des confinements et le non remplacement immédiat des places vacantes. Une partie de ces absences sont déduites dans l'activité prévisionnelle validée par les tutelles, d'où un **taux de réalisation à 99,28%** par rapport à l'activité financée, sans compter les factures complémentaires compensant le léger déficit du début d'année. L'extension de quatre places d'internat accordée pour 2022 au Châtaignier grâce aux travaux d'extension, est repoussée à 2023, les travaux ayant été repoussé d'une année.



Indicateurs résidents



Les **listes d'attente** gérées par le Pôle SAM totalisent **55 personnes au 31/12/2021**: 33 personnes sont orientées en FAM et 22 en FAS.

PHV (Personne handicapée vieillissante): Le Pôle SAM a 8 places FAS (+1 place d'accueil temporaire) au sein du FAM-PHV Le Castel, 59% des personnes sur liste d'attente FAS ont moins de 45 ans. L'accueil de FAS jeune avec une population de FAM-PHV n'est pas possible, les rythmes de vie et activités n'étant pas compatibles et à l'origine de troubles du comportement difficiles à gérer.

Accompagnement social

Communication

L'année 2020 avait été marquée par la crise sanitaire qui a suspendu la plupart des projets. L'un des objectifs principaux du projet d'établissement du Pôle SAM est de **favoriser la compréhension et l'expression**, comme **support à l'autodétermination** des personnes grâce à des outils de communication adaptés.

FALC (Facile à lire et à comprendre): Le projet Falc, qui avait été pensé et mis en place pour faciliter la communication chez les résidents, a été suspendu en raison du très faible pourcentage de résidents ayant des capacités d'accès à la lecture. La création d'un comité de transcription pour traduire tous les documents ne se justifiait plus. Cependant, les évaluations du niveau de communication des résidents avec l'outil Com-Voor

se sont poursuivies en 2021 auprès de résidents du Charme, après une pause en 2020 en lien avec la crise sanitaire. La communication est travaillée au cas par cas avec les résidents en fonction de leurs capacités et de leurs besoins. Certains développent leur communication avec des gestes, des objets réels, des photos ou des pictogrammes. Il est à noter que les ateliers de communication gestuelle d'inspiration Makaton se sont poursuivis avec la participation de nouveaux résidents du Charme.

Plusieurs professionnels ayant formulé la demande de **formation Makaton**, une formation collective va être organisée en 2022.

Perspectives 2022

- Poursuivre les passations du Com-Voor pour les résidents chez qui il est nécessaire d'évaluer les prérequis de la communication.
- Mettre en place des référents par site pour le groupe de communication gestuelle.
- Réinterroger la création d'un comité de transcription Falc avec des référents de chaque site.
- Harmoniser les affichages de portes entre les différents sites du pôle SAM.
- Une évaluation objective des progrès de communication gestuelle serait intéressante à réaliser.

Soutien aux aidants familiaux

En raison de la crise sanitaire, la reprise du Café des aidants n'a pu être effective qu'au second semestre 2021. Un seul Café des aidants a été organisé et élargi à l'ensemble des aidants de l'Apei Centre Alsace.

Au premier semestre, l'Apei Centre Alsace a répondu à un appel à projet de la Conférence des financeurs. Deux activités ont été subventionnées par la Conférence des financeurs, deux autres par l'ARS Grand Est. Les activités proposées visent à faire du lien entre les aidants familiaux et à leur mettre à disposition des temps de rencontre tout en privilégiant leur bien-être.

Il y a eu de septembre à décembre 2021 :

- 1 moment de Détente musicale
- 2 Cafés des aidants
- 4 séances Corps en éveil
- 3 séances de Pratiques artistiques

10 personnes ont participé à ces activités ou, si l'on cumule le nombre de présence, il y a eu 18 participations aux différents ateliers.

Perspectives 2022

- Poursuivre les rencontres Cafés des aidants, à raison d'une à deux rencontres par an.
- Réorganiser une sortie aidants/résidents.

Activités éducatives et partenariats

La pandémie a eu un fort impact sur les activités des établissements. Cependant, les équipes se sont adaptées et ont proposé des activités socio-éducatives variées, thérapeutiques et des projets vacances qui sont dans le cadre des projets personnalisés avec en objectif l'auto-détermination et l'inclusion des résidents.

Les rencontres des coordinatrices du Pôle SAM n'ont pas été maintenues.

La situation géographique de l'établissement dans une zone riche et dynamique a permis aux encadrants de compléter l'offre de service en mettant en place différentes activités internes et externes tout au long de l'année.

Ainsi, des sorties culturelles, spectacles, fêtes, sorties loisirs (bowling, cinéma, restaurants...), grandes promenades et temps festifs ont eu lieu en 2021.

Événements conviviaux

Le Châtaignier. Les familles ont été conviées à un repas, sept y ont participé. La Fête de la Musique, en juin, a été marquée par un concert de l'Esat L'Évasion, avec un barbecue. L'Évasion a également proposé un goûter autour de la musique en juillet et un spectacle a été organisé en salle à manger en septembre avec les résidents du Châtaignier. Ces résidents ont également partagé un moment convivial autour d'un repas chinois commandé à l'extérieur et un repas McDo pour un groupe de dix résidents. Les résidents du Châtaignier et du Charme ont profité d'une kermesse organisée par les encadrants en septembre.

Le Charme. Un barbecue a été organisé pour la Fête de la musique, ainsi qu'un repas tartes flambées fin septembre et, pour l'ensemble des résidents et des professionnels, deux après-midi sur le thème de l'Euro-Foot et le Western, pour faire la fête et partager un goûter entre résidents. En outre, un repas de la veillée de Noël a été organisé par le personnel, avec un plat traiteur.

Le Castel. Lors de la Fête de la musique, les Flexmachine ont proposé un concert pop rock en alsacien dans la cour du Castel, suivi d'un buffet froid. Les résidents ont également profité d'un spectacle de magie burlesque à Erstein, de sorties au Parc des Cigognes de Kintzheim et au Champ-du-Feu ou encore d'une soirée pizza pour tous.

Activités physiques et sportives

Une aide-soignante du Castel est titulaire d'un diplôme d'animatrice d'activités de loisirs sportifs avec une spécialisation en activité gymnastique d'entretien et d'expression. Dans ce cadre, elle anime des séances selon les objectifs définis en lien avec le coordinateur sportif, après avoir évalué les résidents. Les séances se font avec du petit matériel, comme des bâtons par exemple – des achats ont été réalisés – sur un fond musical pour apporter à la fois du rythme et de l'ambiance. Les buts: travailler la coordination et la gymnastique mémorielle. Les participants comptent chaque étape de la chorégraphie pour mieux se caler sur la musique. Un planning d'intervention est établi pour que chaque résident puisse en bénéficier.

Activités bien-être

La relaxation par le toucher concerne trois résidents du Châtaignier et cinq du Charme. Les membres de l'équipe éducative sont formés à une approche de massages des mains, des pieds ou encore du ventre. Au Castel, sept résidents bénéficient de séances de bien-être proposées par une intervenante extérieure. Des membres de l'équipe sont également formés à cette approche de massage ayurvédique et en font bénéficier les résidents.

Le Castel propose aussi régulièrement des marches entre vignes et forêt près du Castel, ainsi qu'au Parcours de santé à Sélestat

Sorties

De nombreuses sorties, spectacles et loisirs, ont été organisées au fil de l'année: Châtenois, Erstein, Ikea, restaurants, forêt, parc, piste cyclable, salon du thé, terrasse, Marché de Noël, visite de la ferme de la famille d'une résidente accueillie en journée, cinéma, parc Friedel, Gérardmer, Mont Sainte-Odile, Haut-Koenigsbourg, piste cyclable de Châtenois.

Activités diverses

Au Forum du Châtaignier, diverses activités régulières sont proposées: karaoké, esthétique, jeu, coloriage, lecture ou utilisation tablette, sortie marche aux abords du Châtaignier et plus loin en fonction de la composition du groupe.

Au sein du Charme, des activités sont proposées dans la pièce commune du logis: bricolage, jeux de société, puzzle, arts plastiques, lecture, cinéma, écoute musicale, danse, karaoké.

Au Castel, suite aux travaux d'agrandissement qui nécessitaient de percer des dalles pour adapter le système d'évacuation des fumées en cas d'incendie, l'ensemble des résidents et du personnel a dû être évacué en avril. Deux jours ont donc été organisés à l'accueil de jour Le Moulin, avec de nombreuses animations: cinéma, jeux de société, babyfoot, piano, rosalie, séance détente... Plus tard en juin, des travaux sur le système de sécurité incendie ont nécessité l'organisation d'une évacuation partielle de nuit. Ainsi, du 22 au 24 juin, neuf résidents ont été accueillis au CCA de Châtenois et trois au Châtaignier. Les résidents ont été ravis de pouvoir « dormir à l'hôtel ». Ces deux évacuations ont donc été vécues comme de « petites vacances ».

Un repas de Noël a été organisé au Sauloch, à Triembach-au-Val, pour l'ensemble des résidents.

Réadaptation des activités quotidiennes durant la crise sanitaire

Le Charme a bénéficié de la présence d'une personne en service civique de juin à octobre. Elle a proposé des activités sportives (sport adapté, vélo, foot, badminton, tricycle), ainsi que de découverte du numérique.

Au Castel, deux personnes en service civique service sont intervenues d'octobre 2020 à juin 2021 et à nouveau à partir de septembre. L'objectif était de mobiliser les résidents à travers des activités telles que le parcours moteur, les balades et sorties marche, la marche au sein de l'établissement et dans la cour et aussi en reproduisant des exercices préventifs de kinésithérapie adaptés et spécifiques aux besoins du résident, exercices enseignés aux deux personnes par une des kinésithérapeutes du Pôle SAM.

Des jeux de société et temps individuels sont également proposés aux résidents. De plus, les équipes des différents sites ont également stimulé quotidiennement les résidents à faire des sorties balades dans la nature, des jeux d'extérieur dans la cour et des activités de gymnastique douce et ludique, de façon à maintenir leur bien-être psychique et physique.

Le bowling est inscrit pour tout le pôle, pour le Charme dans une régularité, une fois par mois pour quatre résidents (pas toujours les mêmes).

Activités aquatiques. Pour éviter la propagation de la Covid 19, l'ouverture de la balnéo n'a été possible qu'entre le 25 janvier et le 5 février, pour une dizaine de séances, puis du 29 novembre à fin décembre, avec une quinzaine de séances. Le Castel n'a pas bénéficié de la balnéo en 2021. Une sortie au spa de Ribeauvillé a été réalisée. Le Castel n'en faisait pas partie.

Des jeux de société et des temps individuels sont également proposés aux résidents.

Plaisirs gustatifs. Compte tenu de la situation sanitaire, les sorties au restaurant ont été très limitées. Des ateliers pâtisserie et cuisine ont été réalisés régulièrement par les salariés, les résidents ne pouvant pas participer à la réalisation des recettes par mesure de prévention. Au Castel, un atelier cuisine est proposé une fois par semaine à un groupe de quatre résidents, en roulement pour que chacun puisse participer. Au Charme, les ateliers repas se font ponctuellement, pour des anniversaires ou de temps en temps le week-end. Dix ateliers repas finger-food se sont déroulés dans l'année, concernant 14 résidents (six à sept par atelier). En outre, sept ateliers mixés ont eu lieu, concernant 13 résidents (six à neuf résidents par atelier). Enfin, des ateliers sont organisés ponctuellement le week-end, par logis.

Communication. Les ateliers Makaton ont été plus restreints en 2021, mais cela reste un moment d'expression privilégié toujours aussi apprécié par les résidents.

Échanges en visio. Les appels Skype ont été maintenus pour certaines familles, essentiellement deux résidents (mère en maison de retraite et sortie restreinte ou famille lointaine). Les visites ont à nouveau été autorisées – sous réserve d'un pass vaccinal ou sanitaire, selon le moment. C'est ce qui a été privilégié quand le retour en famille n'a pas été possible. Même pratique au Charme.

Au Castel, les résidents ont plutôt l'habitude de passer des appels téléphoniques à leur famille. Les tablettes ne sont plus trop utilisées pour les appels Skype, mais plutôt pour visionner des vidéos, écouter des musiques, faire des jeux. La pratique a aussi été renouvelée au Charme.

Activités artistiques. Les ateliers ArTerre ont pu être maintenus en petits groupes ou en individuel. Ces ateliers ont concerné huit résidents du Châtaignier en deux groupes de quatre sur la demi-année, en individuel pour six résidents du Châtaignier et six résidents du Charme.

Numérique. L'utilisation du numérique a permis de visionner des vidéos, écouter des musiques et faire des jeux.

Réadaptation des activités thérapeutique durant la crise sanitaire

Médiation animale. La poursuite de l'activité a été maintenue avec l'association AGF de Rhinau, permettant ainsi le développement de l'activité avec les résidents du Châtaignier. Une trentaine de séances ont eu lieu en 2021, soit environ 15 séances pour chaque logis. En outre, toujours pour le Châtaignier, d'autres ateliers ont commencé à avoir lieu à la Ferme d'Argentin, à Lièpvre, depuis octobre, à raison d'une séance tous les 15 jours. A Agatea, à Colmar, seules deux séances ont eu lieu.

Pour le Castel, des séances de médiation animale ont été proposées aux résidents, tous les 15 jours, à partir de septembre à la Ferme d'Argentin. En outre, trois résidents ont bénéficié de séances d'équithérapie d'avril à juin, à Equivallée à Albé.

L'établissement a formalisé une convention de partenariat avec l'association Ani'mes'sens: quatre personnes du Charme en ont profité une fois par quinzaine à partir de septembre.

Snoezolen. Deux intervenants proposent des temps de bien-être à cinq résidents au Charme. De plus, des membres de l'équipe éducative et soignante sont formés à une approche de massages ayurvédiques. En fonction de la demande et des besoins, ils peuvent proposer des massages des mains, des pieds ou encore du ventre, ainsi que des séances en salle Snoezolen.

Musicothérapie. La musicothérapie en individuel concerne 23 résidents du Châtaignier et 13 du Charme. Au Castel, une musicothérapeute extérieure intervient tous les mardis hors vacances scolaires pour huit résidents (deux groupes de quatre). Cette pratique de soin, de relation d'aide et d'accompagnement est un moyen d'expression, de communication de structuration et d'analyse de la relation avec la personne accueillie.

Approche psychocorporelle et Corps en éveil. En 2021, une vingtaine d'interventions ont eu lieu au Castel et une quinzaine au Châtaignier et au Charme à cause des restrictions liées au Covid. La majorité des séances ont eu lieu en individuel. Elles ont bénéficié à huit résidents et deux professionnelles du Castel, huit résidents au Châtaignier et huit résidents et deux professionnelles au Charme. L'intervenante propose un entretien clinique avec une mise en mouvement, un toucher spécifique et des techniques de respiration, en fonction des besoins ou problématiques de chacun. La plupart des résidents disent ce dont ils ont besoin, soit verbalement soit en montrant la zone du corps qu'ils souhaitent travailler. L'intervenante a également proposé des balades avec exercices aux beaux jours à un groupe de quatre ou cinq résidents des trois services.

Séances de mobilité. Le poste de coordinatrice mobilité a permis de réadapter les corsets sièges, fauteuils tant manuels qu'électriques, les verticalisateurs et autres matériels aux besoins évolutifs des résidents, tout en faisant le lien avec les revendeurs et fabricants. Des bilans moteurs et ont été mis à jour pour une meilleure prise en charge dans la vie quotidienne. Des situations ergonomiques ont été discutées et expliquées sous forme de formations.

Liens avec les familles. Les retours en familles ont été adaptés au cas par cas. Certains parents ont fait le choix de garder leurs enfants à domicile. Pour ceux qui étaient sur place, les liens ont été maintenus par Skype et téléphone. La balance bénéfice/risque a permis de diminuer la fréquence des retours et d'éviter la propagation du virus pour les résidents déjà fragilisés par différentes pathologies et protéger les familles avançant en âge.

Perspectives 2022

- Retrouver une nouvelle dynamique, tout en gardant comme objectif principal l'auto-détermination et l'inclusion des résidents.
- Reprendre les réunions de coordinatrices du Pôle SAM afin de développer encore davantage les animations, sorties et festivités communes.
- Mettre en place un projet de parcours sensoriel au Charme.
- Poursuivre et développer la dynamique autour des jeux et activités artistiques appréciés durant le confinement.
- Consolider le nouveau partenariat avec la ferme AGF de Rhinau et proposer des nouveautés (médiation animale dans le jardin du Châtaignier, par exemple).
- Proposer régulièrement des ateliers cuisine finger-food pour les résidents du Châtaignier.
- Redynamiser l'atelier modelage au Castel, plusieurs salariés y étant formés.
- Poursuivre les ateliers Corps en éveil.

Partenariats internes et externes

Dans le cadre de projets personnalisés avec en objectif l'autodétermination et l'inclusion des résidents, des séjours internes et externes ont été proposés aux résidents du Châtaignier.

Séjours vacances internes. Afin de permettre aux résidents une évocation de quelques jours, plusieurs séjours internes avec le personnel du Châtaignier ont pu être organisés au courant de l'année 2021 avec l'Association libre à Eschbach-au-Val. Au total, 12 résidents ont bénéficié de nuitées et de sorties diverses (musée, visite de ferme, atelier brezel, restaurant, bateau, balades...)

Séjours vacances externes. Des séjours de vacances ont eu lieu avec des organismes extérieurs pendant la période estivale et la période de Noël:

- Pendant la période estivale, entre campagne ou mer, 3 résidents sont partis avec l'organisme UFCV, 3 autres avec l'association Nouvel Envol, 1 avec Au Fil de la Vie.
- Des séjours de Noël ont fait le plaisir de 2 résidents au Rimlishof, à Buhl (68). Ils ont profité de balades diverses et de confection de bredalas (gâteaux de Noël).
- 3 personnes ont bénéficié d'un séjour en individuel à la maison Polysens à Cornimont (88), dans une ambiance familiale.

Le Charme. Deux personnes sont parties en séjour externe avec l'organisme Nouvel Envol, 1 personne avec le Rimlishof.

Le Castel. Des séjours ont été programmés en hiver et en été. En été, une personne est partie avec Au Fil des Loisirs, 9 avec l'organisme Idoine, 5 avec Nouvel Envol et 2 personnes au Rimlishof. En hiver, 1 personne est partie avec Nouvel Envol, 1 au Rimlishof.

Au total, 24 personnes sont parties en 2021, plus 3 au Charme, et 19 au Castel. Les **retours ont tous été positifs**. Les résidents ont apprécié leur séjour.

Vacances intramuros. Comme les années précédentes, un séjour intramuros au Moulin a été proposé aux résidents du Châtaignier, du 2 au 20 août. Les équipes éducatives du Châtaignier et du Charme ont encadré les animations.

Chaque jour, 8 résidents du Châtaignier et du Charme en ont bénéficié, avec une priorité pour celles et ceux qui ne partaient pas en séjour interne ou externe durant l'année.

Au total, 31 résidents ont profité de ces journées estivales ponctuées de sortie diverses comme au Musée du Train et à la Cité de l'Automobile à Mulhouse, à Europapark à Rust, ou au parc du Mundenhof, à Fribourg, en Allemagne, ou encore au Château du Hohlandsbourg, ou dans des restaurants. Ces **sorties se sont déroulées dans une ambiance conviviale et dans la bonne humeur**.

Perspectives 2022

- Au Castel, reconduire les séjours de vacances avec les organismes extérieurs.
- Au Charme, reconduire les séjours vacances internes et externes ainsi que la formule intra-muros.
- Au Châtaignier, pour les séjours vacances internes, trouver de nouveaux lieux d'hébergements adaptés et y organiser des séjours sans organismes extérieurs. Maintenir les séjours vacances extérieurs pour les résidents pouvant et souhaitant partir avec d'autres encadrants et faire la connaissance d'autres vacanciers. Reconduire aussi la formule intra-muros 2021.

Accompagnement spécialisé - santé

Projet santé / coordination du Pôle SAM

Le projet Santé global est intégré au projet d'établissement. Les axes prioritaires ont été poursuivis:

- Mettre en place une politique de prévention et d'accompagnement à la santé
- Mettre en place une politique de gestion des risques liés aux soins
- Organiser et coordonner les soins en développant et renforçant les partenariats

Prévention et accompagnement à la santé

Covid. Au cours de l'année 2021, deux vagues d'infections au coronavirus se sont succédé au printemps, puis en été. La fin de l'année a été marquée par l'apparition d'un nouveau variant très transmissible et moins agressif, à l'origine d'une nouvelle vague.

Les mesures d'hygiène et le respect des gestes barrière, bien intégrés par les salariés, ont permis d'éviter la contamination des résidents, malgré la circulation du virus tout le long de l'année, qui a également été marquée par la prévention et l'organisation de la vaccination au sein des ESMS, à la demande du ministère des Solidarités et de la Santé.

Dans un premier temps, un effort pédagogique d'explication sur l'importance de la vaccination a été réalisé auprès des résidents, des familles et tuteurs.

Après avoir recueilli l'accord des parents et/ou tuteurs, la vaccination a été planifiée à partir avril. A l'automne, les résidents vivant en ESMS étant devenus éligibles à une dose de rappel, ils ont pu être vaccinés à partir de la fin novembre. Six résidents ne sont pas vaccinés.

Projet mobilité. Le projet mobilité s'est poursuivi avec l'équipe de kinésithérapeutes qui sont intervenus individuellement pour maintenir au maximum les acquis. Des activités physiques adaptées ont été proposées par les éducatrices sportives puis poursuivies par les équipes afin de lutter contre le déconditionnement à l'effort. La balnéothérapie a été rouverte en décembre 2021 avec la mise en place d'un protocole d'utilisation, et réservée aux résidents du Charme et Châtaignier vaccinés.

Grâce à la présence du médecin rééducateur, et de l'ensemble de l'équipe de rééducation, les appareillages en place ont été réévalués au regard des problématiques exposées par les résidents, leurs familles et les professionnels. Les ajustements réalisés prennent en compte les douleurs, le confort, la sécurité et la posture du résident.

Projet nutrition. Le projet nutrition se pérennise avec la participation à la commission restauration de professionnels de l'ensemble du pôle. Les infirmières suivent l'aspect soin grâce à des échanges avec la diététicienne.

Accès aux soins Le projet d'amélioration de l'accès aux soins se poursuit. L'exigence du Pôle SAM par rapport au droit à la santé est mise en œuvre chaque jour. Cependant, les difficultés d'accès aux soins persistent pour les résidents les plus lourdement handicapés – soit par manque de connaissance du

handicap de la part des professionnels des hôpitaux accueillant les publics du Pôle SAM, soit parce que le handicap lui-même complique ou empêche toute forme de prise en charge (impossibilité pour le résident de se rendre à une consultation, impossibilité de l'examiner...).

Des médecins spécialistes, un gynécologue et une dermatologue consultent au Pôle médical du Pôle SAM. Ce projet a été mis en place pour réduire au maximum la perte de chance en lien avec les difficultés d'accès aux soins et la situation de handicap. Les résidents dans l'incapacité de se déplacer dans les cabinets de consultation peuvent désormais bénéficier de consultations de prévention et de suivi médical. Les résidents, pour qui se rendre en consultation est une épreuve, bénéficient d'un meilleur confort de consultation, tout en permettant davantage de présence du personnel pour les animations quotidiennes.

Une vigilance particulière est mise en œuvre pour ne pas multiplier les dispositifs dédiés qui privilégient la prise en charge en ESMS systématiquement. Les personnes qui peuvent avoir accès aux soins courants continuent en premier recours à bénéficier de ces soins en libéral à l'extérieur de l'établissement. Cela concourt à l'insertion sociale et surtout à la sensibilisation des professionnels.

La télémedecine, mise en place fin 2019, a été d'une grande aide pendant la période exceptionnelle du confinement du printemps 2020 lorsque 24 résidents avaient été touchés par la Covid. Sorti de cette période de crise, cet outil ne s'est pas vraiment inscrit dans le panel des prises en charge santé des résidents. Il se développe lentement, mais gagnerait à le faire davantage.

Les consultations anesthésiques avec le partenaire Handident à Haguenau se font désormais par téléconsultation. C'est un réel confort et un gain de temps pour les résidents et les équipes qui se déplacent à présent uniquement pour la consultation chez le dentiste.

Perspectives 2022

- Accompagner les résidents dans leur **vie intime, affective et sexuelle** par le travail autour du projet « Le corps parlons-en », la mise à jour de la charte sur la vie affective et intime et la sensibilisation des professionnels. Le projet d'accompagnement des résidents dans leur vie intime, affective et sexuelle est en cours de finalisation avant la mise en place d'ateliers.
- Développer davantage encore l'**accompagnement de fin de vie** dans l'accompagnement global de l'individu. Les thèmes des directives anticipées et de la personne de confiance ont déjà été abordés lors du Conseil de la vie sociale commun du Pôle SAM en 2017.
- Dans le cadre du projet d'amélioration de l'accès aux soins courants des résidents, les objectifs et actions définis pour l'avenir sont : améliorer l'accueil dans les hôpitaux et cabinet de consultations (meilleures connaissances du public, délais de prise en charge, choix des thérapeutiques...)
- Etablir ou évaluer les conventions : avancées, difficultés rencontrées de part et d'autre, axes d'amélioration souhaités ou proposés...
- Evaluer les outils utilisés (dossier de liaison...)
- Organiser des créneaux dédiés si besoin...
- Poursuivre le développement de la télémedecine et faire le bilan avec le partenaire Toktokdoc.
- Dans le cadre des projet mobilité et nutrition, poursuivre les actions menées afin de maintenir le bien-être de chaque résident

Gestion des risques liés aux soins

Dans le cadre de la gestion des urgences médicales, les trousse de secours dans les véhicules et le protocole en cas d'urgence en sortie ont été mis à jour.

L'ensemble des chutes a été relevé tout au long de l'année par les équipes grâce au document d'analyse de chute. La feuille de chute fait partie intégrante du dossier mobilité de chaque résident, les actions correctrices y sont spécifiées et suivies. Les chutes sont analysées par l'équipe de rééducation et mises en lien avec le dossier mobilité afin de permettre une adaptation des équipements et des pratiques. L'équipe d'infirmières a été intégrée aux transmissions et aux réunions d'équipes afin de lier le projet médical et le projet éducatif du résident dans un objectif de prise en charge global.

Perspectives 2022

- Intégrer l'expertise infirmière en gestion de l'urgence par la formation de Moniteur Sauvetage secourisme du travail d'infirmière du Pôle SAM.
- Mettre en place un Comité de retour d'expérience.
- Mettre en place un retour d'informations aux déclarants des événements indésirables.

Gestion du risque infectieux

Les protocoles mis en place pendant la pandémie ont perduré tout le long de l'année 2021.



Perspectives 2022

- Reprendre et poursuivre les formations hygiène des mains.
- Réaliser des audits pour mesurer l'impact des formations sur les pratiques et comportements des professionnels.
- Poursuivre l'élaboration des protocoles de soins, avec validation par le futur médecin coordinateur.
- Suivre les choix de matériel, des installations dans les logis, balnéothérapies (par exemple, locaux linge sales, chariots, poubelles, etc.).
- Etudier, en lien avec la responsable hôtelière, la gestion des déchets avec enquête sur les poubelles et mise aux normes.
- Elaborer un Dari pour l'ensemble du Pôle SAM.

Dari

Document d'analyse du risque infectieux

Organiser et coordonner les soins en développant et renforçant les partenariats

Un travail en partenariat a été réalisé avec plusieurs partenaires :

Equipe mobile de soins palliatifs. En lien avec les médecins traitants des résidents, l'EMSP est intervenue pour apporter soutien et conseil aux équipes et aux familles.

Centre de ressources autisme. Le CRA a été sollicité pour apporter son expertise et permettre une réflexion autour d'une situation de prise en charge difficile au Charme.

Centre hospitalier d'Erstein. Des rencontres et échanges ont lieu avec les équipes du Centre Hospitalier d'Erstein pour la prévention et l'accompagnement de l'hospitalisation des résidents présentant des troubles du comportement.

Hospitalisation à domicile. Une convention a été signée. Elle a permis notamment le suivi et le traitement d'une plaie d'un résident afin d'éviter une longue hospitalisation.

Pôle médical. Un partenariat avec un gynécologue et un dermatologue a été mis en place pour des interventions pérennes au sein du nouveau Pôle médical.

Télémedecine. Développement de la télémedecine grâce à un partenariat avec différents médecins.

Perspectives 2022

- Rechercher de nouveaux partenaires médicaux (ophtalmologue, ORL, cardiologue) pour développer l'offre de soins sur site et l'accès aux soins pour les résidents le plus lourdement handicapés.
- Renforcer le partenariat avec le secteur hospitalier, notamment par des échanges entre le service des urgences et l'équipe infirmière.

Participation du psychologue à la mission du service au Charme

Suite à l'allègement des mesures sanitaires en lien avec le Covid 19, mi-janvier 2021, la psychologue a repris son activité au Castel et au Châtaignier, en intervenant à mi-temps sur chacun des sites.

La psychologue a pour mission de réaliser des accompagnements psychologiques individuels sur le long terme ou ponctuellement auprès des personnes accueillies. Ces accompagnements visent à favoriser et à développer l'expression de soi, à mieux gérer une anxiété réactionnelle ou en lien avec la personnalité, à accompagner l'acceptation de l'involution et à accompagner les divers changements survenus dans la vie des personnes.

Au Châtaignier, la psychologue a animé des groupes de parole a minima en 2021 dans les différents logis. Une reprise complète est envisagée pour 2022. Elle recueille également la parole des résidents pour le CVS. Au Castel, un groupe mémoire de quatre personnes fonctionne depuis mai 2021.

En général, la psychologue:

- participe aussi aux réunions de premier contact avec les personnes en situation de handicap et leur famille ou leurs représentants avec pour finalité d'évaluer la demande et la capacité à proposer un accueil qui corresponde aux besoins et aux motivations des personnes
- contribue au recueil et à la transmission des informations utiles à la connaissance des personnes en situation de handicap auprès des équipes en vue de faciliter leur intégration, lors de l'accueil de personnes (accueil temporaire, internat, externat)
- renseigne le Copil élargi par une présentation des personnes et de leur situation afin que la direction valide l'inscription des personnes sur les listes d'attentes. Elle transmet les présentations des personnes pour les commissions d'orientation
- rédige les rapports de comportement MDPH pour les renouvellements d'orientation ou réorientation
- participe à la recherche de lieux de répit pour les résidents et elle est en lien avec ces lieux dès les premiers contacts, au moment de la concrétisation des séjours de rupture et lors de des évaluations des séjours.

En outre, en 2021, elle a :

- participé au groupe de travail qui a revu l'imprimé Spécifique sur l'élaboration des projets personnalisés.
- coordonné l'appel d'offre de la Conférence des financeurs consistant à proposer un soutien aux aidants et proches des personnes accompagnées par l'Apei Centre Alsace et la réalisation des actions menées
- accueilli deux stagiaires: l'une en Licence de Psychologie, l'autre en Ecole d'orthophonie, dont les objectifs de stage étaient de comprendre le fonctionnement des institutions médico-sociales et d'observer la pratique d'un psychologue en institution.

Auprès des familles. L'écoute et l'analyse des données du vécu des personnes accueillies dans le milieu familial rapporté par la famille permettent à la psychologue d'éclairer une situation et d'affiner la compréhension de comportements et d'attitudes. La psychologue accompagne les familles lors de situations particulières (crises, vécu douloureux...), lors des réorientations, et dans la fin de vie de leur proche. Elle soutient les familles et les aide à comprendre ce qui se joue dans l'équilibre psychique de leur proche.

Auprès des équipes. La psychologue participe aux réunions d'équipe des 4 logis du Châtaignier et à la réunion d'équipe hebdomadaire du Castel, son rôle est d'aider à la prise en compte de la singularité de chaque personne accompagnée et de soutenir l'élaboration des projets personnalisés. Elle participe aux réunions de co-construction des projets personnalisés avec les partenaires. A leur demande, elle accompagne les professionnels dans leurs questionnements vis-à-vis de leurs suivis individuels ou lors de difficultés. Elle contribue à l'amélioration de supports de communication et d'outils de compréhension de l'environnement pour les personnes accueillies.

Ressources humaines et formation

Pilotage du pôle et gestion des ressources humaines

Le comité de pilotage du Pôle SAM s'est réuni 19 fois en 2021. 13 fois, il a été élargi aux psychologues et à la responsable hôtelière. Chaque membre du Copil a été inventif et polyvalent. L'implication de toutes et tous a été un réel soutien aux équipes et a permis une solidarité, une cohésion d'équipe du Copil. La création du poste de Directeur adjoint, la volonté de renforcer le pilotage transversal des missions avec un soutien accru aux cadres et équipes du pôle, s'avère être un succès.

Pour marquer la présence de la direction auprès des équipes, la Directrice et/ou le Directeur adjoint participent quasiment chaque mois aux réunions transversales du Châtaignier, et chaque trimestre aux réunions transversales du Charme et du Castel.

L'arrivée d'un médecin coordinateur au Pôle SAM en 2021 s'est ressentie, notamment dans l'amélioration de l'évaluation médicale des résidents et l'animation de l'équipe soignante. La secrétaire de direction du Castel est passée à temps plein et exerce depuis lors 30 % de son temps de travail en tant que secrétaire médicale au Pôle médical.

Pour favoriser davantage la montée en expertise des équipes et promouvoir la formation professionnelle, un contrat d'apprentissage éducateur spécialisé supplémentaire a été recruté, qui suit sa première année de formation au Châtaignier et fera la deuxième et troisième au Castel.

Ayant obtenu l'agrément pour accueillir des personnes en service civique, le Pôle SA a accueilli le premier candidat au Castel en novembre 2020. Les objectifs visés sont de contribuer à la cohésion sociale en favorisant l'accès à la vie sociale des personnes en situation de handicap et de favoriser la prévention des troubles musculo-squelettiques en lien avec le vieillissement.

Gestion internalisée des remplacements. La dépense globale pour les remplacements CDD en 2021 s'élève à 383 415 €, en baisse de 67 622 € par rapport aux 451 037 € en 2020, et cela malgré l'absentéisme lié à la Covid-19. Ce coût amoindri est lié à la suppression de l'intérim et à la gestion fine des remplacements par l'auto-remplacement, le pool de remplacement ainsi qu'un vivier de personnes intervenant en CDD dans l'ensemble du pôle. Cette charge financière de CDD en lien avec la crise sanitaire peut être prise en charge par l'ARS dans le cadre d'un CNR.

Depuis 2020, les trois premiers jours de carence ne sont pas remplacés (ni CDD, ni HS), sauf situation particulière de plusieurs absences simultanées.

L'effectif du pool de remplacement a bien été doublé, soit 4 ETP au total, à ce jour. L'objectif est multiple:

- Réduire la charge de travail conséquente engendrée par la gestion par CDD des remplacements, tant pour le personnel RH du siège que pour les CSE et secrétaires du pôle.
- Travailler avec du personnel formé ayant une bonne connaissance des organisations et des résidents pour une meilleure qualité de la prise en charge ainsi qu'un bien-être au travail.

Au Châtaignier et au Charme, les effectifs de nuit ont été augmentés de 0,6 ETP, cela pour tenter de couvrir majoritairement Le Châtaignier et Le Charme avec trois veilleurs présents au lieu de deux. Deux salariées à 0.8 ETP chacune composent ainsi le pool de remplacement de nuit.

Perspectives 2022

- Recruter des candidats en service civique sur chaque service avec pour missions d'intérêt général:
 - Contribuer à la cohésion sociale en favorisant l'accès à la vie sociale des personnes en situation de handicap.
 - Développer l'éco-citoyenneté auprès du personnel et des personnes accueillies.
 - Réduire l'empreinte écologique générée par l'activité des structures.
 - Contribuer à favoriser l'expression et la compréhension de la personne accueillie comme support à l'autodétermination.
 - Encourager la prise en compte par chacun de son capital santé.
 - Organiser des actions de sensibilisation en faveur d'une alimentation équilibrée.
 - Rendre accessible la pratique sportive à tous et notamment aux publics qui en sont les plus éloignés.
 - Dans le cadre du projet Sport-santé, sensibiliser la population au sport comme vecteur de bien-être physique et mental par l'organisation d'actions ludiques et conviviales.
 - Favoriser la prévention des troubles musculo-squelettiques en lien avec le vieillissement.
 - Reconstituer un vivier de personnel remplaçant pour éviter l'épuisement des professionnels en CDI.
 - Utiliser 80 % du pool de remplacement pour les absences pour arrêt maladie.
 - Diminuer les coûts en remplaçant au maximum 15 % des absences arrêts maladie par des CDD. La priorité doit être donnée à l'auto-remplacement, aux interventions du vivier de remplacement et à l'octroi d'heures supplémentaires pour les salariés, tout en restant vigilant à ne pas dépasser 220 h par salarié par année civile.

Mouvements de personnel

En 2021, 122 salariés ont été sous contrat de travail avec l'Apei Centre Alsace pour le Pôle SAM, dont 106 salariés en CDI (tous métiers confondus, temps plein ou partiels, avec statuts divers : CDI, CDD, contrats de professionnalisation, contrats d'emplois avenir).

Dans la continuité, afin de favoriser les bonnes conditions de travail et répondre aux situations d'usure professionnelle, l'Apei Centre Alsace et le Pôle SAM apportent des réponses collectives : gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), entretiens annuels et de seconde partie de carrière, entretiens personnalisés à la demande, entretiens de professionnels, reconnaissance de la pénibilité sur les postes concernés, prise en compte des risques psychosociaux, évaluation des risques professionnels, fiches de visite d'entreprise réalisées avec la médecine du travail, flexibilité des plannings des salariés dès que possible, suppression des temps partiels subis, culture de sites qualifiants et de la formation professionnelle. L'analyse des pratiques, animée par un psychologue externe, est pérenne dans les trois services. Dans un souci de bien-être au travail à travers un équilibre vie professionnelle/vie personnelle, les demandes de changements d'horaire sont largement effectuées dans les trois services du pôle.

En 2021, le turnover est de 14,1% (départs/arrivées des CDI), en hausse de 11,8% par rapport à 2020. Il reste cependant dans la norme et s'explique par 10 démissions et 2 ruptures conventionnelles. Aucune maladie professionnelle n'a été déclarée.

Absentéisme

Toutes catégories d'absences confondues (maladies courtes et longues, mi-temps thérapeutiques, congés pathologiques, maternités/paternités, accidents du travail, enfants malades, événements familiaux), l'absentéisme, avec un taux global de 29,33%, a augmentée de 12,53% par rapport à 2020 :

Le Châtaignier. Le taux global en 2021 a été de 9,47% (11,35% en 2020).

Le Charme. Le taux global a été de 10,98% (19,86%).

Le Castel. Le taux global a été de 8,88% (8,09%).

Analyse. 48,94% des absences sont liées à des arrêts maladie inférieurs à 60 jours. Les accidents de travail, les congés maternité et le Covid sont à l'origine de cette augmentation. Le taux d'absentéisme pour les arrêts maladie supérieurs à 60 jours est de 43,12% sur le Pôle SAM. Ces arrêts s'expliquent par des accidents de travail, le Covid et les congés maternité de plusieurs mois.

La politique RH se veut bienveillante et en soutien aux salariés en longue maladie, favorisant ainsi leur retour dans leur emploi d'origine, hormis en cas d'inaptitude au poste à l'issue de l'absence. Le Pôle SAM accepte les retours au poste par le biais de mi-temps thérapeutiques pour faciliter la reprise du travail. En 2021, cela a représenté 360 journées d'absence (468 en 2020), dont 230 au FAM Le Charme.

Formations professionnelles et sites qualifiants

La formation est l'un des moyens privilégiés pour que les salariés développent en temps opportun des connaissances, des compétences et un savoir-faire leur procurant les capacités d'adaptation aux évolutions, en tenant compte des besoins en compétence de l'établissement et des aspirations individuelles et sociales des salariés.

Formations collectives en intra. La majorité des formations collectives en 2020 ont été annulées, l'Opco a accepté de reporter les financements accordés pour l'année suivante. Par conséquent, un nombre important de formations ont pu être proposées en 2021 et ceci malgré un contexte épidémique défavorable. Seule la formation balnéothérapie n'a pu être organisée et la formation Psychobox a été annulée par l'organisme de formation.

Rattrapage des formations collectives 2020 :

- « Communication efficiente », démarrée en 2020, a pu être finalisée début 2021 pour les personnels des services du Charme et du Castel.
- « Gérer efficacement votre temps et vos priorités » de manière transversale aux cadres, coordinateurs et personnels administratifs de l'Apei Centre Alsace (14 personnes)
- « Technique de modelage et handicap / perfectionnement » pour les personnels des trois services du Pôle SAM qui avaient déjà effectué la formation d'initiation (7 personnes)
- « Gestes et postures », transversale à l'Apei Centre Alsace (10 personnes)
- « Snoezelen » pour 9 personnels des trois services du pôle.

Formations collectives

- « Communication efficiente / nouvelle session » pour les personnels des trois services du pôle n'ayant pu participer aux sessions précédentes (15 personnes)
- « Collaboration en équipe pluridisciplinaire » pour les personnels ayant déjà effectué la formation Communication efficiente (15 personnes)
- « Prévenir les troubles de la déglutition » pour les trois services (9 personnes)
- « Accompagnement aux écrits professionnels » pour les trois services (8 personnes)



Comment joindre l'utile à l'agréable...
Le temps que les travaux avancent
au Castel, des résidents sont allés
passer deux jours au Moulin.
De vraies vacances à quelques pas !

En outre, quatre membres du personnel du Pôle SAM ont également suivi la formation tutorat proposée par la Pôle AHI.

Les analyses des pratiques professionnelles ont également été maintenues en 2021 afin de permettre aux salariés de s'exprimer sur leurs pratiques si bouleversés. Au total, 31 séances de 2 heures ont été dispensées (15 pour Le Châtaignier, 8 pour Le Charme, 8 pour Le Castel).

Les formations internes touchant à la sécurité (sécurité incendie, utilisation des véhicules pour les nouveaux salariés) ont également été organisées (cf. Prévention et gestion des risques)

Plusieurs salariées ont également bénéficié du recyclage SST, après l'annulation de plusieurs sessions de recyclage et de sessions de formation initiale.

Formations individuelles en externe. Sont prévues dans le plan de formation :

- Accompagnement VAE/ES avec dispositif de soutien de branche (report 2020)
- Troisième année de « Thérapie comportementale et cognitive » (report 2020)
- DU « Hypnose et prise en charge de la douleur » (report 2020)
- « Management de projets dans le domaine éducatif, social ou socio-culturel »

Actions Unifaf. Aucune formation n'a été proposée en 2021.

Formation proposée par l'ARS : « Troubles sévères du comportement » (1 salariée sur 2 jours)

Accueil des stagiaires externes. Les stagiaires externes ont été accueillis dans le cadre de diverses conventions dans les trois services (19 au Castel, 17 au Châtaignier, 11 au Charme). Chaque stagiaire a bénéficié d'un tutorat professionnel qualifié : élèves AES, élèves ES, étudiants infirmiers, élèves aides-soignantes, stagiaires CESF, AVS, BTS en économie sociale et familiale, immersions en entreprise et expérience en milieu de travail et stage Caferuis, Bac professionnel ST2S.

Les principaux partenaires sont : l'Estes, les Ifsi, l'Eseis, Praxis Mulhouse, UFCV, Mission locale de Sélestat, Pôle Emploi, lycées, Greta, Université de Strasbourg.

SST

Sauveteur
secouriste
du travail

Caferuis

Certificat
d'aptitude
aux fonctions
d'encadrement
et de responsable
d'unité
d'intervention
sociale

Fonctionnement institutionnel

Réunions	Dates	Principaux thèmes des ordres du jour
CVS Châtaignier Participation de 10 à 15 membres	05/02/2021 <i>(annulé)</i> 18/06/2021 <i>(annulé)</i> 08/10/2021	> Approbation des compte-rendu de CVS précédents > Parole aux résidents > Covid-19 : point sur la situation, les vaccinations, les allègements de procédures > Information sur les travaux d'extension du Châtaignier (logis et salles à manger) > Point sur les investissements 2021 > Organisation de service > Points divers
CVS Charme Participation de 10 à 15 membres	12/02/2021 18/06/2021 <i>(annulé)</i> 08/10/2021	> Approbation des compte-rendu de CVS précédents > Parole aux résidents > Covid-19 : point sur la situation, les vaccinations, les allègements de procédures > Information sur les travaux d'extension du Châtaignier et travaux SSI > Point sur les investissements 2021 > Organisation de service > Points divers
CVS Castel Participation de 10 à 15 membres	02/07/2021 17/12/2021	> Approbation des compte-rendu de CVS précédents > Parole aux résidents > Covid-19 : point sur la situation, les vaccinations, les allègements de procédures > Information sur les travaux d'extension du Castel > Point sur les investissements 2021 > Organisation de service > Points divers
Cellule de crise		> Point sur la situation sanitaire.
Commission d'orientation	11/2021	> Choix de l'admission pour le Castel.

Les élections aux Conseils de la vie sociale des trois services du Pôle SAM ont eu lieu en septembre 2021. Les représentants des familles, des résidents, de l'association et du personnel ont été élus pour une durée de trois ans. Les prochaines élections auront donc lieu en septembre 2024. Malheureusement, les réunions n'ont pas pu être organisées avec l'ancienne ou la nouvelle commission en raison de la situation sanitaire ou de l'absence de la direction. Des échanges par mail ont eu lieu régulièrement pour informer les différents CVS de la situation dans les établissements.

Faits marquants 2021

L'année 2021 a été marquée par la prévention et l'organisation de la vaccination contre la Covid-19 au sein des ESMS, à la demande du ministère des Solidarités et de la Santé. Dans un premier temps, un effort pédagogique d'explication a été réalisé auprès des résidents, des familles et/ou tuteurs sur l'importance de la vaccination. Après avoir recueilli l'accord des parents et/ou tuteurs, la vaccination a été planifiée à partir d'avril 2021. Lors de la Fête de Noël, le 15 décembre dans la salle de restauration, a été pour les résidents et les familles un moment convivial de partage et également d'échanges avec le personnel.

Projets architecturaux

Extension du Châtaignier. Le projet d'extension du Châtaignier a bien démarré fin novembre 2020, comme prévu, et doit se terminer en 2022 avec la visite des locaux, mi-mai, de la commission de sécurité pour en vérifier la conformité. L'extension s'est réalisée dans le prolongement de 2 logis, vers le jardin, suffisamment spacieux pour permettre une extension de 10 chambres (9 chambres individuelles + 1 chambre de repos), les résidents en accueil de jour, ainsi que des locaux annexes.

- Objectifs visés:
- Offrir exclusivement des chambres individuelles, respectant le choix, l'intimité des personnes accueillies et la pleine personnalisation de leur logement.
 - Améliorer la qualité de vie de nombreux résidents dont les troubles liés à leurs handicaps peuvent nuire à la qualité de vie du voisin de chambre (nombreux changes quotidiens et nocturnes, cris, manutentions et manipulations nombreuses dans la chambre, respect de l'intimité...).
 - Améliorer les conditions de travail des salariés, la lourdeur des handicaps des personnes accueillies et les appareils nécessaires à la manutention, au déplacement... nécessitant des espaces importants, (soulève-malade, fauteuils électriques, verticalisateurs, rails de transfert...).

Extension au Castel. Au Castel, les 4 chambres supprimées sont recrées dans une extension du bâtiment incluant également un nouvel espace de stockage.

Objectifs visés:

- Redimensionner les salles à manger et individualiser, afin d'améliorer le confort et la qualité de vie des résidents.
- Réaménager la salle à manger pour atténuer les tensions engendrées par les troubles des comportements.

Accueil des enfants du périscolaire de Châtenois

Depuis septembre 2019, la salle à manger du Châtaignier accueille 20 enfants du périscolaire de Châtenois pour les repas de midi les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Ce projet a permis à une vingtaine de famille de Châtenois de ne pas être sans solution pour leurs enfants, mais il constitue aussi et surtout une belle opportunité d'ouverture sur le handicap dès le plus jeune âge afin que l'inclusion des personnes en situation de handicap soit naturelle. Depuis septembre 2021, 25 enfants supplémentaires sont accueillis, ce qui monte à 45 repas par jour.

Bénévoles et donateurs

A l'occasion de ce rapport d'activité 2021, l'équipe du Pôle SAM tient tout particulièrement à remercier l'ensemble des personnes, des associations et organismes qui, ponctuellement ou avec grande fidélité, année après année, donnent de leur temps, de leurs compétences, de leur dévouement à la cause du handicap, par leur présence ou par les dons remis aux divers services, dans le cadre de différents projets et/ou situations. De ces présences humaines, de ces financements complémentaires, ont émergé de la joie de vivre, de l'espoir, du plaisir de découvrir ou de faire, de la solidarité qui restent inoubliables pour les résidents et les salariés. Toute l'équipe leur adresse ses plus sincères remerciements à chacun et chacun.

Camsp

Centre d'action
médico-sociale précoce
d'Alsace Centrale



Quatre professionnelles ont rejoint l'équipe du Camsp en 2021.

7 997

rendez-vous ont été programmés en 2021, une activité à nouveau plus habituelle après la perturbante année 2020 liée à la pandémie. La forte baisse de l'activité de l'Udope (50 % de consultations en moins) a également pesé dans la diminution. L'absentéisme, excusé ou non, a, lui, baissé : **22% des rendez-vous n'ont pas été honorés** en 2021 (26 % en 2020, 14 % en 2019). Le nombre de séances de suivis thérapeutiques est lui aussi reparti à la hausse : **6 213 séances** ont eu lieu, dont **1 831 en collectif**, qui demandent souvent la présence de deux professionnels, et **4 382 en individuel**. 50,8 % des enfants viennent **au moins deux fois par semaine** au Camsp, dont 10 % trois fois ou plus.



Sans changement par rapport à 2020, le territoire d'intervention du Camsp englobe tout le sud du département, une large zone allant de Marckolsheim jusqu'à l'Eurométropole de Strasbourg, en passant par les secteurs d'Obernai-Barr et de Molsheim-Sud, à laquelle s'ajoute la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines qui, bien que relevant du Haut-Rhin, présente un débouché naturel vers Sélestat. Près de la totalité (98,7%) des enfants accompagnés habitent à moins de 30 minutes du Camsp.



En raison du manque de places, 7 enfants en possession d'une notification étaient, fin 2021, en attente d'être accueillis dans une structure médico-sociale. Un moment charnière pour les familles. Le Camsp a donc continué à les suivre.

39

La moyenne d'âge des enfants de la file active présents fin 2021 est en légère baisse, à 39 mois (41 mois en 2020, 38 en 2019). Des enfants adressés principalement par l'Éducation nationale (40 %) ou la médecine et les paramédicaux libéraux (30 %).



Après une année difficile liée à la pandémie, l'activité du Camsp est repartie à la hausse pour les dépistages des enfants, leur accueil, les suivis thérapeutiques référés à la co-construction du projet personnalisé avec les parents. A noter que, pour différentes raisons, le Camsp a quitté l'unité de dépistage Udope fin 2021.

Présentation et données générales

Camsp
Centre d'action
médico-sociale
précoce
Udope
Unité
de dépistage
et d'orientation
de la petite
enfance
ETP
Équivalent
temps plein

L'Apei Centre Alsace a été autorisée par le Préfet et le Président du Conseil Général du Bas-Rhin, en date du 16 mai 2006, à créer un Camsp polyvalent dont la zone d'intervention **dessert l'Alsace centrale et la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines**. Nous disposons de **45 places de suivi thérapeutique et de 105 places de dépistage**.

L'originalité du Camsp de Châtenois réside, dès son ouverture le 1^{er} septembre 2006, en la création avec d'autres partenaires du champ du sanitaire (service de pédopsychiatrie du Centre hospitalier d'Erstein, service de pédiatrie du Centre hospitalier de Sélestat) et du médico-social (PMI de Sélestat), d'une **unité de dépistage: l'Udope**.

L'Udope est une association de droit local, sans budget propre, dont le Conseil d'administration comporte des représentants des quatre partenaires et quelques personnes extérieures (élus locaux, représentant de l'Ordre des médecins...). Ainsi le Camsp, à l'instar des trois autres acteurs, met à disposition de l'Udope des moyens en personnel (0,20 ETP de pédiatre, 0,20 ETP de psychologue et 0,25 ETP de secrétaire médicale). Une partie des locaux du Camsp est mise à disposition de cette unité de dépistage à titre tout à fait gracieux. Cette **mutualisation de moyens** permet de croiser **plusieurs champs de compétences** et de répondre ainsi, de façon complémentaire et en un même territoire, aux diverses sollicitations quant aux missions respectives de dépistage de chacun. De fait, l'Udope assure une bonne part de la mission de dépistage relevant du Camsp. Toutefois, lorsque les difficultés annoncées de l'enfant relèvent clairement d'un suivi en Camsp, il est accueilli d'emblée, ainsi que sa famille.

Il est à souligner que cette organisation plutôt originale concentre le Camsp principalement autour d'une **activité de suivis thérapeutiques**. Cela le différencie bien évidemment d'un fonctionnement attendu habituellement d'un tel service.

Edipa
Equipe
de diagnostic
et d'intervention
précoce
EPDA
Equipe
pluridisciplinaire
diagnostic
troubles
du spectre
de l'autisme

A noter qu'en raison d'un désengagement progressif des co-partenaires et d'un dispositif devenu obsolète à l'heure des plateformes multipartenariales (EDPA, PCO TND) auxquelles le Camsp participe, le Conseil d'administration de l'Apei Centre Alsace a pris la décision d'un **retrait de l'Udope fin 2021**. Par ailleurs et dans le prolongement de la volonté du Camsp de **travailler en réseau et de façon mutualisée**, il a répondu avec d'autres partenaires (inter-secteur de pédopsychiatrie d'Erstein et le Camsp de la Bruche) à l'appel à candidature de l'ARS quant à la constitution d'une Edipa. L'EPDA n°3, dont le Camsp d'Alsace Centrale est le porteur principal, a été labellisée début 2017. Les deux antennes, installées quant à des critères géographiques (l'antenne nord située au Camsp de Schirmeck et l'antenne sud au Camsp de Châtenois), ont réalisé leur mission d'évaluation et d'orientation à visée thérapeutique pour partie en 2021 (lire la partie EPDA, pages 95 et suivantes).

Activité de l'année 2021

L'enseignement tiré du premier confinement est que l'**accompagnement à distance a ses limites** pour certains profils de familles, fragiles et/ou fragilisées par des événements de ce type. Pour d'autres, ce mode d'accompagnement a plutôt bien fonctionné, a fortiori lorsqu'il est temporaire.

Le second confinement a permis un **fonctionnement de service davantage habituel**. Seuls les séances de groupe et les regroupements festifs en ont été bannis. Bien entendu, afin de répondre à la réglementation en vigueur et aux recommandations diverses, l'équipe a aménagé l'espace de circulation et créé des locaux dédiés (buanderie, vestiaire pour le personnel), co-élaboré des procédures de nettoyage... L'année 2021 s'est ainsi calquée peu ou prou sur les aménagements réglementaires du deuxième confinement.

PPEA
Pôle
périnatalité,
enfance et
adolescence
PMI
Protection
maternelle
et infantile

Le nombre d'enfants et leurs familles accueillis et/ou accompagnés en 2021 se situe à 152 situations (134 situations en 2020, 227 en 2019). Cela s'explique en grande partie par une assez **forte diminution de l'activité de dépistage menée par l'Udope** en 2021: 45 enfants (40 enfants accueillis en 2020, 109 en 2019). L'Udope accuse une **défection des postes de médecin**, ces derniers n'étant plus suffisamment pourvus au PPEA du Centre hospitalier d'Estein et au service de PMI. De fait, ce désengagement, dont les raisons sont diverses, réduit de plus de moitié la file active habituelle de cette unité multipartenariale de dépistage dont le Camsp est co-fondateur.

Par conséquent, **70 enfants et leurs familles** (65 en 2020, 145 en 2019) ont été **nouvellement accueillis** par l'équipe pluridisciplinaire du Camsp ou par la médecin et la psychologue de l'équipe dans leur activité de dépistage/orientation au sein de l'Udope. 81 enfants de la file active (57 en 2020, 108 en 2019) ont bénéficié d'une évaluation sous forme de bilan et/ou de diagnostic afin de les accompagner vers un dispositif de soins adaptés à leurs besoins ou à l'issue de leur suivi thérapeutique au Camsp.

Le nombre de rendez-vous programmés en 2021 est de 7 997 unités (5 669 en 2020, 9 111 en 2019). L'absentéisme, excusée ou non, est en légère baisse: on passe de 26 % de rendez-vous non honorés en 2020 à 22 % cette année (14 % en 2019).

Le nombre d'enfants en suivi thérapeutique (50,8 % viennent au moins deux fois par semaine au Camsp, dont 10 % bénéficient de plus de deux suivis par semaine) est à la hausse: 99 (93 en 2020, 108 en 2019).

Ainsi, le nombre de séances de suivis thérapeutiques dénombre 6 213 interventions professionnelles et revient à un niveau d'avant-crise sanitaire (5 321 en 2020, 6 657 en 2019). Précisons qu'il se subdivise en 1 831 interventions de séances collectives (groupes restreints à deux enfants encadrés par deux professionnels par rapport aux jauges à respecter) et 4 382 séances individuelles. Ces dernières sont en hausse (4 089 en 2019), afin de compenser la limitation des séances collectives, réglementation sanitaire oblige.

IME
Institut
médico-
éducatif
Sessad
Service
d'éducation
spéciale
et de soins
à domicile
CMP
Centre
médico-
psychologique

32 enfants ayant bénéficié d'un suivi thérapeutique régulier (23 en 2020, 32 en 2019) ont été accompagnés, ainsi que leurs familles, vers un dispositif relais adapté aux besoins de l'enfant et aux attentes de ses parents (IME, Sessad, Itep, CMP, libéraux...).

Chaque accompagnement médico-social des 99 enfants ayant bénéficié d'un suivi thérapeutique en 2021 a systématiquement fait l'objet d'un Projet Personnalisé (PP) co-construit avec les parents et/ou le représentant légal (dans le cadre d'un placement en famille d'accueil, les assistants familiaux sont systématiquement informés des PP lors d'un temps de rencontre).

A cet effet, **142 réunions de synthèse** (101 pour le seul Camsp et 41 pour les professionnels du Camsp intervenant à l'Udope) ont été nécessaires. Ces réunions entre professionnels (les partenaires extérieurs sont invités) génèrent systématiquement une réunion de co-construction du PP (Projet personnalisé) (PP) à laquelle l'enfant et ses parents sont conviés par deux professionnels du Camsp afin d'être acteurs à part entière de la dynamique de co-élaboration.

Les PP sont réactualisés tous les dix mois environ. Ce fonctionnement institutionnel participe à une bonne qualité de l'accompagnement médico-social et ouvre à un dialogue constructif avec les parents et les partenaires extérieurs, tant institutionnels que libéraux.

La bonne implication des professionnels du Camsp est probablement la résultante d'un système de management par la Qualité qui favorise l'interdisciplinarité.

Par ailleurs, la mission d'équipe Ressources constitue également un investissement de taille. Qu'il s'agisse des partenaires adresseurs ou de ceux prenant le relais à l'issue de l'accompagnement du Camsp, des partenaires contribuant au projet de vie de l'enfant (multi-accueils, écoles, PMI, services hospitaliers, professionnels libéraux...), la **mission de coordination, de collaboration et d'expertise-ressource** du Camsp représente une part importante de la charge de travail mais est restée impactée par la crise sanitaire en 2021: 371 interventions extra-muros (297 en 2020, 454 en 2019).

Caractéristiques du public accueilli

La moyenne d'âge des enfants de la file active présents fin 2021 est en légère baisse, à 39 mois (41 mois en 2020, 38 en 2019), l'Education nationale restant le principal adresseur, avec 40 % des enfants accueillis, par conséquent des enfants de plus de 3 ans. 98,7 % des enfants présents fin 2021 sont domiciliés à moins de 30 minutes du Camsp.

D'un point de vue diagnostic

En ce qui concerne les enfants présents au 31 décembre 2021 et bénéficiant d'un suivi thérapeutique (67 enfants), quelques tendances se confirment :

- ▶ 10,45 % des enfants accompagnés présentent une **déficiences intellectuelle et cognitive** (proportion doublement en chute quant aux deux années précédentes : 28,57 % en 2020, 40,9 % en 2019).
 - ▶ Le **handicap psychique** est en hausse pour la deuxième année consécutive: 32,84 % des enfants (25,71 % en 2020, 18,42 % en 2019)
 - ▶ Explosion de la proportion des enfants en situation de **polyhandicap/plurihandicap**: 43,28 %, alors qu'ils n'étaient que 12,85 % l'année précédente et 11,85 % celle d'avant, nécessitant un accompagnement pluridisciplinaire davantage étoffé. Notons qu'il n'y a **aucune solution de relais post-Camsp en Alsace Centrale** pour ces enfants. Seul Wissembourg, au nord du département, offre quelques places d'internat, mais cette distance géographique et le mode d'hébergement interrogent la préservation du lien familial pour d'aussi jeunes enfants.
- Le Camps a répondu, en octobre 2020, à un appel à projet sous la forme d'une proposition de création d'un Sessad polyhandicap/handicaps rares en Alsace centrale mais la candidature n'a pas été retenue. Les **familles concernées sont fort démunies**, certaines se sentant abandonnées par les pouvoirs publics.

- 20,90 % des enfants accompagnés hebdomadairement présentent des **pathologies génétiques** dont 7,46 % sont porteurs d'une trisomie 21 (5 enfants).
- 10 enfants (14,93 %) présentent des **troubles du spectre autistique** marqués (10 % l'année précédente) et conduisent à adapter la pratique à leurs besoins, augmentant du coup ceux du Camsp en matière de formation spécifique au champ de l'autisme. 2 d'entre eux ont été accueillis à l'EPDA pour une évaluation à visée diagnostique (voir pages 96 et suivantes le rapport 2021 de l'EPDA n°3, dispositif multipartenarial qui connaît des difficultés de fonctionnement eu égard aux deux postes médicaux non pourvus).

Aemo

Action éducative en milieu ouvert

Enfin, 34 enfants (45,3 %) ont un dossier MDPH ouvert au 31/12/21 (45 au 31/12/20) et 5 enfants bénéficient d'une mesure de protection sociale ou juridique de type Aemo, conduisant l'équipe à un accompagnement plus marqué quant aux nombreuses démarches partenariales et administratives.

Parmi les enfants présents au 31 décembre 2021, **10,45 % des parents présentent des troubles psychiques ou des perturbations psychologiques** avérées (18,5 % en 2020). Il va de soi que ces familles mobilisent davantage et engendrent une hausse des accompagnements étoffés et multipartenariaux (PMI, secteur psychiatrique adultes, services de tutelles...).

Crip

Cellule de recueil des informations préoccupantes

6 enfants (9 en 2020) en suivi thérapeutique présentent des **carences affectives, éducatives, sociales et culturelles**, dont 5 font l'objet d'une mesure de protection sociale ou judiciaire.

2 enfants (3 l'année précédente et 4 en 2019) ont été **victimes de négligences graves**. Ces deux situations ont conduit le Camsp à un signalement à la Crip du Conseil départemental. L'équipe a réussi à réaliser cette démarche en associant les familles concernées afin de leur apporter, en toute transparence et avec leur adhésion, une aide appropriée.

AESH

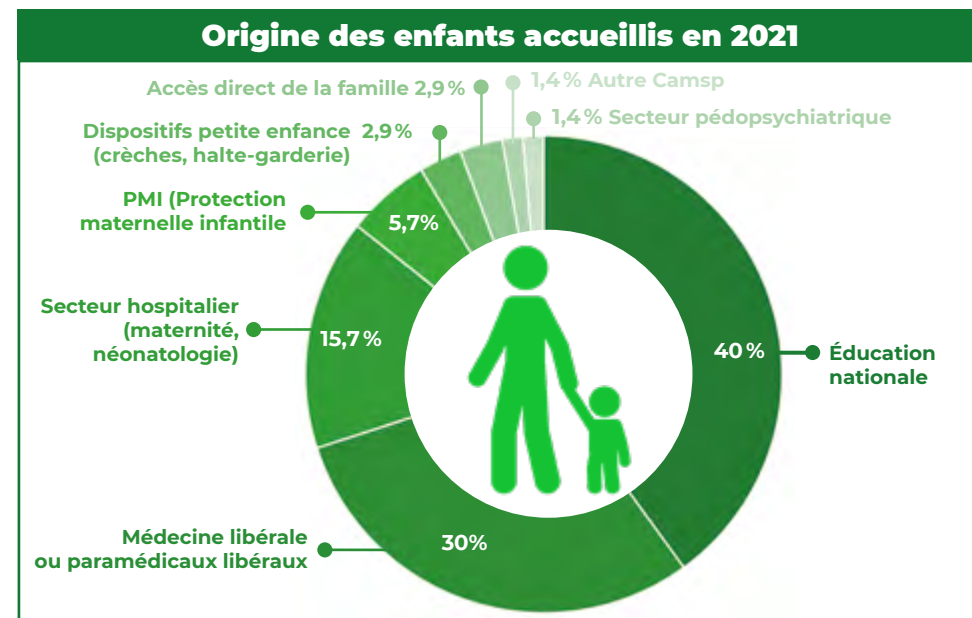
Accompagnants des enfants en situation de handicap

La scolarisation des enfants en situation de handicap marque quelque peu le pas en 2021 : 14,9 % des plus de 3 ans ne sont pas scolarisés (seuls 2 % en 2020, 20 % en 2019). 21,3 % le sont de façon partielle (24 % en 2020, 20 % en 2019) alors que 63,8 % le sont à temps complet.

Bien que notifiés, les AESH tardent souvent à être recrutés.

Enfants accueillis

En 2021, le Camsp a accueilli 70 nouvelles situations, contre 65 en 2020 (Camsp et professionnels du Camsp mis à disposition de l'Udope), alors que, par ailleurs, 32 enfants ont quitté le Camsp (23 en 2020, 32 en 2019), après avoir bénéficié d'un accompagnement médico-social hebdomadaire (à 6 ans, ou lorsqu'un relais pertinent est possible).



Accueil structuré et accompagnement co-construit

Les procédures émanant de la Démarche Qualité du Camsp permettent un accueil structuré des enfants et des familles ainsi qu'un accompagnement médico-social co-construit avec les parents et/ou le représentant légal. Ce constat a été établi par la dernière Evaluation interne datant de décembre 2017.

L'enfant et ses parents sont accueillis en première instance par la médecin et le directeur, psychologue de formation, prenant de fait en compte les sphères somato-fonctionnelle et psycho-sociale. Ce premier contact fait l'objet d'un **accueil personnalisé**, d'une **écoute bienveillante**, du recueil des divers éléments médico-sociaux et des attentes parentales, d'un examen médical pratiqué

hors la présence du directeur, puis d'une visite du service assurée par une éducatrice de jeunes enfants qui organise également avec la famille un temps d'observation éducative.

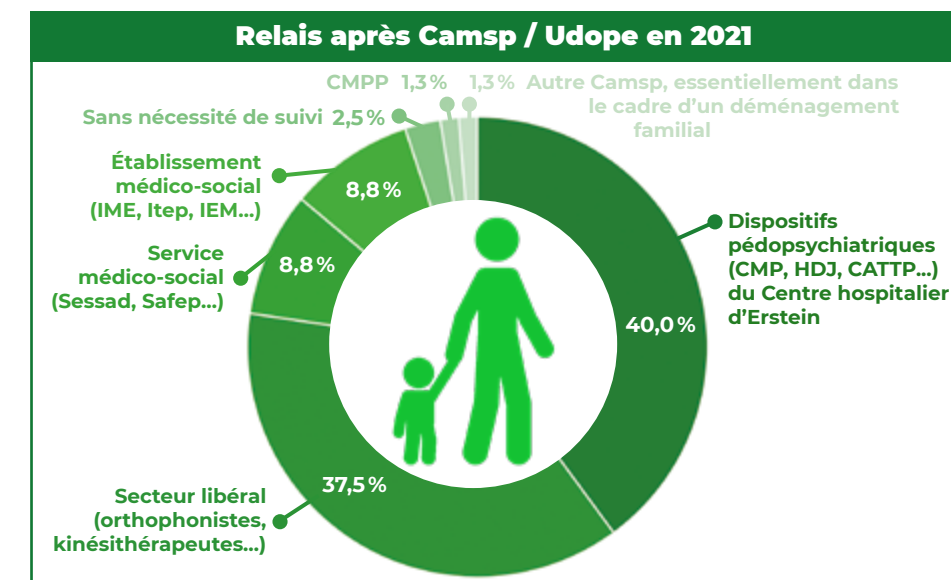
Lors d'une **réunion institutionnelle**, la médecin, le directeur et l'éducatrice concernée présentent la nouvelle situation à l'ensemble de l'équipe des professionnels, puis une **réflexion interdisciplinaire**, englobant les attentes parentales dans la mesure du possible, permet d'élaborer ensemble une proposition de Projet d'accueil (PA) – ou de réorientation si l'accompagnement en Camsp n'est pas indiqué. Le PA est alors **présenté aux parents et/ou au représentant légal** de l'enfant par le directeur, qui s'assure de leur **bonne compréhension et de leur adhésion** en tenant bien entendu compte de leurs souhaits dans la mesure du possible. Le **suivi thérapeutique** peut alors débuter.

Enfants sortis et fluidité des parcours

81 enfants émanant de la file active ont quitté le Camsp et l'Udope en 2021, dont 32 ayant bénéficié d'un suivi thérapeutique.

La sortie du Camsp, à l'issue d'un suivi thérapeutique long parfois de plusieurs années, exige une **anticipation et un accompagnement des familles** autant sur le plan psychologique que pour les démarches administratives ou les visites d'établissements/services potentiellement relais.

Dans le cadre de plusieurs partenariats conventionnés et à partir de réunions de préparation et de coordination, les relais après Camsp/Udope s'établissent ainsi :



La **durée moyenne de prise en soins des enfants de la file active se situe à 27 mois** (30 en 2020, 23 en 2019).

CDAPH

Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

Par défaut de places, 7 enfants, en possession d'une notification de la CDAPH, étaient en attente d'être accueillis dans une structure médico-sociale au 31 décembre 2021 et continuaient de bénéficier de l'accompagnement du Camsp en attendant. Les **relais post-Camsp s'avèrent de plus en plus délicats à réaliser pour les enfants relevant du champ du polyhandicap/plurihandicap** habitant l'Alsace centrale. Le Camsp n'a cessé de le signaler aux autorités de tutelle.

La sortie du Camsp engendre quasi-systématiquement beaucoup d'appréhension de la part des familles quant aux perspectives d'avenir de leur enfant en difficultés et nécessite un accompagnement de proximité durant cette transition souvent névralgique.

Ressources humaines

2021 enregistre quelques changements sur le plan des ressources humaines :

- Le non-retour post congé sabbatique de l'ergothérapeute.
- Le départ d'une orthophoniste dans le cadre de la mutation de son conjoint.
- Le départ d'une orthophoniste souhaitant se consacrer exclusivement à son activité libérale à Strasbourg.

Seul l'un des deux postes d'orthophoniste reste vacant pour l'instant, par défaut de candidat.

Pour rappel la démarche RSE de l'Apei Centre Alsace s'inscrit notamment dans la préservation de l'environnement et le progrès social par l'entremise d'une gouvernance d'entreprise de qualité, avec pour objectif de décrocher le label « Engagé RSE : Afaq 26000 ».

Ainsi, les engagements en matière de ressources humaines se situent autour de trois objectifs:

- ▶ Renforcer l'écoute du personnel (baromètre de Qualité de vie au travail)
- ▶ Développer les compétences des collaborateurs (2,3 % de la masse salariale consacrée à la formation)
- ▶ Prévenir les risques professionnels (mise à jour annuelle du document unique de sécurité et plan d'actions SST formalisé par site)

Par ailleurs, il y a à signaler en 2021 un **petit bonus budgétaire de la part des tutelles** sous forme de crédits pérennes. Cette augmentation du budget a permis de **renforcer quelques postes paramédicaux, médicaux et psychologiques en souffrance** quant aux nombreuses sollicitations:

- ▶ + 0,10 ETP du poste de kiné, passant à 0,50 ETP
- ▶ + 0,30 ETP de psychomotricien, passant à 1,80 ETP
- ▶ + 0,20 ETP de psychologue, passant à 1,30 ETP
- ▶ La création d'un poste de psychiatre à 0,10 ETP

Les renforts de postes ont pu se faire en interne.

Le poste de psychiatre reste vacant pour l'instant, par défaut de candidat.

Périmètre d'intervention

Le territoire d'intervention englobe le sud du département (de Marckolsheim jusqu'au territoire de l'Eurométropole, en passant par Obernai/Barr et Molsheim-Sud), ce qui s'apparente à la cinquième circonscription du Bas-Rhin et la partie sud de la sixième, auquel se surajoute la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines qui, bien que relevant d'un autre département, présente un débouché naturel vers Sélestat.

Compte-rendu d'exécution budgétaire

Activité. Depuis juillet 2008, l'agrément du Camsp d'Alsace Centrale est de 45 places de suivi thérapeutique et de 105 places de dépistage. En 2021, le service a compté 213 jours d'ouverture. La file active de 152 enfants et leurs familles a généré près de 8 000 interventions professionnelles (7 997).

Charges. Le Camsp n'abrite plus le siège social de l'Apei Centre Alsace depuis août 2014 (ce dernier occupait environ un tiers de la surface), l'accroissement de l'activité du service générant depuis plusieurs années un besoin plus important de locaux. Ce changement a eu des conséquences non négligeables sur le budget du Camsp. Toutefois, la grande salle de réunion continue à être mutualisée avec les autres établissements et services de l'Apei (réunions du CSE, réunions cadres, formations en interne...) et l'Association gestionnaire (réunions de bureau, Conseil d'Administration). Ainsi, une participation moindre des autres services/établissements de l'Apei Centre Alsace reste de mise.

Autres éléments utiles à la compréhension

Tel abordé en début de chapitre, il est important de bien préciser que la participation à l'Udope du Camsp engendre des effets indéniables sur son activité puisqu'une partie de la mission dépistage/prévention est effectuée par ses professionnels au sein de l'unité (moyens humains et matériel mis à disposition de façon gracieuse). De fait, l'activité du service se résume principalement à des suivis thérapeutiques.

Toutefois, des changements sont à signaler. Eu égard aux engagements non honorés de la part de deux partenaires (moyens médicaux) depuis plusieurs années, de notre mission de portage principale de l'EPDA n°3 et de sa collaboration/contribution à la PCO du Bas-Rhin, le Conseil d'administration de l'organisme gestionnaire a acté la sortie du Camsp d'Alsace Centre de l'Udope au 1^{er} janvier 2022 après avoir honoré le préavis de six mois tel que stipulé dans la convention constitutive.

EPDA

Équipe pluridisciplinaire
diagnostic troubles
du spectre de l'autisme

L'activité de l'EPDA 3 a connu un décrochage en 2021 en raison du départ du médecin coordonnateur et de l'absence chronique d'un pédopsychiatre. Les équipes essaient d'y remédier. En attendant, 14 enfants ont été bénéficié d'une évaluation diagnostique dans l'année et 55 interventions individuelles ont été réalisées.

Données générales

PPEA L'EPDA 3 (Équipe pluridisciplinaire diagnostic troubles du spectre de l'autisme, anciennement Edipa) rassemble trois partenaires: le Camsp d'Alsace Centrale, le Camsp de la Bruche à Schirmeck, qui ont chacun un site d'intervention, ainsi que le PPEA d'Erstein. L'objectif de cette EPDA, constituée en association de droit local, est le dépistage et/ou le diagnostic précoce de l'autisme. Le présent bilan est commun aux deux Camsp, d'Alsace Centrale et de la Bruche.

Bilan 2021

Activité

Au total, entre les deux structures, **14 enfants ont été vus au moins une fois** dans l'année, dont 4 pour la première fois. 4 enfants ont été vus uniquement en consultation, 5 ont bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire et d'un accompagnement. 10 enfants ont obtenu une prise en charge complémentaire pendant le temps du bilan EPDA, dont 2 en Camsp, 4 en CMP, 2 en libéral, 1 bilan ou suivi somatique. 17 enfants sont sortis du dispositif. Au total, il y a eu **55 interventions individuelles** ou bilans réalisés avec l'enfant et/ou les parents et 19 en présence d'au moins un médecin. 5 synthèses individuelles et 4 réunions en interne ont été effectuées. L'activité de l'EPDA 3 a connu un décrochage en 2021 en raison du départ du médecin coordonnateur et de l'absence chronique du médecin-pédopsychiatre. A partir du 1^{er} mai 2021, il n'y a plus eu d'admission dans le dispositif et 5 bilans pluridisciplinaires ont été interrompus. Les enfants concernés et leur famille ont été orientés vers des partenaires pour finaliser les évaluations diagnostiques.

Description des enfants

Tous les enfants de la file active de 2021 ont bénéficié d'un **suivi anténatal régulier**. Aucun enfant ne présentait d'antécédents de grande prématurité. Seul un enfant de la file active avait une prématurité légère. En 2021, les 4 enfants admis sont arrivés tardivement dans le dispositif. Pour 3 d'entre eux, cela s'explique par un suivi déjà en cours par une équipe pluridisciplinaire, soit un Camsp ou un CMP. Dans le cas du CMP, il y avait une divergence de point de vue entre la famille et les professionnels de l'équipe de pédopsychiatrie concernant l'existence des TSA chez l'enfant, ce qui a retardé l'arrivée à l'EPDA.

Diagnostics

Le **nombre de diagnostics de troubles du spectre de l'autisme a chuté** par rapport à 2020 en raison de la mise à l'arrêt du dispositif de diagnostic à partir du 1^{er} mai 2021. En effet, nous avons eu à déplorer le départ du médecin coordonnateur et son non-remplacement par défaut de candidat. En parallèle, le PPEA du Centre hospitalier d'Erstein ne peut plus assumer son engagement conventionnel, celui d'un 0,15 ETP de pédopsychiatre car trop de postes médicaux sont vacants au sein de ce service. 29 % des enfants sont dans des **situations vulnérables en raison de fragilités intrafamiliales**. Ce chiffre est stable par rapport à 2020. En 2021, un diagnostic de **trouble du spectre de l'autisme** a été posé pour 3 enfants de la file active. Deux enfants avaient bénéficié d'un diagnostic TSA en 2019 et ont été revus en consultation médicale dans le cadre du dispositif post-Camsp.

Uema

78 % des enfants de la file active en 2021 sont **scolarisés à plein temps**, avec un AESH dans la plupart des situations. C'est un résultat encourageant, mais le recrutement des AESH reste aléatoire et il n'y a pas suffisamment de places en Uema. Les **établissements médico-sociaux** (Sessad Autisme, IME) sont **saturés**, avec un **risque important de rupture de parcours** pour les enfants.

Entrée des enfants et délai d'accueil

Le nombre d'enfants admis dans le dispositif en 2021 est insuffisant pour tirer des conclusions sur les modes d'adressage.

Fluidité du parcours

Pour les 7 enfants qui ont pu bénéficier d'un Projet personnalisé en 2021, 5 ont été orientés vers un CMP et 2 vers un Camsp. En effet, un **accompagnement par une équipe pluridisciplinaire est indispensable** après l'EPDA, compte-tenu du profil des enfants admis dans le dispositif et du besoin de guidance parentale. Parmi les 5 enfants dont la procédure diagnostic s'est arrêtée avec le départ du médecin coordonnateur, 2 ont été réorientés vers le CRA et 3 vers un CMP pour finaliser la procédure diagnostique. Les 2 enfants qui ont bénéficié du dispositif post-Camsp sont admis à l'Uema de Scherwiller et suivis par une équipe du service de pédopsychiatrie du Centre hospitalier d'Erstein.

Ressources humaines

Effectifs

Les effectifs de personnel en équivalent temps plein se répartissent ainsi :

> Médecin coordonnateur	0 (poste vacant)
> Psychiatre ou pédopsychiatre	0 (poste vacant)
> Psychologue	2 x 0,10
> Psychomotricien	0,10 + 0,10
> Orthophoniste	2 libérales conventionnées
> Educateur de jeunes enfants	0,40 + 0,10
> Assistant social	2 x 0,05
> Secrétaire	0,25
Soit un total de:	1,6 ETP répartis ainsi: 0,8 ETP au Camsp d'Alsace Centrale 0,55 ETP + conventions au Camsp de la Bruche 0,25 ETP au PPEA du Centre hospitalier d'Erstein

Formations

Trois formations ont eu lieu en 2021:

- « Subtilités et nuances de l'évaluation diagnostique de l'autisme » (Asadis, de janvier à mars 2021, en ligne)
- « Les enfants à Haut potentiel: définition et prise en charge » (Asadis, d'avril à juin 2021, en ligne)
- « Clinique de l'attachement et applications chez l'enfant et l'adolescent » (Association francophone de psychologie et psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, d'octobre à décembre, en ligne)

Frais

Des frais supplémentaires ont été supportés par les deux Camsp :

- Timbres: 85,36€ supportés par le Camsp d'Alsace Centrale
- Déplacements de la référente EPDA: frais supportés par le Camsp d'Alsace Centrale
- Il en va de même pour le médecin-coordonnateur qui se déplace très régulièrement sur le site de l'antenne sud, engageant des frais pour son service de rattachement. Elle a effectué 541 km. dans l'année.

Partenariats

Les partenariats ont souffert de la pandémie, mais les moyens de communications à distance permettent de les maintenir malgré tout. L'arrêt d'activité de l'EPDA3 à partir du deuxième semestre, par manque de médecins, a pesé également dans la dynamique partenariale.

Perspectives 2022

Il faut avant tout reconstituer le binôme médical (0,20 ETP de médecin-coordonateur du Camsp de la Bruche + 0,15 ETP de pédopsychiatre du PPEA du Centre hospitalier d'Erstein). Le poste de médecin-coordonateur est vacant. Le Camsp de la Bruche s'emploie énergiquement à le pourvoir. Le poste de médecin pédopsychiatre n'est pas honoré depuis plus de deux ans, trop de postes de médecin étant vacants au sein du PPEA d'Erstein. Ce binôme médical est la **clé de voûte du dispositif**, les deux médecins co-prescrivant et co-supervisant le processus d'évaluation diagnostique, selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé. Sans médecin, l'EPDA 3 ne peut fonctionner. L'équipe espère remédier à cette impasse le plus rapidement possible.

L'Évasion

Établissement et service
d'aide par le travail



Artiste associé

C'est **LE** terme de l'année à L'Évasion. Et même pour les trois ans à venir ! Dans le cadre de la réécriture de son projet, l'Esat s'associe à Antje Schur et Régine Westenhoeffer. Ces deux artistes de la Cie Dégadézo sont invitées à évoluer à tous les étages, pour investiguer, expérimenter, questionner. Objectif : permettre une écriture croisée tissant corps, image, texte, son et objet, sous la forme d'interventions innovantes. Plusieurs actions se sont concrétisées dès le second semestre 2021, avec la tenue de deux fabriques artistiques, la création de deux performances polysensorielles accessibles à tous et de diffusions à L'Évasion, au Pôle SAM et en milieu scolaire.

1521 L'Évasion s'est inscrite dans la vie de la cité, en décembre, pour marquer elle aussi

le 500^e anniversaire de la première mention du sapin de Noël à Sélestat. Toutes les équipes se sont mobilisées pour lancer le Pop-up Marik, un marché de Noël alternatif qui proposait des œuvres des artistes plasticiens, ainsi que des animations : ateliers artistiques, concert de Cachou-Cachou et, bien sûr, bredalas et vin chaud !



Du fait de son activité culturelle,  L'Évasion a à nouveau été frappée de plein fouet par la pandémie. Le confinement, la fermeture des salles de spectacles pendant une bonne partie du premier semestre ont empêché l'ouverture de l'Espace d'échanges culturels, entraîné l'annulation de concerts et d'ateliers d'arts visuels, y compris des reprogrammations de l'année précédente. L'accompagnement éducatif, attentif, a toutefois permis aux travailleurs de l'Esat de traverser cette période sans difficulté majeure.

2021 n'a pas permis de reprendre toutes les activités de l'Esat. Ont notamment été impactées les équipes des musiciens (concerts) et de l'Espace d'échanges culturels (programmation et accueil des publics). Côté positif, L'Évasion s'est associée à une compagnie, Dégadézo, qui interviendra à tous les étages de l'Esat pendant trois ans.

Préambule

L'Évasion est un espace de création et d'interactions, qui milite pour le droit à la différence, l'épanouissement de la personne en situation de handicap et son **inclusion dans la cité par le biais des arts et de la culture**. Créée en 2004 par l'Apei Centre Alsace, L'Évasion est le seul Esat (Établissement et service d'aide par le travail) artistique et culturel en Alsace et un des rares établissements de ce type en France. Il permet à **20 artistes et techniciens du spectacle en situation de handicap** d'exercer une activité en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social. Ensemble, accompagnés par une équipe d'une dizaine de salariés, ils font vivre un projet unique en son genre, à la croisée des chemins entre arts, culture, champ social et économie durable. Véritable fabrique artistique, L'Évasion décline aujourd'hui son projet autour de **trois axes majeurs**. **La création**, qui repose sur les productions de l'Atelier d'arts visuels, le pôle musical et les spectacles de ses extra-ordinaires performeurs musiciens et illustrateurs. **La diffusion**, lieu d'accueil de résidences mis en partage auprès des publics, mais aussi de programmation de spectacles, actions culturelles, événementielles et propositions hors les murs. **La ressource**, recherche-action et essaimage de l'expertise de L'Évasion sur le thème art/inclusion grâce à son Centre Ressources Culture et Handicap.

Faits marquants 2021

Pandémie. L'Évasion a à nouveau été frappé de plein fouet par la pandémie. Le confinement, la fermeture des lieux culturels pendant une bonne partie du premier semestre ont empêché l'ouverture de l'Espace d'échanges culturels, entraîné l'annulation de concerts et d'ateliers d'arts visuels, y compris des reprogrammations de l'année précédente. L'accompagnement éducatif, attentif, a permis aux travailleurs de l'Esat de traverser cette période sans difficulté majeure.

Mouvements de personnels. L'équipe a été profondément remodelée en 2021. Aux départs de fin 2020 (chef de service, éducateur spécialisé musique, éducateur technique spécialisé arts plastiques à temps partiel, parti rejoindre le Moulin à temps complet), se sont ajoutés, au premier semestre 2021, les départs de l'éducatrice en charge de l'équipe de l'Espace d'échanges culturels et de la deuxième éducatrice arts plastiques. De nouveaux salariés ont rejoint l'équipe au courant de l'année: une nouvelle cheffe de service, ayant également un profil d'administratrice culturelle, une référente éducative et une secrétaire de direction. Aussi, en attendant la réécriture du projet de L'Évasion, des professionnels (un moniteur Musique, une monitrice, rejointe par deux autres, pour l'Atelier d'arts visuels, un moniteur Régie et accueil des publics, à temps partiels et en CDD) sont arrivés, apportant leurs savoir-faire spécifiques aux métiers exercés (lire les chapitres concernés, plus la partie Ressources humaines pour davantage de détails).

Projet artistique et culturel. Envisagée pour le premier semestre 2021, la réécriture du projet de L'Évasion a débuté mais n'a pu aboutir en raison des changements dans l'équipe. Elle a débuté, en partie, avec l'arrivée d'une compagnie associée, Dégadézo (lire en page 97). Elle se poursuivra en 2022, pendant la période transitionnelle avec réorganisation temporaire des ressources humaines. Il en va de même pour l'écriture du Projet artistique et culturel. En attendant, la mise en œuvre de nouveaux outils et de compétences en termes de comptabilité, d'administration et de gestion de projets se poursuit.

Finances. Les arrêts et ralentissements (Espace d'échanges culturels, musique, commandes à l'Atelier d'arts visuels) des activités de l'Esat ont, à nouveau, impacté les recettes. Quand bien même, l'Esat a obtenu quelques aides exceptionnelles liées à la crise du Covid.

Bilan. Le compte de résultat fait apparaître un déficit de 53 077 €.

Malgré la crise, de nouveaux projets originaux continuent de dynamiser le présent et l'avenir, avec:

- La solution de **vente en ligne (Carterie)**. Destiné à promouvoir le travail graphique de l'Atelier d'arts visuels, soutenu par le mécénat de compétence d'Altran (repris depuis par CapGemini Engineering), ce projet a dû être interrompu en 2021 en raison de l'absence longue maladie des deux infographistes en situation de handicap. Il reprendra en 2022.
- L'arrivée pour trois ans d'**artistes associés** de la Cie Dégadézo, avec pour objectifs l'accompagnement vers de nouvelles compétences et un nouveau projet de création (lire page 97).
- La **consolidation affirmée des missions de Centre Ressources Culture et Handicap**, le développement des outils en ligne, notamment avec le nouveau site internet qui sera disponible en 2022, et l'enrichissement du fonds technique mutualisable.

Projet d'extension. Pour différentes raisons, le projet de tiers-lieu au sein du foyer Saint-Charles, situé au cœur de la ville de Sélestat, est au point mort.

Une nouvelle possibilité est apparue avec le CCA (Cercle Catholique Aloysia). Ce bâtiment, connu par de nombreux Sélestadiens qui y ont pratiqué des activités culturelles et sportives, installé en face de la Tour des Sorcières, est propriété du Conseil de fabrique de la Paroisse Saint-Georges/Sainte-Foy. Des études sont en cours, notamment avec le CAUE, pour la faisabilité du projet. Cela ouvrirait de nouvelles perspectives attendues par l'Esat, non seulement en terme de place – l'équipe est à l'étroit pour toutes ses activités menées de front – et en terme d'ouverture vers la vie de la cité, avec les possibilités d'installer une boutique, voire un café, de mener des ateliers artistiques ouverts à l'extérieur, de proposer des spectacles avec une jauge plus grande...

CAUE
Conseil
d'architecture,
d'urbanisme
et de l'environnement

Crise sanitaire

En 2020, lors du premier confinement, l'Esat avait fermé. En 2021, il est **resté ouvert tout au long de l'année**. Afin de minimiser les risques de contamination et pour garantir la sécurité de tous, les **procédures décidées lors des cellules de crise ont été appliquées**: protocole sanitaire, protocole de désinfection, auquel a participé activement l'équipe d'accueil des publics, port du masque, mise à disposition de gel hydroalcoolique, pass sanitaire, obligation vaccinale pour l'équipe de salariés, l'aération, les jauges pour les pauses et les repas... le tout accompagné de temps éducatif – et d'explications – pour les travailleurs.

N'empêche. 2021 a commencé avec un Espace d'échanges culturels fermé, et la réouverture au public n'a pu se faire avant le lancement de la nouvelle saison, en automne. La situation sanitaire a également impacté le reste des activités (musique, arts visuels), comme détaillé dans les sections suivantes.

Compagnie associée



La période contrainte de la pandémie a également été, pour L'Évasion, l'occasion d'**accélérer sa mue vers un projet renouvelé** qui souhaite initier plus spontanément un **dialogue créatif avec les habitants, dans le territoire**. Première pierre à ce nouvel édifice en construction: l'association artistique avec Antje Schur et Régine Westenhoeffer de la Cie Dégadézo, qui évoluent désormais pour trois ans à tous les étages de l'Esat.

La Cie Dégadézo, fondée en 2002, propose des formes artistiques qui placent le corps au centre de la recherche. Elle pense les temps de création comme un temps d'immersion, d'observation et de confrontation pour répondre aux spécificités d'un lieu et d'un public.

L'association entre les deux entités, avec la richesse des artistes et celle permise par l'hybridité de L'Évasion, permet de déployer de nouvelles investigations, d'expérimenter, de questionner. Pour, au final, permettre une **écriture croisée tissant corps, image, texte, son et objet**, sous la forme d'interventions innovantes, dans des lieux habituels mais aussi moins conventionnels pour le spectacle vivant. Objectifs: mieux encore **plonger dans la vie du territoire du Centre Alsace** et **permettre**

accessibilité universelle et inclusion, que ce soit dans les champs social, éducatif, de la jeunesse, du secteur associatif, ou encore pour les professionnels et futurs professionnels du champ médico-social. La période de préfiguration de ces trois années, au second semestre 2021, a permis la concrétisation de plusieurs actions, notamment la tenue de **deux fabriques artistiques** et la **création de deux performances polysensorielles** accessibles à tous, avec de premières diffusions et actions culturelles. Les artistes associées ont également co-construit, avec la direction, les bases de la ligne éditoriale de la programmation de l'Espace d'échanges culturels, entre les rendez-vous à L'Évasion et hors les murs.

Activités

Pôle Création

Formations musicales

En raison de la pandémie, **la sortie en 2020 de leur album** n'a malheureusement **pas pu être accompagnée d'une vraie tournée** ni d'une campagne de presse comme originellement programmé. Malgré quelques dates, l'album n'a donc pas réussi à rencontrer un public aussi large que souhaité, même s'il continue toujours de se vendre, dans la boutique de L'Évasion ou après des concerts. Cela n'a pas empêché les musiciens de travailler toute l'année, sur leur répertoire et d'autres projets. Ainsi, Bulle 360, association alsacienne ayant pour objectif d'apporter le spectacle vivant à celles et ceux qui sont dans l'incapacité de s'y rendre, grâce à des casques de réalité virtuelle, a **filmé Cachou-Cachou à 360 degrés**, fin mai à L'Évasion.

Le mois suivant, les musiciens se sont retrouvés en workshop **Ciné-concert, création sonore et musicale pour l'image**, en partenariat avec le pôle musical régional Cadence et animé par Olivier Bost, musicien de l'Arfi (Association à la Recherche d'un Folklore Imaginaire). Ils ont proposé une restitution en Facebook live de leur travail sur *Sphères* de Norman McLaren et *Le Crocodile vert* de Iouri Norstein.

Afin de multiplier les interventions dans des salles ayant une petite jauge, notamment dans le médico-social, les musiciens ont **créé un format d'animation musicale**, avec une sonorisation légère. Ce format ne nécessitant pas l'intervention d'un régisseur du son est moins coûteux et permet ainsi une diffusion dans des lieux plus diversifiés. Plusieurs interventions ont eu lieu en ce sens, par exemple au FAM Léonard-Singer à Holtzheim ou au CDRS de Colmar.

Les Cachou-Cachou sont –enfin!– remontés sur scène pour leur **concert lors de la Journée nationale des aidants**, en octobre, sur une scène installée devant la Maison des Aînés et des Aidants de Sélestat.



Pour relancer la dynamique, ils ont, avec leur moniteur musique, créé un **nouveau répertoire de reprises rock'n'roll**. C'est ainsi qu'est né le **concert « Let it snow! »** montré à **L'Évasion** le 3 décembre. Le même concert a également été proposé **devant près de 200 personnes au bowling de Colmar** pour la fête de Noël de l'Adapei Papillons d'Alsace et lors du **Marché Off de Strasbourg**.

Sirocco Jazz, sous forme de quintet, s'est produit en mars lors d'un Conseil d'administration élargi de l'Apei Centre Alsace.

Les ateliers musique, en interne à l'Apei Centre Alsace, ont eu lieu tout au long de l'année grâce à une deuxième monitrice dédiée, à temps partiel.

Atelier visuels

L'année 2021 a marqué une **reprise des activités de l'Atelier d'arts visuels**. De nombreux projets annulés pendant la période la plus intense de la crise sanitaire ont finalement eu lieu et de nouveaux projets sont nés.

L'atelier a développé de **nouvelles propositions** pour les interventions en interne et en externe qui ont été bien accueillis par les partenaires. Ainsi, un partenariat a été signé avec l'Ehpad de Saâles pour une **série de 32 ateliers artistiques entre mi-2021 et fin 2022**. Une collaboration a été entamée avec l'APF pour une **série d'ateliers franco-allemands** à Strasbourg. Enfin, fidèle parmi les fidèles, la Ville de Bischheim a à nouveau signé pour un **projet complet d'ateliers participatifs** durant l'été à La Ballastière et de création d'un **deuxième pan de fresque** avec les adolescents de la commune sur l'enceinte du FC Soleil, leur terrain de football.



L'arrivée de monitrices d'ateliers référentes métiers, ayant toutes un parcours d'artistes professionnelles, a fait souffler un vent de renouveau et de création sur l'atelier.

L'année 2021 a aussi été marquée par l'arrivée de monitrices d'ateliers référentes métiers, ayant toutes un parcours d'artistes professionnelles, pour accompagner les plasticiens. Un **vent de renouveau et de création** a soufflé sur l'atelier! De nouvelles techniques, en particulier des **techniques d'impression manuelle** (gravure, sérigraphie, tampons...) ont été expérimentées et sont **aujourd'hui largement utilisées** par les plasticiens, aussi bien dans leur **travail artistique singulier** que dans leurs **interventions**. L'atelier a été réaménagé pour améliorer l'espace de travail des plasticiens.

Plusieurs projets et événements sont à relever:

- Participation, la première depuis des années, aux **Ateliers Ouverts**, une opération qui a lieu en mai, dans toute l'Alsace et de l'autre côté de la frontière en Allemagne.
- Projet avec **Archéologie Alsace**, à Mutzig, lors duquel les plasticiens ont accompagné plusieurs mois durant un groupe de collégiens pour la création d'une signalétique sur le site de fouille.
- Projet de **Carterie en ligne**, en cours d'achèvement, pour lequel les plasticiens ont fait preuve de leurs talents d'illustrateurs et de graphistes en produisant un grand nombre de visuels destinés à des cartes ou des faire-parts.
- Projet de **création et d'impression en sérigraphie du Calendrier 2022** (13 œuvres imprimées en série limitée, à la main, à l'atelier).
- Création du graphisme pour des **marque-pages en bois**, pour un institut médico-social de la banlieue parisienne.
- **Interventions lors d'ateliers en école** (La Vancelle, Triembach, Saint-Maurice), **grand public** (Erstein, festival Claire de Rue à Itterswiller, RAJ de Saverne...) ou lors d'un atelier spécialement créé pour un **séminaire d'entreprise**.
- Création d'une **mallette en récup** pour des instruments destinés à être utilisés par Cadence, pôle musical régional, pour du très jeune public.
- Création de la **signalétique** et **animation d'un atelier participatif** lors du festival culturel et solidaire Compagnons d'Encre d'Emmaüs-Scherwiller.
- **Création de l'exposition Dissimulation / Révélation**, avec les artistes plasticiennes Astrid Bachoux et Arielle Grasser, dont l'objectif était de se réapproprier l'objet masque afin de révéler les facettes choisies de leur identité et de travailler ainsi sur la réaffirmation de soi dans l'espace public. Résultat: des masques aux symboles hauts en couleur.

Compagnie de L'Évasion

La Compagnie de L'Évasion est une émanation de l'Esat polymorphe. Sous forme de **collectif de performeurs**, elle est composée des artistes plasticiens et des musiciens. Dans le passé, elle a déjà produit deux grands spectacles d'ombres avec orchestre au cours desquels s'opérait un dialogue en direct entre illustration et musique: *Fichu Serpent!* (2014) et *Au Travail!* (2016).

Depuis 2019, la direction artistique développe une réflexion en lien avec l'atypisme de la compagnie, dans l'optique d'une **nouvelle création**. Lors d'une dizaine de laboratoires de recherches artistiques avec d'autres artistes du territoire régional voire au-delà, en partenariat avec les Tanzmatten, en 2019 et 2020, les performeurs ont **testé de nouvelles techniques**, inscrit la création dans un esprit de **co-construction**.

L'arrivée de Dégadézo comme compagnie associée a ouvert la voie à de **nouvelles rencontres avec les publics** – les premières pour la compagnie depuis l'arrivée du Covid :

► Fabrique artistique #1, expérimentation avec les plasticiens et musiciens, création et répétition de **Corps orchestre**, une forme de 30 minutes. Présentation : le corps à taille réelle révèle une nouvelle géographie avec ses territoires à fleur de peau. Les corps s'entremêlent et révèlent des paysages inédits, imaginaires, sauvages, au rythme des instruments des musiciens et des peintres paysagistes. Une **performance a eu lieu au FAM Le Châtaignier**, suivie de **trois autres**, en extérieur et en intérieur, lors du **lancement de saison de L'Évasion**.

► Fabrique artistique #2, poursuite de l'exploration. Cette fois, c'est une forme en trois temps (performance, participation du public, échanges, de 20 min à 1h30) qui est créée, inspirée par la thématique de l'imaginaire de l'intérieur du corps. Les performeurs de la Cie de L'Évasion ont créé ces **Voyages corporels** à partir de leurs propres récits de voyage inspirés par le corps-paysage. Une des répétitions s'est faite avec la participation d'un groupe d'élèves de l'**IME Arc-en-Ciel**. Puis **quatre performances en deux jours** ont été présentées à l'**école Jean-Monnet** à Sélestat, devant quatre classes élémentaires, dont une Ulis. Ces rituels proposent aux enfants un réveil tout en douceur, à l'écoute de leur corps. Ensuite, les jeux invitent au voyage à l'intérieur du corps à partir de l'imaginaire de chacune et chacun. Apprendre à le connaître, à le ressentir, à s'exprimer par le simple fait de respirer, de bouger, d'être. Les fresques réalisées lors de ces performances ont ensuite été affichées dans les couloirs de l'école.

Espace d'échanges culturels

Programmation

Au premier semestre, profitant de la fermeture de tous les lieux culturels en raison de la pandémie, l'équipe de l'Espace d'échanges culturels est allée à la **rencontre de leurs homologues** de l'accueil des publics et des techniciens dans d'**autres structures culturelles en Alsace**, en l'occurrence Pole-Sud à Strasbourg, le Musée Unterlinden à Colmar et la Comédie de Colmar. L'objectif était de découvrir les fonctionnements de ces structures et d'échanger sur leurs domaines de compétence, notamment l'accueil des publics en situation de handicap. Une **résidence des Weepers Circus** a été accueillie au printemps pour travailler sur *Pourquoi tu cries?*, spectacle de sensibilisation aux risques auditifs, suivie par une restitution avec accueil d'une classe de primaire.

Parallèlement, ils ont également poursuivi leurs **tâches quotidiennes** (accueil physique et téléphonique, relais des appels). Et ils ont poursuivi leur mission mise en place en 2020 de **désinfection quotidienne** de l'Esat.

La programmation a enfin repris, avec le **lancement de saison sur deux jours**, les 30 septembre et 1^{er} octobre. Un moment festif, entre programmation et guinguette provisoire, installée dans la cour du foyer Rue du Tabac, dont les résidents ont également bénéficié grâce, notamment, aux tickets tartes flambées qui leur ont été distribués. Pour l'équipe de l'Espace d'échanges culturels, cela a permis de retrouver leur **cœur de métier**, entre l'installation (mise en place des barrières, du contrôle du pass sanitaire, du mobilier extérieur, bar et logistique liée aux boissons et à la restauration...), l'accueil des publics, la régie son et lumière pour les rendez-vous : **exposition « Dissimulation/Révélation »** créée l'été précédent à L'Évasion, **L'heure où les mots vont boire**, spectacle jeune public de la Cie Lucamoras, **Corps orchestre**, performance de la Cie de L'Évasion et de Dégadézo et **Splaf... dans mon corps!**, de la Cie Dégadézo.

Parallèlement, s'est déroulé la **première édition de Senti'mental**, co-organisé par le Centre Ressources Culture et Handicap de L'Évasion et l'association Léopard à Colmar. Ce festival a mis l'accent sur la **santé mentale, mise à rude épreuve** en temps de pandémie et d'isolement, via huit spectacles, films, débats et autres échanges de Colmar à Strasbourg, en passant par Erstein et Sélestat.

D'autres moments ont suivi au fil de la saison : **L'homme des rêves et son goni**, résidence et restitution du spectacle de Losso Keita et Claire Arigoni, **Et si tu me souris**, spectacle visuel et musical jeune public de la Cie Directo Cinéma, les **Voyages corporels** de la Cie de L'Évasion avec Dégadézo. Deux rendez-vous ont dû être reportés pour cause de Covid : *L'Opéra imaginaire*, théâtre musical par le Fil Rouge Théâtre qui devait être proposé par le TJP de Strasbourg au Châtaignier, et *Poplâ!*, spectacle des Arts en Tous Sens pour tout-petits et leurs parents.

Les travailleurs de la régie ont participé à leurs **missions techniques** : étude des contraintes artistiques et techniques des compagnies, installation technique du matériel son et lumière, gestion du parc de matériel technique, gestion de la location de matériel technique auprès de prestataires extérieurs.

La saison s'est achevée sur un autre moment fort pour L'Évasion, le **Pop-up Marik**. Ce marché de Noël alternatif a permis de s'inscrire dans les célébrations de Sélestat pour les 500 ans de la première mention de l'arbre de Noël. Tout a été mis en place pour créer un nouveau moment festif : élargissement des horaires d'ouverture, y compris sur deux week-ends, bretzels, bredalas et vin chaud pour le côté convivial. Objectifs : mettre en avant la **créativité des artistes plasticiens** (vente de cartes de vœux, de tableaux, de tote-bags, d'un calendrier sérigraphié à la main...), **ateliers parents-enfants et grand public, concert de Cachou-Cachou**. Le dernier spectacle a, en revanche été annulé, pour raison de Covid d'une des artistes, et sera reprogrammé. Toute l'équipe a participé à la mise en place, à l'organisation (installation de l'exposition, gestion de la boutique et du bar...) et à l'accueil des publics.



Diffusion de supports de communication

Concernant la promotion de la saison, l'équipe de l'EEC a participé à la diffusion des supports, mais aussi à des temps de rencontres professionnels comme au forum Tôt ou T'Art, en septembre à Strasbourg.

Dans l'optique d'une diversification de l'activité, l'équipe de l'EEC continue de proposer ses services de mise sous pli et/ou de diffusion à des clients de la région. Cette activité, interrompue en 2020 et durant le premier semestre 2021 en raison de l'annulation des spectacles chez les partenaires, a repris le deuxième semestre 2021, avec la **diffusion des programmes de saison des Tanzmatten et des flyers pour leur Semaine de l'humour**, via le service communication de la Ville de Sélestat.

De la même façon, la mise à disposition des équipes pour d'autres événements ou opérateurs culturels a été fortement réduite. Le **Centre Dramatique National de Colmar** a fait appel à un membre de l'équipe d'accueil pour rejoindre celle de ce théâtre pour plusieurs dates au programme de saison 2021. Une belle expérience dans le milieu théâtral public!

Enfin, la location de la salle a été aussi plus limitée, avec seulement trois contrats en 2021.

Mission communication et commercialisation

En 2021, la mission communication/commercialisation de L'Évasion a été à nouveau fortement impactée par la crise sanitaire, qui a réduit les rendez-vous de l'Espace d'échanges culturels, de Cachou-Cachou, de Sirocco, et donc les occasions de communiquer avec la presse et le public. De beaux résultats sont toutefois à noter.

Médias et relations publiques

France 3 Grand-Est. L'équipe de télévision a passé une journée en reportage à L'Évasion en septembre pour filmer les préparatifs du lancement de saison, la création de la signalétique pour le festival Compagnons d'encre d'Emmaüs Scherwiller et les musiciens en répétition. Un **reportage de 3'42"** diffusé sur **France 3 Grand Est** en amont de l'événement.

DNA et L'Alsace. La presse locale a, à nouveau, relayé les événements de L'Évasion. Un autre a présenté la coordinatrice du Centre Ressources Culture et Handicap et les missions qu'elle développe depuis sont arrivée. Un article en mars a présenté l'**album de Cachou-Cachou**. Un autre, en mai, a présenté la **participation de l'Atelier d'arts visuels aux Ateliers Ouverts**, manifestation se déroulant dans toute l'Alsace.

En septembre, une **page complète** a mis en avant le lancement de saison et le projet de refonte de L'Évasion en



septembre. Enfin, un reportage, en décembre, a décrit les « **Voyages corporels** » de la compagnie à l'école Jean-Monnet de Sélestat.

Azur FM. La radio, bien implantée dans le Centre Alsace et ailleurs, a diffusé une interview de près de deux minutes pour annoncer le Pop-Up Marik et les animations liées.

Supports de communication papier

Les supports de communication pour l'Espace d'échanges culturels ont continué à être réalisés en interne. Pour l'Espace d'échanges culturels, l'Atelier d'arts visuels a travaillé sur le corps, thématique de la programmation 2021-2022. Les éléments ont été utilisés dans le programme et d'autres éléments liés (invitations, affiches, graphisme pour les réseaux sociaux, la newsletter...).

Communication numérique et réseaux sociaux

Site internet. Le site internet est tombé en panne totale en mai, en raison d'erreurs de conception du prestataire qui l'a créé en 2018. Un site provisoire a été créé en urgence, en interne. Même s'il n'est pas optimal, il permet de présenter L'Évasion. Au total, 27 articles « Actualités » ont été publiés dans l'année.

Newsletter. Une dizaine de newsletters ont été envoyées aux abonnés via l'outil Mailjet en 2020, avec un **taux d'ouverture de 20 % à 25 %**. Le nombre d'**abonnés** à la newsletter a à nouveau augmenté, passant de 2542 fin 2020 à 2759 fin 2021 (+8,5 %). D'autres mailings plus spécifiques ont été réalisés (appels pour l'exposition collective du festival Tentinabul', invitations aux Ateliers Ouverts et au lancement de saison, communication spécifique CRCH...).

Facebook. En termes de réseaux sociaux, L'Évasion reste déployée uniquement sur Facebook et sur YouTube, même si une réflexion a été engagée sur une extension vers Instagram, Pinterest et Soundcloud. En 2020, plus de 60 publications ont été postées sur Facebook, y compris les événements, dont 12 pour le CRCH. Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, le **nombre d'abonnés** à la page de L'Évasion est passé de 1567 à 1660 (+6 %), le **nombre de fans**, de 1536 à 1616 (+15 %). Dans les deux cas, une pointe est à noter au moment du lancement de saison, en octobre. Parmi les publications ayant généré le plus de vues et d'interactions, on peut citer : la formation « Aborder les publics autistes dans un projet artistique et culturel » en mai, l'annonce de l'ouverture du Pop-Up Marik début décembre ou encore l'annonce en vidéo de la résidence à venir de l'artiste bukinabé Losso Keïta.

Autres outils de communication

Fichier Contacts. Le fichier Contacts, indispensable pour assurer la promotion de l'ensemble des activités de L'Évasion de façon stratégique et ciblée, notamment pour les partenaires culturels et les partenaires du médico-social a encore été enrichi en 2021. Il a aussi été mis à jour suite aux élections départementales et régionales.

Missions pour le Siècle

Outre le site internet et le magazine *Via la Vie*, la chargée de communication a aussi mis en page le Rapport d'activité 2020 de l'Apei Centre Alsace, créé l'animation accompagnant la présentation du bilan lors de l'Assemblée générale de l'association. Elle a également participé aux cellules de crise afin de participer à la communication des éléments mis à jour pour la pandémie, notamment une lettre d'information sur la vaccination en janvier 2021, en collaboration avec le médecin coordinateur, une infirmière et un psychologue.

Centre Ressources Culture et Handicap (CRCH)

Depuis fin 2017 et la signature de la convention avec les partenaires financiers, le fonctionnement du Centre Ressources Culture et Handicap s'est progressivement structuré, en fonction des priorités données et des moyens disponibles, à travers plusieurs volets : information, formation et sensibilisation, accompagnement de projets (ingénierie et technique) et animation du réseau.

Après le recrutement, à 0,8 ETP, d'une coordinatrice pour le CRCH en septembre 2020, un Comité de pilotage réunissant les collectivités engagées autour de ce projet s'était réuni le 7 décembre 2020. Plusieurs missions prioritaires avaient été fixées à cette occasion. Deux comités techniques en 2021 ont permis d'avancer la nouvelle convention d'objectifs et de moyens qui couvrira la période 2022-2024. L'arrivée de la coordinatrice a permis de faire un **bond en avant pour l'ensemble des missions définies**.



Information

- Conception et mise en ligne d'une boîte à outils numérique, accessible aux abonnés du CRCH sur le site de L'Évasion.
- Relais des activités accessibles à tous : sur le site internet de L'Évasion, par mail et par téléphone auprès des structures médico-sociales.
- Ajout de nouveaux films et séries dans la filmothèque « handicap ».
- Achat d'ouvrages, notamment de romans et de bandes dessinées sur la thématique des troubles psychiques et de la santé mentale, en lien avec le Festival Senti'mental co-organisé par le CRCH et l'association Léopard à Colmar.
- Temps de formation interne pour les chargés d'accueil de L'Évasion afin qu'ils gèrent la bibliothèque

du CRCH en collaboration avec la coordinatrice : retrait des commandes en librairie, gestion des emprunts, des retours et des relances, couvrir les livres, etc.

- Mise en ligne d'actualités / articles sur le site de L'Évasion, sur la plateforme Scoop-It et sur Facebook.
- Recherche de mécénat et rédaction d'un cahier des charges pour la création d'un site internet indépendant pour le CRCH, exemplaire en matière d'accessibilité numérique. Mécénat obtenu (Capgemini), avec une mise en ligne du nouveau site internet mi-2022.



Formation & sensibilisation

- Mise en place et réalisation d'une formation de 2 jours intitulée **Mouvements dansés et corps différents**, en partenariat avec Pole Sud CDCN Strasbourg et animée par la chorégraphe Claire Jenny. Elle a réuni 18 personnes (professeurs de danse, chargés de public de salle de spectacle ou de musée, éducateurs spécialisés, artistes intervenants en structures médico-sociales...).
- Conception d'une formation de 2 jours sur la thématique **Pratiques artistiques et troubles du spectre autistique** en partenariat avec le CRA et le GEM Aspies & Cie : report prévu en 2022.
- Mise en place d'une sensibilisation en format webinaire concernant l'implantation du dispositif **Souffleurs d'images** en Alsace afin de favoriser l'accessibilité des lieux de culture (musées, salles de spectacle...) aux personnes en situation de handicap visuel. 25 structures culturelles et sociales alsaciennes y ont assisté. La mise en place des formations, grâce à l'association avec Souffleurs de Sens, sera organisée par le CRCH en 2022. Elles concerneront plusieurs dizaines de bénévoles (étudiants en art notamment) et professionnels des structures culturelles engagées dans la démarche.
- Mise en place d'une formation sur mesure pour le Festival Musica et le Point d'Eau (Ostwald) sur la thématique **Publics sourds et malentendants et initiation à la LSF**.
- Conception et animation par la coordinatrice du CRCH d'une sensibilisation de 2h30 pour les bénévoles de Zone 51. Thématique : « Bonnes pratiques concernant l'accueil des publics en situation de handicap en festival de plein air ».
- Poursuite de la réflexion concernant la certification du CRCH en tant qu'organisme de formation : webinaire concernant la certification Qualiopi, amorce d'une réflexion avec le réseau culturel solidaire Tôt ou T'Art concernant le montage de formations mutualisés entre nos deux structures.



Ingénierie d'accompagnement des porteurs de projets

- Réalisation de **29 Points infos conseils** (accessible sans abonnement au CRCH) : rendez-vous avec des structures autant culturelles que médico-sociales ou sanitaires (Comédie de Colmar, Le Troisième Souffle, Point d'Eau à Ostwald, association Auptisme, TNS, Centre de formation des musiciens intervenants, Taps, TJP CDN Strasbourg Grand Est, réseau culturel solidaire Tôt ou T'Art, Tanzmatten, Espace Django, La Bouilloire à Marckolsheim, La Castine à Reischoffen, GEM Aspies & Cie, Centre Hospitalier de Rouffach, Institution Les Tournesols, Adèle de Glaubitz, etc.).
- **Accompagnements sur mesure** de structures (dans le cadre du crédit de 10 h d'accompagnement dont bénéficie chaque abonné du CRCH). Par exemple : Zone 51 sur l'accessibilité des Remparts sonores, aide à la création d'une visite pour les publics en situation de handicap visuel à l'Espace Django, échange concernant la venue de groupes du secteur médico-social dans le cadre de la programmation d'été de Lieu d'Europe et conseils pour la mise en place d'une visite LSF lors des Journées du patrimoine, conseils tout au long de la création d'une collection de tableaux tactiles par Kern Transcription, etc.



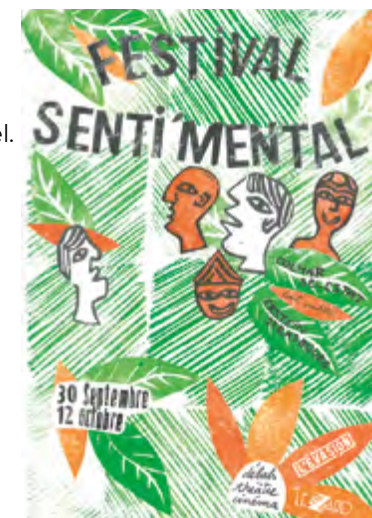
Soutien technique

- Découverte de l'utilisation des **gilets vibrants** (Subpac) avec les musiciens, les chargés d'accueil et les techniciens en situation de handicap de l'Esat L'Évasion afin de pouvoir les mobiliser à l'avenir pour la mise en œuvre des locations du matériel d'accessibilité du CRCH.
- Utilisation de gilets vibrants (Subpac) avec les résidents de la Maison d'accueil spécialisée Marie-Rose Harion et utilisation des boucles individuelles au Point d'Eau à Ostwald afin de sensibiliser les professionnels du Point d'Eau et de Zone 51 à l'utilisation de ce matériel.
- **Location de matériel** à Zone 51 lors des Remparts sonores, avec mobilisation d'un technicien et d'une chargée d'accueil de L'Évasion pour la préparation et la livraison des Subpac, des boucles et des fauteuils.



Animation du réseau interdépartemental

- Pour faire connaître le CRCH et contribuer aux réflexions collectives sur les sujets culture/handicap, la coordinatrice du CRCH participe régulièrement à des temps de réseau comme le comité Culture et solidarité (animé par Tôt ou T'Art et la CEA) et ses forums, le CLSM (Conseil local de santé mentale) de Sélestat, l'AG de l'Unafam, les réunions du réseau national Entrelacs (rassemblant les centres ressources culture santé du territoire).



► Pour la partie handicap, en lien avec une autre structure de l'Apei Centre Alsace, le Camsp, participation du CRCH à la mise en œuvre de la **résidence artistique « Musique et petite enfance »**, organisée par le Pôle musical régional Cadence. Participation au jury de sélection de l'artiste retenu pour la résidence, accueil de temps de partages d'expérience à L'Évasion avec le CFMI, etc.

► Création, avec le Léopard à Colmar, de la première édition du **Festival Senti'mental** : 8 rendez-vous en Alsace, de Colmar à Strasbourg, en passant par Sélestat, du 30 septembre au 12 octobre. Ce festival a pour objectif de parler autrement de santé mentale en utilisant comme porte d'entrée la culture. Les films et les spectacles proposés, accessibles au plus grand nombre, permettent de combattre avec vivacité, humour et poésie les préjugés sur les troubles psychiques.

► Animation d'un temps d'information destiné aux structures culturelles sélestadiennes concernant **DuoDay** (le temps d'une journée, création d'un duo composé d'un salarié et d'une personne en situation de handicap souhaitant découvrir le métier du salarié). Une travailleuse de L'Évasion a ainsi passé deux demi-journées à Azur FM.

► Pendant tout le dernier trimestre 2021, co-organisation, avec le TJP CDN Strasbourg Grand Est, d'une journée professionnelle **« Handicap sur scène, un atout artistique ? »** prévue en janvier 2022 en partenariat avec la Ville de Strasbourg, Tôt ou T'Art et le master Politique et Gestion de la Culture de Sciences Po Strasbourg.

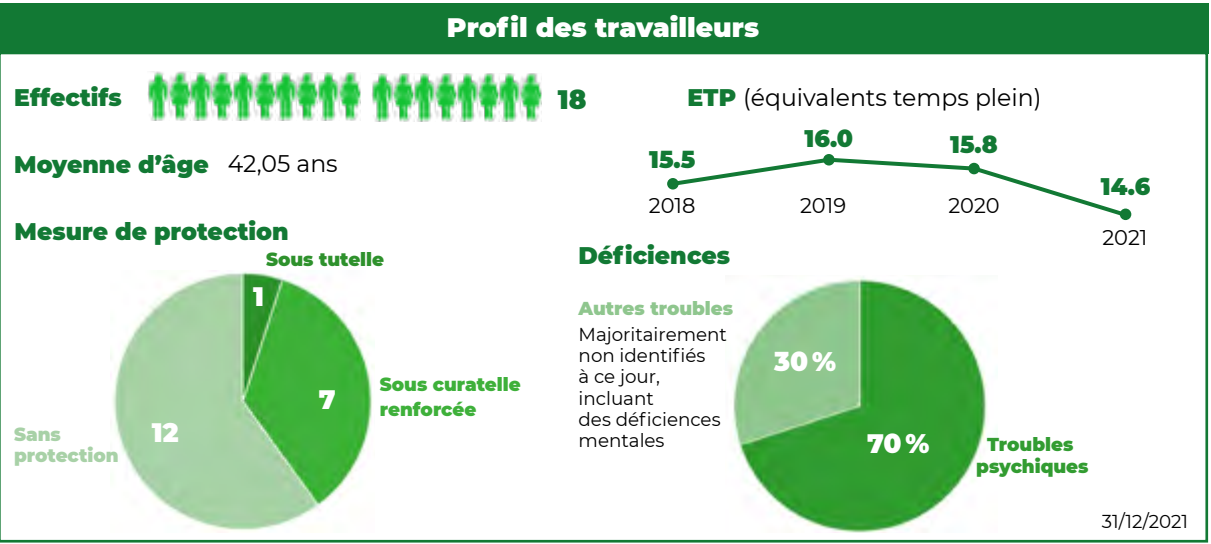


Perspectives 2022

- Poursuivre les cinq missions prioritaires, déterminées lors des comités techniques avec les financeurs.
- Terminer le nouveau site internet, grâce au mécénat de compétence, continuer de l'enrichir et assurer la promotion de ses possibilités et aussi et surtout son accessibilité.
- Passer à 1 ETP le temps de la coordinatrice du CRCH.
- Augmenter les moyens humains afin de répondre aux besoins et aux sollicitations qui ne cessent de grandir.

Ressources humaines

Travailleurs en situation de handicap



Mouvements

- 1 sortie d'un travailleur de l'équipe d'accueil/médiation vers un autre Esat
- 1 sortie d'un travailleur musicien, qui a rejoint le milieu ordinaire

Mise à disposition

- 1 chargé d'accueil à la Comédie de Colmar (accueil des spectateurs, aide au bar, vestiaire...) lors de 5 dates en octobre et novembre

Formations

- Ecole de musique de Sélestat : 4 musiciens et 2 chanteurs
- Divers laboratoires de la Cie de L'Évasion (musiciens et plasticiens) avec Dégradézo
- Formation Conception de ciné-concert (musiciens)

Œuvres sociales

- Reconstitution de l'opération Chèques Cadhoc pour la période de Noël (100€ par personne).

Personnel encadrant

- Arrivée d'une nouvelle cheffe de service en janvier à 1 ETP en CDI, après le départ du précédent, le 1^{er} novembre 2020.
- Arrivée d'un moniteur musique à 0.7 ETP en CDD en janvier, après le départ de l'éducateur musique au 31 décembre 2020. Arrivée d'une monitrice atelier musical en janvier, après le départ à la retraite
- Arrivée d'une monitrice arts visuels en janvier 2021 à 0,4 ETP en CDD, après le départ pour intégration à temps plein au SAJ Le Moulin de l'éducateur spécialisé technique à mi-temps.
- Arrivée d'une salariée en CDI à 1 ETP en provenance du FAM Le Châtaignier comme référente éducative.
- Arrivée d'une secrétaire de direction à 0.5 ETP en CDI, en remplacement de la secrétaire de direction à 0.3 ETP qui est passée à 1 ETP Rue du Tabac.
- Le CA de l'Apei Centre Alsace avait validé en décembre 2020 un plan d'action vers une refonte du projet de l'Esat en 2021. Les suites de la pandémie et les changements intervenus sur tout le premier semestre de 2021 n'ont pas permis d'aller au bout de cette démarche. Ce projet de réécriture a donc été prolongé en 2022. Une organisation transitoire des RH a été mise en place en janvier 2021, reconduite sur une autre partie à partir de fin août. Ainsi, des recrutements en CDD ont été mis en place pour l'encadrement des travailleurs de l'accueil des publics, de la régie technique, en arts plastiques et en musique, sur des profils « moniteurs d'atelier », introduisant un nouveau découpage entre les compétences métier artistique et les compétences éducatives. Il est décomposé ainsi :
 - 1 moniteur régie et accueil (0,3 ETP en CDD)
 - 2 monitrices arts visuels (0.5 ETP + 0.4 ETP, en CDD)

Aussi, un suivi éducatif plus transversal est assuré, renforcée également par des temps de psychologue. Cette **situation transitoire** est appelée à **trouver un organigramme pérenne et stable** pour accompagner au mieux les travailleurs.

Perspectives 2022

- Ecriture du nouveau projet de l'Esat, avec la mise en place d'une équipe encadrante pérenne.
- Développement des fabriques artistiques / laboratoires / nouvelles formes / performances de la Cie de L'Évasion avec Dégradézo, compagnie associée.
- Mise en place d'une boutique à l'accueil, permettant de vendre des œuvres réalisées par les artistes de l'Atelier d'arts visuels, de la carterie, des CD de Cachou-Cachou...
- Poursuite de la mise en place d'outils pour la commercialisation (catalogue d'ateliers d'arts visuels, ouverture de la Carterie en ligne...).
- Relance d'un format allégé du festival Charivari!
- Lancement du nouveau site internet du Centre Ressources Culture & Handicap.
- VAE de diplôme d'éducatrice spécialisée pour la référente éducative.



Service des sports
de l'Apei Centre Alsace



Des entraînements inclusifs se déroulent désormais le lundi soir à l'Acca. Un reportage de TV2.com a présenté ce nouveau partenariat avec l'Asaca.



L'Asaca, auparavant Amicale du sport adapté du Centre Alsace, est devenu, en 2021, le Service Sport-santé de l'Apei Centre Alsace.

“ Le terme adapté est encore plus fort de sens aujourd'hui. Il est, en effet, plus que probable que la santé physique et mentale des personnes accompagnées ne se soit pas améliorée après ces deux années de pandémie.

Activité physique, activité physique adaptée, séances sport santé... Plusieurs **rendez-vous réguliers ont été lancés au sein de l'Apei Centre Alsace**, que ce soit à L'Évasion, au Castel, au SAVS-Samsah ou encore Rue du Tabac.

605 km

en 8 étapes. Le raid Sélestat-Paris a été testé et redéfini.

Une nouvelle fois reporté en raison du Covid, il devrait avoir lieu en juin 2022.



49 → 14 ~ 12

Le nombre de licenciés a encore baissé en 2021, à 12.

Loin des 49 d'avant la pandémie. L'objectif est de **tout mettre en œuvre pour permettre à toutes et à tous de pouvoir reprendre une activité physique adaptée.**

L'année 2021 a encore été une année très compliquée pour l'Asaca et ses sportifs. Le service n'a pas pu fonctionner comme d'habitude durant de longs mois. Les restrictions sanitaires et le redéploiement du personnel pour pallier les absences n'ont pas permis de mettre en œuvre l'offre d'activité physique proposée les années précédentes.

Présentation

Fait marquant

Lors de l'Assemblée générale de l'Apei Centre Alsace, en juin 2021, il a été décidé que l'Asaca (Amicale du sport adapté du Centre Alsace) devenait le **Service des sports de l'Apei Centre Alsace**.

Résumé

La pandémie a **mis à mal toutes les activités physiques adaptées** précédemment proposées par l'Asaca, avec une interruption quasi-totale des offres pendant presque deux années.

Avec la reprise des activités en septembre 2021, tous les sportifs ne sont pas revenus pratiquer. Il s'agit pour la petite équipe de l'Asaca de **tout mettre en œuvre pour permettre à tous de pouvoir reprendre une activité physique adaptée**. Le terme adapté est encore plus fort de sens aujourd'hui. Il est, en effet, plus que probable que la **santé physique et mentale** des personnes accompagnées ne se soit pas améliorée après ces deux années de pandémie. Le résultat de l'enquête QAP permettra de faire un premier bilan de l'impact de cette période.

Les **demandes d'interventions auprès des usagers sont de plus en plus fréquentes**, notamment en sport-santé. Le développement de l'équipe du Service des sports serait nécessaire pour pouvoir répondre à toutes ces sollicitations.

Événements marquants

Licenciés

FFSA
Fédération
française
du sport adapté

Pour 2021, l'Asaca n'a enregistré que **12 licenciés**. Une deuxième **campagne d'enquête sur l'activité physique** via le questionnaire QAP a été lancée en octobre. Pour sa part, la FFSA (Fédération française de sport adapté) n'a proposé **aucune compétition** dans l'année.

Raid vélo dans le cadre du projet JO 2024

Suite à la pandémie, le raid vélo Sélestat-Paris, initialement prévu en 2020, avait été repoussé à 2021. Pour les mêmes raisons, il a **à nouveau été repoussé à juin 2022**. Il s'agira, en 2022, de tout mettre en œuvre pour que ce projet aboutisse. Après la défection d'une grande partie de l'équipe qui devait assurer l'organisation et la logistique du Raid, l'Asaca s'est vue confier l'organisation totale de l'événement et plus globalement celui du projet JO 2024.

Stéphane Gstalder, coordinateur sport-santé de l'Asaca, a fait une nouvelle proposition d'organisation du raid vélo afin d'en assurer son succès. Cette nouvelle proposition a été acceptée par les cyclistes du projet et par la direction de l'Apei Centre Alsace.

L'achat des sept vélos a été finalisé. Et, en septembre, les entraînements vélo ont pu reprendre le jeudis soir, jusqu'à fin octobre.

Toujours en septembre, une équipe est partie reconnaître le parcours à vélo, composée par Odile Natz, Geneviève Tribolet, François-Xavier Laurent, par ailleurs éducateur au SAVS, et Stéphane Gstalder. Cette reconnaissance a permis de faire quelques ajustements dans le parcours initial afin qu'il soit plus sécurisé. Au final, le parcours sera réalisé en **huit étapes, sous forme de relais**.



En novembre, les entraînements ont repris en intérieur, au sein de l'établissement L'Etincelle, assurés par François-Xavier Laurent.

Tout le groupe reste **très motivé pour aller au bout du projet**. Deux personnes en situation de handicap ont quitté le projet pour des raisons de santé. Le groupe sera constitué de 12 personnes en situation de handicap, 5 professionnels, 6 bénévoles et familles.

Activités physiques

L'ensemble des activités physiques proposées par le Service des sports Asaca a repris en septembre :

Natation. Le lundi soir de 17h à 18h45, à la piscine de Ribeauvillé. Un groupe de 8 personnes est inscrit, la plupart avec une optique de compétition.

Pétanque. Le mardi soir de 17h à 18h15, avec un groupe d'une dizaine de personnes.

Tennis de table. Le mercredi soir de 18h à 19h au CCA, avec 3 à 4 personnes. Le CCA a fermé fin décembre 2021, les locaux n'étant plus aux normes. La section n'ayant plus de salle, l'activité est provisoirement suspendue, en attendant de trouver une solution.

Athlétisme. Le mercredi de 17h à 18h30, au gymnase de l'IME Arc-en-Ciel, avec une demi-douzaine de personnes.

En outre, un **nouveau créneau** a été proposé le lundi soir de 18h à 19h30 au stade de Sélestat. Un nouveau partenariat a vu le jour **avec l'Acca** (Athletic club Centre Alsace) de Sélestat, sous la forme d'un **entraînement inclusif**, par le biais de Laetitia Dieber. Une demi-douzaine de sportifs de l'Asaca partage les entraînements proposés par l'Acca à ses membres. TV2.com y a consacré un reportage. L'Asaca espère que cette expérience se transformera en ouverture d'une section sport adapté en 2022 au sein de l'Acca.

Courses de Sélestat. Malgré le peu d'entraînements ayant pu être assurés, six sportifs de l'Asaca (quatre hommes et deux femmes) ont défendu les couleurs du service des sports de l'Apei Centre Alsace lors des Courses de Sélestat en octobre : 5 sportifs ont couru sur la boucle du 5 km, 1 sur la boucle du 10 km.

Apei Centre Alsace

Plusieurs activités ont été mises en place au sein de l'Apei Centre Alsace :

- ▶ Activité physique pour le groupe de musiciens de l'**Esat L'Évasion** le vendredi après-midi.
- ▶ Retour à une activité physique pour trois à quatre personnes accompagnées par le **SAVS-Samsah**
- ▶ Activité physique adaptée le mardi matin au **Castel**, avec le soutien d'un professionnel du Castel
- ▶ Séances sport santé le lundi et le jeudi après-midi, à la **Rue du Tabac**, avec trois usagers identiques pour les deux séances

Ressources humaines

APA
Activité
physique
adaptée

Une personne en service civique est arrivée pour dix mois en septembre 2021, pour intégrer le Service des sports Asaca. Tiphayne Kilian, est en possession d'une Licence Staps (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) APA. Cela permet la mise en place de nouvelles propositions et de pérenniser des prises en charge débutées la saison précédente.

Objectifs pour 2022

- ▶ Participation aux rencontres départementales et régionales dans les disciplines suivantes : natation, athlétisme et pétanque.
- ▶ Participation aux Championnats de France d'athlétisme en juillet 2022.
- ▶ Dans le cadre du projet JO 2024, effectuer le Raid vélo de Sélestat à Paris, du 5 au 12 juin 2022,
- ▶ Reprise des « Rendez-vous sport » en juin 2022 pour la pétanque, en septembre 2022 pour la randonnée.

Rapport moral

Comme l'année précédente, 2021 s'est écoulée, pour chacun d'entre nous, sous le signe de la pandémie et de l'état d'urgence sanitaire lié à la Covid-19. L'Apei Centre-Alsace, ses 260 salariés et 460 personnes accompagnées ont donc dû à nouveau s'adapter tant aux nouvelles contraintes qu'à leurs effets induits.

Mettre en pratique la dynamique inclusive

L'ambition de l'association s'est poursuivie tout au long de l'année avec la volonté de mettre en pratique la dynamique inclusive de son Projet associatif.

2021 a aussi été l'année du lancement de différents travaux.

- Au Castel, les salles à manger ont été agrandies avec la construction d'espaces supplémentaires à l'arrière... sans pour autant pouvoir augmenter la capacité d'accueil alors que les besoins en FAS et FAM-PHV sont bien présents.
- Au Châtaignier, la première phase concernant les extensions au niveau de deux logis, permettra de supprimer les chambres doubles et aussi d'augmenter la capacité d'accueil. La seconde, visant à la construction de nouveaux locaux, vient de démarrer avec la démolition de la passerelle permettant l'accès aux engins de chantier à un espace intérieur.
- Rue des Sergents, derrière l'ancien commissariat de Sélestat, les travaux sont enfin visibles. Ce bâtiment permettra d'offrir un autre mode d'hébergement, « hors des foyers », avec un suivi médico-social différent, correspondant à la dynamique inclusive de notre projet associatif.

En 2020, le début de la période Covid a été éprouvant pour tous, car personne n'y était préparé et les matériels de protection manquaient. Cela a d'ailleurs entraîné des contaminations rapides tant auprès des professionnels que des résidents.

En 2021, fort de l'expérience de 2020 et grâce à la vaccination massive qui a permis de réduire le risque de formes graves, nous avons pu résolument nous tourner vers l'avenir, bien qu'impactés par les incidences des contraintes liées à la crise sanitaire :

- Nous déplorons les répercussions de la maladie sur les usagers, les familles et les professionnels touchés. Nous exprimons à l'ensemble de nos équipes toute notre gratitude pour leur courage, leur solidarité, leur implication et les remercions vivement pour avoir assuré la continuité de l'accompagnement dans nos établissements.
- Nous avons subi la suppression transitoire des visites dans les établissements. Elle a constitué une épreuve terrible pour les familles et pour les résidents. Mais là encore, les salariés ont su innover et maintenir le lien, notamment au travers des moyens numériques de communication.
- L'accompagnement des enfants et des adultes a nécessité toute une nouvelle organisation. Malgré ses contraintes, de nombreuses activités ont perduré ou ont été développées (culturelles, médiation animale, thérapeutiques...).
- Nous avons maintenu le lien avec l'ARS, nous tenant ainsi informés des nouvelles dispositions qui se succédaient. La cellule de crise a été le lieu d'échanges sur la mise en application de chaque nouvelle doctrine.
- Les contraintes nous ont obligés à revoir nos fonctionnements et à aménager nos procédures et parfois à prendre des décisions dans l'urgence.

2021 a vu aussi le redémarrage du projet JO. Nous avons dû revoir son périmètre. Il devenait très risqué de le relancer tel qu'initialement prévu et nous avons donc opté pour un format plus souple pour rejoindre Paris à vélo.

Il en a été de même pour le développement de notre axe inclusion, que nous avons dû adapter après une reprise partielle des activités des établissements. La priorité, pour les équipes, a été de maintenir la sécurité des résidents, telle qu'imposée par la crise sanitaire mais parfois au détriment de leurs libertés. Mais n'en était-il pas de même pour nous ? N'avons-nous finalement pas été exposés aux mêmes difficultés ? Cela ouvre une longue réflexion.

Les modalités de fonctionnement des instances associatives ont aussi été fortement perturbées. Comme toutes les associations, nous nous sommes organisés pour tenir les conseils d'administration en présentiel ou par visioconférence.

Communication positive

La Vie associative a également été durement impactée par la crise sanitaire et ses conséquences.

En fin d'année, le licenciement du Directeur général a provoqué des ondes de chocs qui se répercutent encore actuellement. L'arrivée du nouveau Directeur général, Renaud Bereski, va insuffler le dynamisme indispensable à une nouvelle ère, basée sur les fondamentaux de nos engagements et résolument progressiste, pour le bien des personnes accompagnées... avec

notamment le retour de Charivari dès octobre 2022 et celui du Jardin médiéval du Castel à Châteinois. La communication positive par « les sourires » de chacun a débuté par la naissance d'un *VLV infos*.

La nomination de Florence Mulot au poste de Directrice de l'Esat L'Évasion et l'arrivée de Clémentine Manekou au Pôle SAM renforcent le Comité de direction, qui veillera à bien accompagner les salariés pour bien accompagner les personnes en situation de handicap.

Implication, motivation et générosité de chacune et chacun

Jacqueline Wach, Markus Pauly et Antoine Haeffeli mettent fin à leurs mandats d'administrateur. Nous les remercions tous pour leurs nombreuses années de présence et d'activités au sein de l'association. Nous en appelons aux bonnes volontés pour nous rejoindre au niveau du Conseil d'administration.

Au total, une année encore fortement perturbée au cours de laquelle l'accompagnement des personnes a été assuré, les projets poursuivis grâce à l'implication, la motivation, la générosité de chacune et chacun, professionnels comme administrateurs et bénévoles.

Soyez assurés que le dynamisme de l'association reste intact pour 2022, mais appelle des forces vives pour poursuivre son action.

Alexandre Krauth

Président de l'Apei Centre Alsace

Rapport financier

Activité de l’association 2021

Résultat de l'association + Asaca en 2021			
CHARGES		PRODUITS	
Achats fournitures et matériel	1 500	Recettes Diverses	3 846
Autres Achats et charges externes			
Déplacements / Abandon de frais km	1 053	Cotisations	
Missions / réceptions	976	Unapei	6 278
Cotisation / reversement	12 442	Apei	3 058
Frais bancaires	71	Asaca	1 465
Honoraires Expert-comptable	5 000		
Autres charges			
Charges diverses	45 97	Dons / Abandons de frais km	8 288
Provision réglementée	429	Mécénat	19 961
Impôt sur produits financiers	74	Produits financiers	429
Résultat excédentaire	17 182		
TOTAL CHARGES	43 325	TOTAL PRODUITS	43 325

Appel de cotisations

- La **cotisation Unapei** est de 73 €. Elle est reversée en partie de la façon suivante:
 - Unapei qui regroupe Unapei, l'Urapei Grand Est et l'Udapei 67 = 54€
 - 19 € restent acquis pour l'Apei Centre Alsace
- La **cotisation Apei Centre Alsace**, d'un montant de 22 € est entièrement acquise aux fonds propres de l'Association.

Ainsi, nous avons comptabilisé:

- 86 adhérents Unapei (-6 par rapport à 2020)
- 139 adhérents Apei Centre Alsace (+29 par rapport à 2020)

Dons

En 2021, 23 596 € ont été récoltés (dont 1 053 € abandon de frais kilométriques).

Soulignons par ailleurs que 4 653 € ont été récoltés pour le projet JO 2024. Ils ont été affectés en fonds dédiés, soit un total de 28 249 € à fin 2021.

Budget prévisionnel de l'association en 2022			
CHARGES		PRODUITS	
Achats		Recettes diverses	1 600
Fournitures alimentaires	900	Cotisations	
Autres achats et charges externes		Unapei	6 278
Déplacements / Abandon de frais km	1 100	Apei	3 058
Missions / réceptions	1 000		
Cotisation /reversement	12 442	Dons / Abandon de frais km	23 600
Frais bancaires	75		
Charges diverses	230	Produits financiers	310
Impôt sur produit financiers	75		
Affectation dons	19 024		
TOTAL CHARGES	34 846	TOTAL PRODUITS	34 846

Faits marquants 2021

L'année 2021 subit toujours l'impact de la crise sanitaire qui génère encore de nombreuses difficultés dans le fonctionnement des établissements ainsi que des dépassements pour l'achat de matériels destinés à garantir la sécurité des résidents et du personnel.

Nous notons également un surcoût lié aux primes Segur/Laforcade.

Les financeurs (ARS et Conseil Départemental) ont mis en place des mesures de soutien exceptionnelles :

- Financement des primes Covid
- Compensation des surcoûts de fonctionnement (en matière de personnel, d'achats et de prestations extérieures)

De plus, les départs et les absences maladies au sein de l'ensemble de nos services, ont eu des conséquences financières liées à la compensation de l'absentéisme et au coût généré par les ruptures conventionnelles.

Le règlement ANC N°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif a apporté de nombreuses modifications importantes aux formats de leurs états financiers.

Ce règlement, applicable au 1^{er} janvier 2020, constitue un changement de méthode comptable qui sera explicité dans l'annexe légale.

Au niveau de certains établissements, la reprise en résultat d'une quote-part des subventions d'investissement a été comptabilisée. Ce produit exceptionnel a toutefois été neutralisé au niveau du résultat à affecter.

Les comptes des services et établissements médico-sociaux gérés par l'Apei Centre Alsace ont été établis dans le cadre du **CPOM signé avec l'ARS et le Conseil Départemental** avec effet au 1^{er} janvier 2020.

Une identification par numéro Finess de regroupement a donc été mise en place pour les besoins de structuration de l'EPRD-ERRD.

Liste des établissements et services relevant de l'EPRD				
Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Capacité autorisée
FOYER TH RUE DU TABAC	3 RUE DU TABAC 67600 SELESTAT	670793868	Foyer Héberg. A.H.	42
FOYER TH ANCIENNE COUR	14 PLACE DU MARCHE AUX CHOUX 67600 SELESTAT			35
FAS LE CASTEL	5 RUE DE L EGLISE 67730 CHATENOIS	670017722	FAS-SAJ	9
FOYER FAS RUE DU TABAC	3 RUE DU TABAC 67600 SELESTAT			5
SAJ LE MOULIN	11 RUE DES MOULINS 67730 CHATENOIS			27
SAVS	7 PLACE DE LATTRE DE TASSIGNY 67600 SELESTAT	670009828	SAVS	65
SAMSAH	7 PLACE DE LATTRE DE TASSIGNY 67600 SELESTAT	670014976	SAMSAH	30
FAM CHATAIGNIER CHARME	13 RUE DES MOULINS 67730 CHATENOIS	670006113	FAM	60
FAM LE CASTEL	5 RUE DE L EGLISE 67730 CHATENOIS			21
ESAT L EVASION	1 RUE DU TABAC 67600 SELESTAT	670006089	ESAT	19
CAMSP D ALSACE CENTRALE	18 ROUTE DE SELESTAT 67730 CHATENOIS	670007079	CAMSP	45
EDIPA	18 ROUTE DE SELESTAT 67730 CHATENOIS	670018142	Autre	
				358

Les directions et pôles sont organisés autour de quatre entités qui composent le périmètre du CPOM:

- Le **Pôle Autonomie Habitat inclusif**, qui inclut :
 - deux Foyers d'hébergement de travailleurs en situation de handicap à Sélestat: La Rue du Tabac et L'Ancienne Cour, qui compte également des appartements en ville proposant un mode évolutif d'habitat
 - le SAVS (Service d'accompagnement à la vie sociale) à Sélestat
 - le Samsah (Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés) à Sélestat
 - Le Moulin, service d'accueil de jour à Châtenois
- Le **Pôle Santé Accompagnement médicalisé**, qui inclut :
 - Le Châtaignier (FAM, Foyer d'accueil médicalisé polyhandicap) à Châtenois
 - Le Charme (FAM, Foyer d'accueil médicalisé autisme) à Châtenois
 - Le Castel (FAS/FAM, Foyer d'accueil spécialisé / médicalisé personnes vieillissantes) à Châtenois

Ainsi que:

- Le **Camsp** (Centre d'action médico-sociale précoce) d'Alsace Centrale ainsi que l'**EPDA** (Equipe pluridisciplinaire diagnostique troubles du spectre de l'autisme – anciennement Edipa) à Châtenois.
- **L'Évasion**, Esat (Établissement et service d'aide par le travail) artistique et culturel à Sélestat et son **Centre Ressources Culture et Handicap**.

Compte de résultat combiné 2021

	2021	2020
Ventes + Productions	112 316 €	80 434 €
Produits de la tarification	13 699 179 €	13 468 005 €
Autres produits	633 226 €	632 734 €
Total des Produits d'exploitation	14 444 721 €	14 181 173 €
Achats Consommés	3 377 €	2 231 €
Autres Achats	4 023 702 €	3 813 587 €
Impôts, taxes	708 652 €	677 673 €
Charges de Personnel	8 934 699 €	8 870 504 €
Dotations aux amortissement	483 310 €	470 375 €
Dotations aux provisions	249 243 €	0 €
Autres charges	1 290 €	44 634 €
Total des Charges d'exploitation	14 404 273 €	13 879 004 €
Résultat financiers	-120 718 €	-148 044 €
Résultat exceptionnels	-45 212 €	19 870 €
Résultat de l'exercice	-125 482 €	173 995 €

Le résultat net consolidé se ventile comme suit:

	Réel 2021	Réel 2020	Variation
Résultat Association	17 182	12 522	4 660
Résultat Etablissements	-142 665	161 473	-304 138
Total résultat Apel Centre Alsace	-125 482	173 734	-299 478

Etat réalisé des recettes et des dépenses des établissements inclus dans le CPOM 2021

L'ERRD ressort déficitaire sur l'année 2021 à hauteur de - 142 665 €.

	Reel 2020	Budget 2021 (1)	Réel 2021 (2)	Ecart en valeur = (2)-(1)	Ecart en % = ((2)-(1))/(1)
Activité (Nombre de journées)	103 263	95 912	116 740	20 828	22%
Total Général dépenses	14 026 139	14 022 769	14 716 457	693 688	22%
Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante	2 298 042	2 143 954	2 417 985	274 031	13%
Groupe 2 : Dépenses de personnel	9 562 765	9 614 677	9 882 970	268 293	3%
Groupe 3 : Dépenses de structure	2 165 332	2 264 138	2 415 502	151 364	7%
Total général recettes	14 187 612	13 849 641	14 573 792	724 151	121%
Groupe 1 : Produits de la tarification	13 073 444	13 233 893	13 699 179	465 286	4%
Groupe 2 : Autres produits d'exploitation	1 032 469	615 748	723 746	107 998	18%
Groupe 3 : Produits financiers et exceptionnels	81 699		150 867	150 867	100%
RESULTAT	161 473	-173 128	-142 665	30 463	-18%

L'écart budgétaire entre le réalisé et le prévisionnel s'analyse de la façon suivante :

Analyse des charges 2021

	CHARGES	
	Prévus	Réalisés
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	2 143 954 €	2 417 985 €
Groupe II : charges afférentes au personnel	9 614 677 €	9 882 970 €
Groupe III : charges afférentes à la structure	2 264 138,00 €	2 415 502 €
TOTAL DES CHARGES	14 022 769 €	14 716 457 €

Les charges réalisées sur 2021 s'élèvent à 14 716 457 € versus un prévisionnel de 14 022 769 €, soit un surcoût budgétaire à hauteur de 693 688 €.

Les dépenses de **groupe 1** s'élèvent à 2 417 985 € versus un prévisionnel d'un montant de 2 143 954 €, soit un déficit budgétaire de 274 031 €. Cet excédent s'explique par les éléments suivants :

- Une hausse des coûts des denrées sur les prestations alimentations,
- Une hausse des prestations à caractère médical SAVS Samsah,
- Une augmentation due à l'inflation et une forte hausse de la consommation énergétique sur le Pole SAM

Les dépenses de **groupe 2** s'élèvent à 9 614 667 € versus un prévisionnel de 9 882 970 €, soit une augmentation budgétaire de 268 293 €. Celui-ci s'explique notamment par les indemnités de départ de salariés présents dans l'entreprise depuis de nombreuse années.

Les dépenses de **groupe 3** s'élèvent à 2 415 502 € versus un prévisionnel de 2 264 138 € soit un surcoût de 151 364 €. Cela est principalement lié à une provision pour litiges sociaux.

Analyse des produits 2021

PRODUITS		
Prévus	Réalisés	
13 233 893 €	13 699 179 €	Groupe I : produits de la tarification
615 748 €	723 746 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
0 €	150 867 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
13 849 641 €	14 573 792 €	TOTAL DES PRODUITS

Les produits 2021 s'élèvent à 14 573 792 € contre un prévisionnel de 13 849 641 €, soit un écart de 724 151 €.

Cet écart s'explique par les éléments suivants :

- Excédent budgétaire sur les produits de tarification (produits de **groupe 1**) à hauteur de 465 286 € qui s'explique par une reprise du nombre de jours d'activités d'avant Covid.
- S'ajoutent à cela les financements supplémentaires octroyés dans le cadre de la crise sanitaire du Covid19 : CNR pour primes Covid, compensation des surcoûts de fonctionnement (en matériel, achats de fournitures logistique et recours à des prestations extérieures) ainsi que des mesures nouvelles pour les primes Ségur.

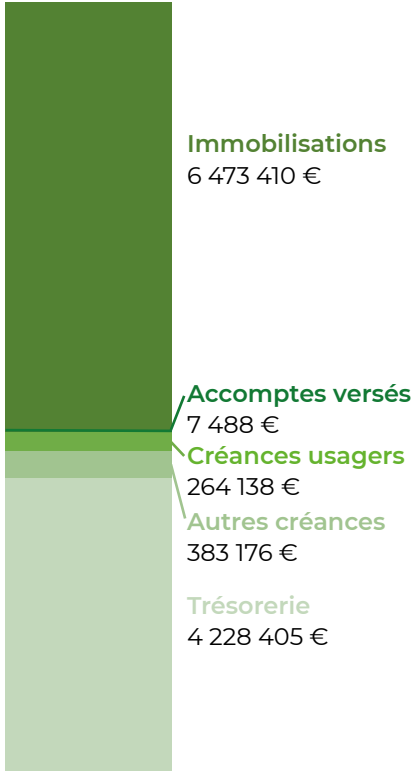
Les produits de **groupe 2** sont en hausse par rapport au prévisionnel grâce de la reprise de l'activité et de la participation des résidents, notamment sur le FAS. De plus, des aides sur les contrats aidés et les contrats de professionnalisation, non prévues au budget, ont été octroyées.

Les produits de **groupe 3** proviennent principalement d'une reprise des provisions retraite. Une partie de cet excédent provient de la reprise en résultat d'une quote-part des subventions d'investissement suite à l'application de la réforme des plans comptables associatifs issue des règlements ANC 2018-06 et 2019-04.

Bilan combiné 2021

Actif	11 356 617 €	Passif	11 356 617 €
Immobilisations	6 473 410 €	Fonds associatifs	4 378 980 €
Accomptes versés	7 488 €	Provisions + fonds dédiés	1 158 858 €
Créances usagers	264 138 €	Dettes financières	3 650 166 €
Autres créances	383 176 €	Dettes fournisseurs	408 690 €
Trésorerie	4 228 405 €	Autres dettes	1 759 923 €

Actif 11 356 617 €



Passif 11 356 617 €



Le fond de roulement est devenu excédentaire principalement du fait de l'encaissement des dotations globales de financement, qui accusait un retard l'an passé, soit une amélioration de 837 K€. D'autre part, des versements de ressources des résidents hébergés, correspondant à plus d'une année, ont eu un impact sur les dettes de +984 K€.

Les dettes sociales (notamment les Congés payés) ont été ajustées et le placement Mederic, mis en place pour couvrir les Comptes épargne temps, a été constaté à l'actif du bilan.

Élection
des membres
du CA

Renouvellement du tiers sortant

Sont à renouveler les mandats des membres suivants:

- Madame Floriane Chanel
- Madame Antoinette Dreyfus
- Monsieur Claude Masson

Ne se représentent pas ou arrêtent :

- Monsieur Markus Pauly
- Madame Jacqueline Wach
- Monsieur Antoine Haeffeli

Résolutions de vote

Résolution 1

L'Assemblée Générale approuve le compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2021.

Résolution 2

L'Assemblée Générale a pris connaissance des rapports d'activité des établissements et services.

Résolution 3

L'Assemblée Générale a pris connaissance du Rapport moral du Président et approuve les orientations proposées.

Résolution 4

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2021, tels qu'ils sont présentés. Elle approuve, sans exception ni réserve, toutes les opérations effectuées au cours de l'exercice 2021 et donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour cet exercice.

Résolution 5

Au regard de notre inscription dans un Contrat pluriannuel d'objectif et de moyens (CPOM) conclu en 2020 l'affectation des résultats des établissements et services n'est plus soumise annuellement aux autorités de tarification.

L'Assemblée Générale décide d'affecter les résultats des établissements compris dans le CPOM ainsi qu'il suit :

Affectation proposée			
Apei Centre Alsace	Résultats 2021	Excédents affectés à l'investissement	Report sur les réserves de compensation
		106852	11590
Foyer TH > Rue du Tabac > L'Ancienne Cour	-187 174,32 €		187 174,32 €
> FAS Castel > FAS Tabac > SAJ Le Moulin	203 429,27 €	16 254,95 €	-187 174,32 €
SAVS	-113 553,11 €		-113 553,11 €
Samsah	-38 836,58 €		-38 836,58 €
FAM Châtaignier Charme	-98 178,30 €		-98 178,30 €
Esat L'Évasion Social	-24,76 €		-24,76 €
Esat L'Évasion Commercial	-49 618,62 €		-49 618,62 €
Campsp	141 301,22 €	141 301,22 €	
TOTAL	-142 655,20 €	157 556,17 €	-300 211,37 €

Concernant l'association à proprement parler, le résultat de -142 655 € est affecté en report.

Résolution 6

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant des cotisations pour l'année 2022 de la manière suivante :

Cotisations	Montants
Cotisation Apei adhérent Unapei (parents de personnes en situation de handicap accueillies par un établissement ou un service de l'Apei Centre Alsace, représentants légaux, amis, s'associant au mouvement Unapei)	73 € * dont 10 € pour l'Apei Centre Alsace * sous réserve des délibérations des AG de l'Unapei et de l'Udapei 67
Cotisation Apei (personnes en situation de handicap accueillies, amis, nouveaux parents participant à la réalisation des buts de l'Apei Centre Alsace)	22 €



Siège social

10 rue Ignace Spies
67600 Sélestat

Tél 03 88 82 68 60

Fax 03 88 82 59 37

Mail siege@apeicentrealssace.fr

Site www.apei-centre-alsace.fr